

PER

A-799

BAnQ

AIRC

ARCHITECTURE-QUÉBEC



RÉCIPRO/CITÉ

156
AOÛT 2011



Moi, je conçois
de façon durable grâce aux
éco-fenêtres homologuées
ENERGY STAR® de Concerto.



CONCERTO
fenetresconcerto.ca



Bon pour vos économies. Bon pour la planète.
Calculez vos économies d'énergie en ligne : fenetresconcerto.ca



LE SOMMAIRE

ARQ

ARCHITECTURE-QUÉBEC

Page couverture :
Peinture murale,
ruelle verte. Voir
l'article de Jonathan
Cha et Gregory
Épaul en page 20.

5

ÉDITORIAL

RÉCIPRO / CITÉ

PIERRE BOYER-MERCIER

9

LA LOGIQUE DU TIERS À L'ÉPREUVE DU PROJET URBAIN

PASCAL AMPHOUX

14

MANIFESTE POUR DES CORPS ACTIFS

GREGORY ÉPAUD

20

VILLE À VENIR, LE CAS DE MONTRÉAL

JONATHAN CHA ET GREGORY ÉPAUD

26

UNE CULTURE À INVESTIR

YVES DESCHAMPS

30

ENTREVUE AVEC OWEN ROSE

GREGORY ÉPAUD

38

DEMEURER EN VILLE

PIERRE BOYER-MERCIER

42

DE LA VILLE IDENTITAIRE À LA VILLE DURABLE UNE EXPÉRIENCE FRANÇAISE

ALENA PROCHAZKA

46

RÉINVENTONS LA RUE

PIERRE BOYER-MERCIER

48

OUSS QU'ON S'EN VA?

CARL LATULIPPE-HÉBERT & ALEXANDRE HAMLYN

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Comité de rédaction : PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR EN CHEF ;

JONATHAN CHA, YVES DESCHAMPS, STEPHAN KOWAL.

Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique : JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : SLA COMMUNICATION (LOUISE LUSSIER, POSTE 223).

Montréal : 32, de Matagami, Blainville, Québec, J7B 1W2 / Téléphone : (514) 747-0047 / Télécopieur : (450) 434-0051 / Sans frais (Toll Free) : 1-888-547-0047.

La revue ARQ est distribuée à tous les membres et stagiaires de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC, aux membres de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC et aux étudiants en architecture au Québec.

Dépôt légal : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN : 1203-1488.

© CÔPILIA DESIGN INC. : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

La revue ARQ est publiée quatre fois l'an par CÔPILIA DESIGN INC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : CÔPILIA DESIGN INC., 21760, 4^e avenue, Saint-Georges, Québec, G5Y 5B8.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration et la production : (418) 228-2269.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,46 \$ et 56,96 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».



AMTICO
REVÊTEMENT DE SOL

La force d'un engagement durable.

METTEZ VOTRE CRÉATIVITÉ À L'ÉPREUVE!

Avec nos lignes de caoutchouc Marathon et leurs couleurs vibrantes, l'imagination et la création sont sans limites!

Nos lignes de caoutchouc en feuilles et en rouleaux ne contiennent aucun PVC et n'émettent que très peu de COV (composés organiques volatils). Facile à découper, le confort exceptionnel, l'importante résistance au glissement ainsi que l'atténuation du bruit ne sont que quelques-uns de leurs principaux avantages. Laisser libre cours à votre imagination!



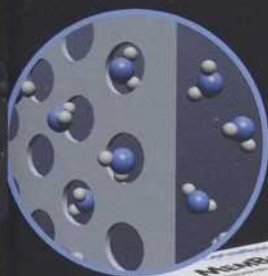
WWW.AMERICAN-BILTRITE.COM

1-800-479-0190 / flooring@american-biltrite.com



NE RETENEZ PAS VOTRE SOUFFLE

Voici **MEMBRAIN**. La solution de recharge intelligente au poly de 6 mil.



MemBrain^{MC} est le seul pare-vapeur qui permet à l'excédent d'humidité de s'échapper.



MemBrain^{MC} est un nouveau pare-vapeur et pare-air novateur qui permet à l'humidité de s'échapper, tout en garantissant l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment.

Le poly de 6 mil traditionnel n'étant pas perméable, l'humidité est donc emprisonnée dans les cavités murales. Lorsque le taux d'humidité augmente dans ces cavités, MemBrain^{MC} s'adapte en devenant plus perméable. Ceci permet à l'humidité de s'échapper, ce qui réduit la moisissure et les risques qui y sont associés.

Cette technologie éprouvée en Europe depuis plus de dix ans a récemment été introduite au Canada (CCMC 13278-R).

MemBrain^{MC} est une solution de recharge intelligente au poly. Il peut être utilisé comme pare-vapeur et comme pare-air intérieur continu. Ne vous en faites donc plus avec l'humidité. Prenez une grande inspiration, demandez MemBrain^{MC} et **soyez certain** d'avoir fait le bon choix.

[**Sûr et Certain**]

1-800-233-8990 • becertain.ca • <http://blog.certainteed.com>

TOITURE • PAREMENT • MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE • TERRASSES • RAMPES • CLÔTURES • FONDATIONS
BOIS • PLAFONDS • ISOLATION • TUYAUX

Certainteed
SAINT-GOBAIN



Centura est ici.

CENTURA
Céramique | Porcelaine | Vinyle | Tapis

Plus de nouveautés, plus de variétés, plus de grandes idées. Notre nouvelle salle d'exposition, avec mezzanine privée pour architectes et designers, est maintenant ouverte. Visite libre: lundi au samedi.

Design, déco, etcentura...

Centura | Salle d'exposition de Montréal | 5885, chemin de la Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent 514 336.4311

RÉCIPRO/CITÉ

PIERRE BOYER-MERCIER

Nous sommes à une époque, dont les origines remontent à quelques siècles, où les rapports de réciprocité entre nature et ville ont basculé à la faveur de la ville. L'échiquier de l'urbanisme fonctionnel qui a uniformisé la campagne n'a pas su prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et environnementales des établissements humains. Dans le même ordre d'idées, Joseph Belmont¹ évoque le concept de relations d'ordre dialectique ville-campagne. « Ces villes territoires permettront de retrouver un certain nombre de relations que la Renaissance puis la révolution industrielle ont progressivement détruites. C'est ainsi que l'opposition entre les villes et les campagnes sera remplacée par une intégration croissante de ces deux mondes. De même, les habitants retrouveront une certaine complémentarité entre deux types de relations, les unes individuelles, quotidiennes et familières à l'échelle du village, et les autres collectives, occasionnelles et anonymes à l'échelle de la ville ... » Récipro / cité se veut une tentative de proposer une option d'aménagement qui projetterait l'image d'un espace urbain plus à l'échelle de l'homme que celui des siècles derniers. Ce numéro suggère que l'on s'interroge sur la pertinence de l'urbanisme fonctionnel, mimétique, mémoriel des tenants de la typo-morphologie comme principe générateur de la ville de demain.

À l'opposé des principes de l'architecture urbaine, « l'urbanité architecturale », dont nous entretient Pascal Amphoux dans son texte introductif, s'édifie à partir de prémisses où l'architecture et le paysage créent, par osmose, les nouvelles conditions de la vie urbaine. *La logique du tiers à l'épreuve du projet urbain*² porte à réfléchir sur la notion des registres référentiels du contexte et nous introduit à l'usage d'outils de requalification du projet urbain. « L'enjeu », comme il le définit, « n'est plus de produire une image de la ville à travers une production architecturale qui serait typiquement urbaine (maisons de ville, ordre contigu, composition de façades et autres critères chers à la typo-morphologie), il est de concevoir l'architecture et le jardin comme moyen de générer la ville ou l'environnement urbain, non seulement dans sa forme, mais aussi et avant tout dans son évolution et sa dynamique propre ». La « dynamique propre » c'est ce qu'un environnement urbain veut être et veut devenir dans le temps selon ce que sa conjoncture contextuelle, tant sociale, culturelle qu'environnementale, lui permet d'être et de devenir. Cette conjoncture qui se réincarne constamment, à l'encontre de l'application de principes figés dans le temps, et qui est spécifique à l'expérience du contexte, devient ainsi le fondement de la genèse du projet urbain.

Mais on ne peut évidemment pas concevoir une ville ou un quartier nouveau sans tenir compte de ses enjeux fonctionnels. Un organe vivant comme un éco-quartier, autonome ou pas, ne peut survivre, enclavé, hors de son système vital que sont les transports en commun, les institutions en place, les services et les accès au réseau routier existant pour ne nommer que ceux-là. Ainsi, les aires limitrophes de ce nouveau quartier doivent-elles « privilégier la question de l'inscription » du quartier dans l'existant « ce qui suppose au passage que soient reconnus et identifiés préalablement des espaces morphologiquement distincts »².

De l'idée même de réciprocité se dégagent de nouveaux paradigmes écologiques qui donnent lieu aujourd'hui à une zone d'opportunités pour concevoir la ville autrement et pour expérimenter des concepts innovateurs, non seulement des panacées appliquées au passé, (sans pour autant dénigrer les valeureuses initiatives citoyennes. Voir : *Entrevue avec Owen Rose*) mais d'authentiques « outils de redéfinition » dont nous entretient Pascal Amphoux. Je cite en appui à ces propos ceux de Moshen Mostavi, doyen du *Graduate School of Design* de l'université Harvard : « We need to view the fragility of the planet and its resources as an opportunity for speculative design innovation rather than a form of technical legitimisation for promoting conventional solutions ».

À quoi seront essentiellement affectés ces nouveaux quartiers ? À de nouveaux modes de vie fondés sur notre rapport à l'environnement et sur nos relations sociales dans une urbanité provisoire, adaptative. À de nouveaux modes de vie qui requalifient la marche « en (la) souscrivant à une approche dialogique et dialectique des dimensions de l'urbanité » dont nous entretient Grégory Épaud dans son *Manifeste pour des corps actifs*. À des valeurs de durabilité qui sont liées à des considérations plus larges que celles appliquées à de simples bâtiments. À la recherche d'une forme de participation active de la part des citoyens dans le développement de leur communauté. À une politique de densité et de mixité dans le respect de la vie privée.

1. Joseph Belmont. *Une hypothèse urbaine. Les nouvelles conditions du projet urbain / Critique et méthodes*. Pierre Mardaga, éditeur.

2. Pascal Amphoux. *La logique du tiers à l'épreuve du projet urbain. Les nouvelles conditions du projet urbain / critique et méthodes*. Pierre Mardaga, éditeur. Texte intégral reproduit avec la permission de l'auteur.

« L'environnement naturel devient urbain et réciproquement »

Pascal Amphoux

ÇA FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE.



**INSPIRATION^{MC} PAR JELD-WEN,
POUR LES ARCHITECTES.**

Des Centres de Design et un site Internet conçus pour maximiser votre productivité. Alimenter votre inspiration avec des produits et des outils développés pour innover et performer.

jwinspiration.ca

INSPIRATION

JELD-WEN
PORTES ET FENÊTRES

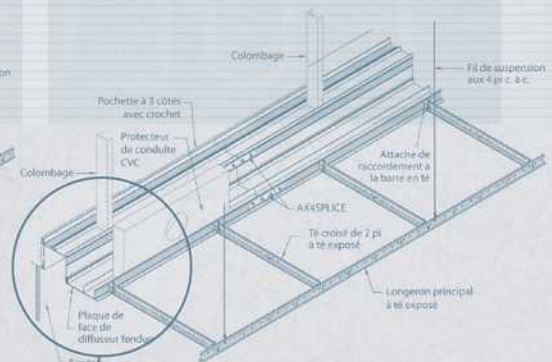
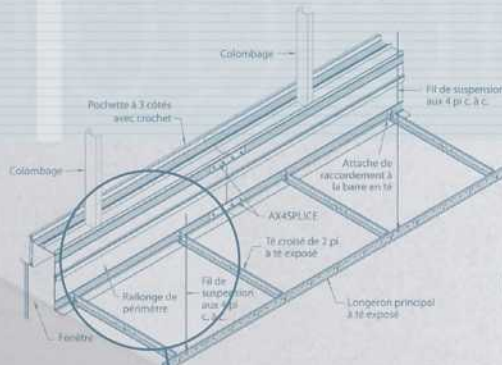
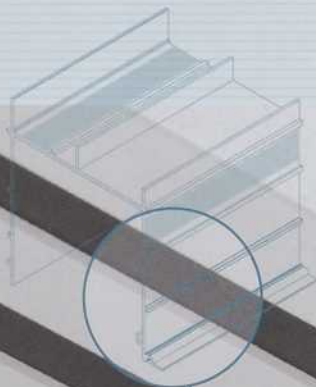
Innovez avec les périmètres d'édifice Axiom et gagnez du temps.

Reprenez le contrôle esthétique du périmètre, grâce au système de périmètre d'édifice Axiom^{MD}. Il s'agit d'une approche réinventée pour intégrer les pochettes de rideaux, les systèmes de distribution d'air et les changements d'élevation du plafond.

POCHETTE DE PÉRIMÈTRE Extrusions d'aluminium formant une pochette soignée a deux ou trois côtés qui acceptent une attache de raccordement à la barre en té et une plaque d'enture pour procurer un enclenchement mécanique solide sans fixation visible.

POCHETTE DE PÉRIMÈTRE AVEC RALLONGE La composante de rallonge réinventée procure une flexibilité de conception pour les pochettes de périmètre plus grandes et les changements d'élevation du plafond ; s'intègre entièrement à la pochette de périmètre.

POCHETTE DE PÉRIMÈTRE AVEC PLAQUE DE FACE DE DIFFUSEUR La plaque de face de diffuseur réinventée permet de l'intégrer entièrement à la composante de pochette de périmètre et peut être fendue pour assurer la distribution d'air au périmètre.



SYSTÈMES | INSTALLATION

Ensembles, nos idées prennent forme^{MD}

PLUS RAPIDE, PLUS FACILE, MEILLEUR.

armstrong.com

1 877 ARMSTRONG

Armstrong^{MD}

LE BOIS ESTHÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

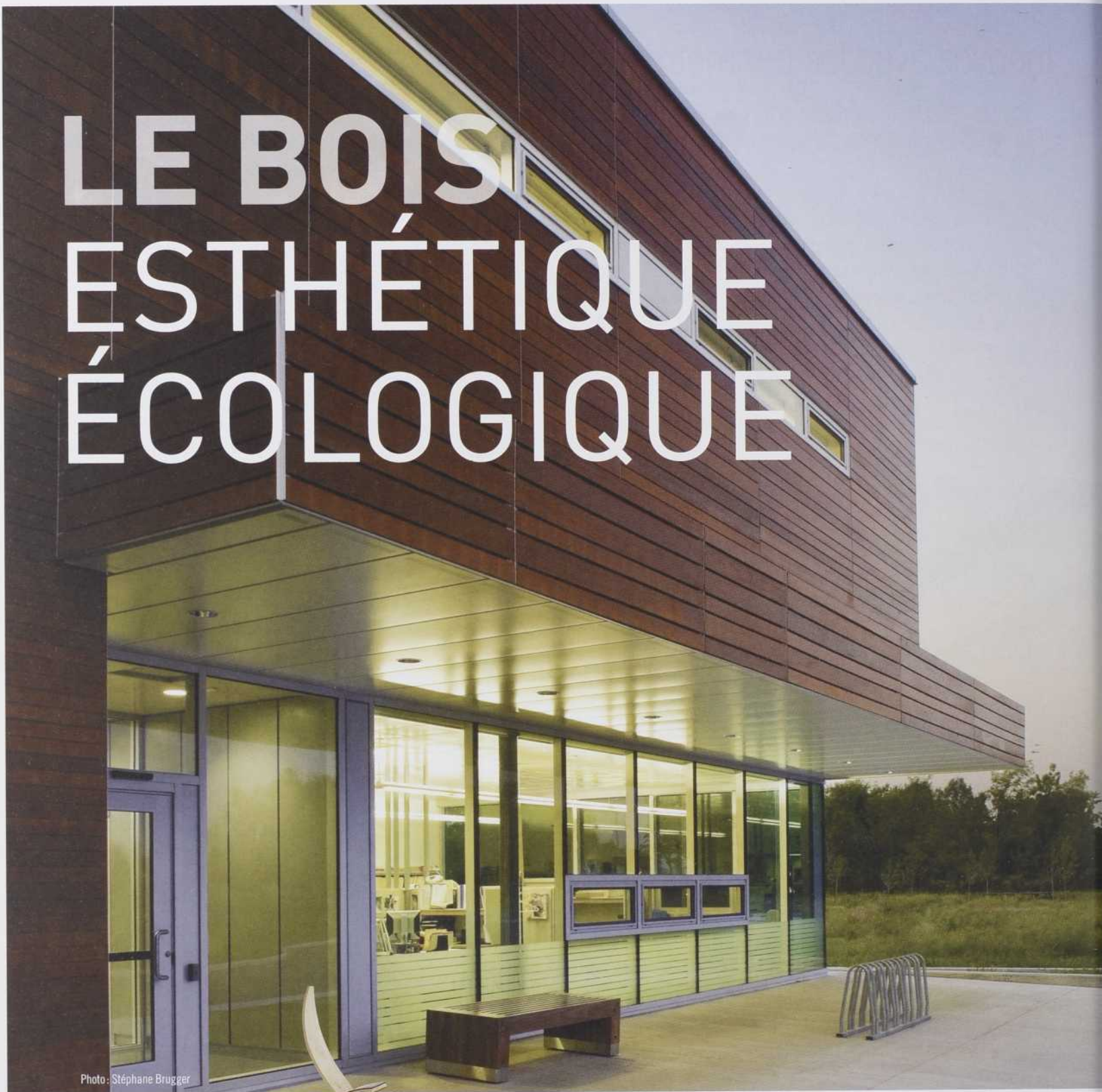


Photo : Stéphane Brugger

prix
d'excellence
cecobois
2011



Quartier général de la Sûreté du Québec du district MLLL

Architectes : Services intégrés Lemay et associés inc. + Jean-Marc Coursol Architecte

PROJET GAGNANT

CATÉGORIE : REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

Le bois torréfié répond aisément aux critères du projet liés au développement durable. Fabriqué au Québec à partir de ressources naturelles, le produit rencontre la stratégie gouvernementale d'utilisation du bois. De plus, le peuplier étant une essence répandue et de régénération rapide, son utilisation est un atout dans le projet.

L'agencement raffiné du revêtement de bois, les détails de persiennes en partie haute, l'intégration soignée de la mécanique et la composition sobre des façades donnent à ce projet une allure contemporaine et élégante.

Le bois d'apparence, c'est esthétique et écologique!

cecobois

Centre d'expertise
sur la construction
commerciale en bois

www.cecobois.com

LA LOGIQUE DU TIERS À L'ÉPREUVE DU PROJET URBAIN

PASCAL AMPHOUX

Pascal Amphoux est architecte et géographe à Lausanne (Contrepoint, Projets urbains), professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes et chercheur au laboratoire CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain) à Grenoble (UMR CNRS 1267).

Texte intégral reproduit avec l'autorisation de l'auteur.
Ref.: *Les nouvelles conditions du projet urbain / critiques et méthodes*, Éditions Mardaga.

Partant d'une réflexion théorique sur la notion d'hybridation et sur le rôle de la logique du tiers inclus dans la pratique du projet urbain, le texte qui suit présente quelques exemples de mise en œuvre d'une telle logique à partir de travaux personnels touchant respectivement la définition programmatique, la formalisation conceptuelle et la méthodologie de projet¹. De la référence à un modèle fondamental, issu notamment des théories de la communication, l'exposé voudrait témoigner modestement de modalités diverses de passage opératoire entre la théorie et la pratique, entre la recherche et la conception, entre le programme et le projet urbains.

LES LOGIQUES DE L'ENTRE-DEUX DE LA VILLE INTERMÉDIAIRE À LA VILLE HYBRIDE

Partons donc d'une distinction sémantique qu'il nous paraît intéressant d'établir, car elle permet de clarifier, d'une part, certains termes un peu trop flottants au gré des usages d'un vocabulaire à la mode, d'autre part, certains enjeux et débats difficiles portant sur la ville et sur l'environnement, aussi bien du point de vue de la pratique de projet (et le succès récent de la notion de projet urbain en témoigne) que de celui de l'analyse des phénomènes contemporains d'urbanisation et, pourrait-on dire, d'«environnementalisation» — ce dont témoigne cette fois la prolifération de termes concurrents tels que le centre-périphérie, la métropole, la mégalopole ou la métropole de F. Ascher, la *città terri-torio*, la *città regions* ou la *città diffusa* de B. Secchi, la *Global City* de Saskia Sassen ou la *Grossstadt Schweiz* de A. Corboz. La ville ne peut plus être opposée à la campagne. L'environnement naturel devient urbain et réciproquement. Et l'on ne sait comment penser et agir sur ces territoires nouveaux, que l'on définit toujours comme un «entre-deux». Notre proposition consiste à distinguer clairement deux sens, certes conjoints mais souvent confondus, de cet «entre-deux».

Le premier est un sens morphologique et géographique. Il privilégie la question de l'inscription de la ville dans l'espace existant et inversement, celle de la **localisation** des espaces dans l'extension urbaine. D'une manière ou d'une autre, ceux-ci sont situés *entre* deux villes, *entre* plusieurs quartiers ou du moins *entre* des zones bien différenciées — ce qui suppose au passage que soient reconnus et identifiés préalablement des **espaces morphologiquement distincts** : par exemple, la ville moderne et la ville ancienne, le centre et la périphérie, le village et la banlieue...

On notera que ce sens premier oriente déjà le travail d'éventuels concepteurs en leur demandant, implicitement, de résoudre la question du lien, spatial et fonctionnel, que ces *territoires intermédiaires* sont susceptibles d'établir entre des entités existantes. Qualifiés d'intermédiaires, ces territoires sont pourtant à proprement parler innommables : on les qualifie tant bien que mal de «délaiés», de «friches» ou de *nomanslands*. Ils sont généralement marqués par une forte indétermination : leurs limites sont floues, leurs caractéristiques invisibles et leur devenir incertain. Leur situation habituellement résiduelle ne permet de les définir que par défaut, en creux et comme en négatif. Du même coup, ce qui implicitement est attendu du projet, c'est qu'il retourne cette situation, qu'il redonne une forme à ce qui a perdu sa fonction ou qu'il impose une image forte à ce qui ne l'a pas encore trouvée.

Le second sens est un sens morphogénétique et historique. Il privilégie cette fois la question de l'inscription de la ville dans le temps et inversement, celle de la «**temporalisation**» des espaces dans le territoire. C'est ce sens second, plus difficile à appréhender, que nous souhaiterions remettre en avant, parce qu'il nous semble induire un renouvellement des démarches de conception dans lesquelles la création architecturale ne peut plus être détachée de la complexité du projet urbain. Quel que soit le territoire intermédiaire sur lequel on intervient, la démarche de projet se doit alors d'articuler, de synchroniser ou d'enchevêtrer des époques, des rythmes de développement ou du moins des types de rapport à la ville bien différenciés — ce qui suppose cette fois que l'on identifie des **espaces morphogénétiquement distincts** : le quartier immuable, le quartier en transformation et le quartier nouvellement créé; la ville permanente, la ville en mouvement ou la ville émergente; l'espace connu, l'espace vécu et l'espace sensible.

On notera cette fois que le travail du concepteur n'est plus focalisé sur la revalorisation d'un territoire intermédiaire, au sens spatial du terme, mais sur la constitution de ce que nous appellerons des **territoires hybrides**, en un sens logique. Il ne s'agit plus seulement d'établir un lien entre deux espaces ou de remplir un vide, il s'agit de générer de la complexité, c'est-à-dire, rigoureusement, de penser l'*hybridation de niveaux logiques différents* qui interagissent dans le processus de formation de la ville. Schématiquement, nous proposons d'en distinguer trois : celui de la **fonctionnalité**, celui de la **socialité** et celui de la **sensibilité**². Ce que l'on peut alors explicitement attendre des projets, c'est qu'ils recomposent ces trois niveaux, qu'ils inventent des modalités d'articulation entre eux, qu'ils proposent des moyens inédits de faire évoluer simultanément la fonction, l'usage et la forme.

LA LOGIQUE DU TIERS INCLUS DE L'ANALYSE CRITIQUE À LA PRATIQUE DU PROJET

La distinction sémantique précédente entre le territoire intermédiaire, entendu comme catégorie morphologique, et le territoire hybride, entendu comme processus génératif, amène trois remarques, qui constituent de notre point de vue autant d'enjeux pour le projet urbain ou environnemental.

1. De la thématique, déjà ancienne, de l'«architecture urbaine», on passe à la problématique d'un «urbanisme architectural». L'enjeu n'est plus de produire une image de la ville à travers une production architecturale qui serait typiquement urbaine (maisons de ville, ordre contigu, composition de façades et autres critères chers à la typo-morphologie), il est de concevoir l'architecture ou le jardin comme un *moyen de générer* la ville ou l'environnement urbain, non seulement dans sa forme, mais aussi et avant tout dans son évolution et sa dynamique propre. Le bâtiment ou le parc urbain est moins conçu comme une œuvre en soi que comme un médium (un objet intermédiaire ou transitionnel), qui est potentiellement porteur de certains effets sur le développement de la ville, sur la mutation de ses fonctions ou sur la transformation de ses usages.

2. D'un modèle de conception déterministe, on passe à un modèle contextualiste (les physiciens diraient probabiliste). Loin de penser que l'on pourra imposer son œuvre, son plan ou son programme en appliquant des normes stylistiques ou urbanistiques arrêtées, on cherche avec plus de modestie à se *donner*

des règles du jeu pour infléchir des tendances ou orienter révolution en cours. Et ces règles ne peuvent être énoncées que par rapport à un certain **contexte**, toujours local et circonstanciel³. Les effets escomptés sont probables, ils ne sont jamais assurés. Les «règles» du jeu, comme le mot l'indique, ne sont pas normatives mais régulatrices (elles ne cherchent pas à normaliser le produit, elles visent à réguler le processus)⁴.

3. D'une logique implicitement duale, on passe à une logique explicitement ternaire. De la logique duale qui tendait à opposer la forme à la fonction en excluant du débat tout argument tiers (et à prolonger indéfiniment le débat sur le primat de l'un sur l'autre ou réciproquement), il s'agit de passer à des logiques ternaires dans lesquelles le projet ne prend consistance que par sa capacité à *configurer le niveau technique* de la fonctionnalité, *le niveau social* de l'usage et *le niveau sensible* de la perception. Tiers exclus dans le premier cas, **tiers inclus** dans le second. Hybrider, c'est inclure le tiers manquant ! Il y a derrière cette tripartition un instrument de conceptualisation théorique, méthodologique et pragmatique à la fois. Et nous aimerions évoquer brièvement son efficacité à partir de quelques exemples pris à différents niveaux ou étapes du projet qui peuvent désormais être menées conjointement : la définition programmatique, la formalisation conceptuelle et la méthodologie de projet.

LA DÉFINITION PROGRAMMATIQUE :

UN OUTIL DE REDÉFINITION DES CAHIERS DES CHARGES

Soit l'outil classique du cahier des charges ou du programme, qui tend à rapporter un découpage fonctionnel normatif à des surfaces ou des coefficients d'occupation du sol. La logique ternaire précédente permet d'en renouveler le mode. D'une part, elle abandonne l'obsession de la définition exhaustive d'objectifs concrets, mais totalement déterminés dans l'espace et dans le temps, pour s'attacher à la redéfinition d'*intentions précises*, ouvertes et modulables dans le temps. D'autre part, elle permet de spécifier trois types d'enjeux correspondant aux trois registres de référence.

Un exemple. Une étude urbaine commandée par une administration genevoise sur un territoire intermédiaire situé entre le centre historique de Carouge et les grands ensembles de deux communes périphériques nous amène à proposer la constitution progressive du «Parc des Communes réunies», destinée à préserver à long terme un grand vide à l'échelle de la ville, en train de se densifier et de réunir des communes initialement séparées⁵. Un tel projet, sur un territoire actuellement totalement déstructuré et parcellisé par la multiplicité et l'enchevêtrement de voiries automobiles de toutes sortes, nécessite que soit mise en place une stratégie d'identification, de reconquête et de plantation de ce territoire⁶. Sommés d'esquisser un programme visant à prouver le réalisme d'une telle idée, nous décidons d'échapper à l'exigence de définir les fonctions à venir et les surfaces à reconquérir en énonçant par contre de façon aussi précise que possible les enjeux d'une telle réalisation.

L'enjeu fonctionnel. Créer à long terme un grand parc de jardins aux fonctions différentes par la reconquête progressive de parcelles en friches ou en perte d'activité, et reconnecter les quartiers aujourd'hui séparés par un jeu de passerelles enjambant les voies routières ou autoroutières. L'enjeu est de regrouper progressivement les types de jardins pouvant faire l'objet d'usages et de pratiques aussi divers que possible : jardins familiaux ou plantages à l'usage des habitants défavorisés; parcs naturels, jardins à thèmes ou jardins virtuels autour d'équipements spécifiques: promenades guidées et cheminements libres; parcelles très aménagées à haut degré d'entretien et terrains vierges dont le développement et la métamorphose naturelle font l'objet d'un entretien différencié; grandes surfaces pouvant accueillir des activités temporaires (manifesta-

tions culturelles ou parkings temporaires) et espaces libres de jeu, de sport ou d'agrément... L'accessibilité exceptionnelle du site, par tous les modes de transport, en fait potentiellement un parc d'échelle régionale. Le réseau des chemins piétons devient l'élément structurant du parc, qui relie les quartiers d'habitations des communes réunies à la campagne genevoise.

L'enjeu social. Composer une partition de toutes les activités liées à la nature en ville. Ces aménagements devraient se développer dans le temps en fonction des opportunités de développement des ensembles d'habitat, de commerce ou d'équipements attenants. Ils pourraient faire l'objet de concessions territoriales de communes, associations ou autres institutions plus lointaines, pour peu qu'elles inscrivent leur création dans le cadre évolutif d'un schéma directeur paysager de l'ensemble du parc.

L'enjeu sensible. Relier les quartiers et estomper la circulation par la création de mouvements de terre permettant d'intégrer ceux de la voirie. Cadrer et unifier le territoire par la plantation homogène espacée d'arbres de haute tige. Cette plantation pourrait être faite rapidement (parrainage, pépinière urbaine...) afin de générer une image quasi immédiate d'un territoire paysagère qui donne à voir les limites du parc, lui confère une unité et une ambiance commune (filtrage de la lumière et de l'environnement sonore...), qui lui assure une identité de plus en plus forte à l'échelle du siècle (croissance végétale et espacement), et qui assure une continuité de développement dans le temps en offrant une liberté maximale dans la gestion des programmes d'aménagement et des principes de création jardinée (évolution des rapports à la nature).

Ceci n'est qu'un exemple et un cas particulier. Mais on peut comprendre à partir de là le rôle médiateur que l'on peut faire jouer à la formalisation d'enjeux de ce type. En échappant à renoncé figé d'un programme classique (que l'incertitude sur le rythme effectif des reconquêtes territoriales aurait ici rendu abstrait et rapidement caduque), la formulation des trois types d'enjeux permet de fixer les idées pour un temps long sur des plans différents et, dans ce cas, de motiver des acteurs de cultures différentes (politiques, institutionnels, associatifs, privés...). On se trouve, si l'on veut, dans une situation de «programmation intermédiaire» qui renvoie à la position intermédiaire et presque au nouveau métier que des concepteurs de formation éventuellement très différentes doivent aujourd'hui inventer lorsqu'ils sont chargés d'études urbaines ou environnementales qui les placent, fatalement, *entre* la logique de la maîtrise d'œuvre et celle de la maîtrise d'ouvrage (hybridation à nouveau).

Ajoutons que la définition de tels enjeux peut servir de référence, à long terme, dans la gestion des opérations successives qui se réaliseront sur le territoire concerné; à ce titre, ils constituent un outil de **conception négociée** entre l'auteur du projet territorial ou urbain et les architectes d'opération s'inscrivant dans le périmètre concerné : les discussions sur chaque projet particulier ne se focalisent plus sur la forme ou le style du projet mais sur la façon dont le projet valorise ou non les enjeux initiaux⁷.

L'ANALYSE CRITIQUE :

UN OUTIL DE DÉCLINAISON DE CONCEPTS TRANSVERSAUX Deuxième exemple, dans un autre registre.

Soit la **notion de densité**, qui crée un large consensus dans des milieux différents dans la mesure où elle paraît avoir une valeur universelle, mais qui sème aussi le trouble dans la mesure où elle masque une diversité presque infinie de significations (entre les disciplines), d'usages (au sein même d'une même corporation, notamment par exemple chez les architectes et urbanistes praticiens) et d'effets sur la forme urbaine ou les pratiques sociales. La mise en œuvre du modèle ternaire nous oblige à en formaliser le sens par rapport à trois champs de

signification différents que nous avons regroupés sous les notions respectives de polarité, de mixité et d'intensité⁸. Le mot **polarité** connote en effet avant tout la dimension spatiale (c'est une notion géographique) et mesurable (c'est une notion physique) de la densité. Mais à la différence de celle-ci, la notion renvoie à une géographie dynamique et à une physique de la relativité : elle désigne l'état d'équilibre dans lequel se trouve un corps entre deux pôles opposés. La polarité d'un lieu, c'est en quelque sorte son pouvoir d'attraction ou de répulsion par rapport aux lieux qu'il polarise, c'est la façon dont il articule plusieurs échelles (celles, par exemple, du bâtiment, de l'îlot, du quartier, de la ville...), c'est encore la façon dont un centre (plus précisément un pôle) se constitue ou se défait... Pourquoi alors ne pas parler de *centralité*? Parce que ce mot sous-entend le développement d'un centre au détriment d'une périphérie, laquelle en devient fonctionnellement dépendante dans un système géographique hiérarchisé, tandis que la polarité signifie au contraire le développement conjoint des centres et des périphéries, ou plus exactement le développement conjoint de pôles qui ne sont plus ni centraux ni périphériques mais qui s'auto-équilibrent dans un système géographique dynamique et réticulaire. En d'autres termes, la problématique n'est plus celle d'une monocentralité dans un système hiérarchique dont les indices de densité seraient les garants, mais celle d'une multicentralité dans un système réticulaire que d'autres outils doivent permettre d'orienter ou de gérer.

Le mot **mixité**, d'usage aujourd'hui courant dans le jargon technico-scientifique des urbanistes, connote bien en second lieu la dimension sociale de la densité. Densité et mixité sont souvent associées et considérées en quelque sorte comme les deux mamelles de l'urbanité. Mais comme la densité, la mixité est souvent réduite à l'idée d'un mélange fonctionnel. Un quartier qui comprend de l'habitat et des bureaux sera dit «mixte»: une rue qui réunit les fonctions résidentielle et commerciale est une zone «mixte», etc. Or, si un tel mélange fonctionnel, mesurable, peut sans doute faire émerger dans certains cas une réelle mixité sociale, nous préférons réserver ce terme pour désigner l'aptitude d'une collectivité vivant dans un lieu particulier à générer des liens sociaux et conviviaux. Autrement dit, de la même façon que la notion de polarité se démarquait de celle de centralité tout en l'incluant, celle de mixité se démarque de celle de *mélange fonctionnel* tout en l'incluant : elle désigne toute forme d'interaction entre le niveau technique d'un mélange mesurable de fonctions urbaines déterminées et le niveau symbolique d'un mélange observable (même s'il est non mesurable) d'usages et de pratiques ordinaires. Au premier niveau, la problématique implicite est celle, classique, du fonctionnalisme de l'époque moderne : mise en ordre de l'espace et classification humaine dans des classes sociales ou des catégories fonctionnelles. Au second niveau, la problématique devient explicitement celle de la gestion du désordre qui fait l'urbanité d'un lieu, doublée de celle de la génération d'une «biodiversité» humaine qui assure, sans prétendre le déterminer, un équilibre minimal entre des populations ou des cultures éventuellement très contrastées.

Quant à la notion d'**intensité**, elle connote par différence la dimension sensible de celle de densité (et, de fait, on sait qu'il existe souvent un très grand écart entre densité et sentiment de densité). Pourquoi? Parce que d'un côté, le mot «intensité» signifie le degré d'activité ou d'énergie d'un phénomène sensible (le son, la lumière, le geste); de l'autre, il désigne la prégnance ou la vivacité d'un sentiment, d'un regard ou d'une relation. Intensifier la ville, ce sera donc, par des moyens sensibles, intensifier le rapport à la ville, en offrant une meilleure acuité perceptive, renforcer le sentiment d'urbanité ou encore renforcer l'identité du territoire considéré. Mais ici encore, de la même manière que les notions de polarité et de mixité se distinguaient respectivement de celles de centralité et de mé-

lange fonctionnel tout en les incluant, l'intensité s'écarte et inclut l'*identité*: celle-ci, comme le dit l'étymologie, «revient au même» et sous-entend une circulation du sens qui se referme sur lui-même, celle-là entre en tension (*intensus*, tendu, est le participe passé du latin *intendere*, entendre) et suggère une circulation et une ouverture du sens. D'un point de vue théorique, la proposition est donc double : d'une part, redonner à la dimension sensible de la densité le même poids qu'à sa dimension technique et à sa dimension sociale (ne pas la laisser sombrer dans un statut annexe de dimension par surcroît); d'autre part, substituer aux problématiques de la définition de l'identité urbaine celles de la définition d'une intensité urbaine et des principes d'intensification perceptive.

Ce deuxième usage, sémantique, de la logique du tiers inclus pourrait être considéré par certains comme un jeu théorique gratuit. Et pourtant... Force est de remarquer que ce type de distinction ternaire constitue un instrument d'**analyse critique opératoire**, c'est-à-dire une méthode de raisonnement qui permet de ne pas réduire l'activité critique à l'énonciation de jugements de valeur mais de lui faire établir des distinctions logiques entre des démarches de nature différentes : ainsi, par exemple, de la distinction «motricité, mouvance, émotion» que nous avons établie à l'analyse des projets de la 5^e session d'Européen regroupés sous le signe de la mobilité, voire de la distinction entre les figures du domino, du fragment et du puzzle à laquelle nous avait mené l'analyse des projets lauréats de la session précédente⁹. Par ailleurs, il faut insister sur le fait que de telles distinctions ne sont pas sans conséquence sur la pratique même du projet urbain. Dans le cas présent, densifier le territoire ne consistera plus simplement à remplir des dents creuses ou des espaces vacants en appliquant des coefficients qui jouent un rôle de prescription quantitative. Gela consistera à spécifier et équilibrer trois ordres de prestations qualitatives consistant à négocier respectivement la polarisation, la «mixité» et l'intensification des espaces urbains en réintroduisant dans la démarche de projet les trois dimensions du temps, de l'usage et du sensible.

LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET : UN OUTIL DE VÉRIFICATION ET D'ORGANISATION DE LA COMPLEXITÉ Troisième exemple, enfin, plus concret et directement attaché à l'activité-même du projet.

Soit la notion de *città diffusa*. À sa propre image, elle tend à se diffuser dans les milieux de l'urbanisme plus vite encore que le phénomène qu'elle désigne. Pourquoi? Sans doute parce qu'elle donne un nom à ce que chacun peut percevoir comme une forme de territoire intermédiaire, au sens morphologique que nous avons décrit en préambule : des territoires extensifs qui ne sont ni ville ni campagne, qui ne s'étendent plus autour des centres existants, mais qui les relient par un jeu de bandes continues, qui ne hiérarchisent pas l'espace mais tendent à le réticuler... Face à cette forme nouvelle, l'urbaniste est emprunté. Et le réflexe, assez naturellement, sera d'aborder le problème de la restructuration de tels territoires en privilégiant la dimension paysagère, en développant des analyses méticuleuses des parcellaires, des pentes, des vues, du rapport entre le végétal et le bâti, entre le haut et le bas, l'intérieur et l'extérieur... pour dégager des principes topologiques susceptibles de lutter contre le phénomène de diffraction paysagère que génèrent à la fois la multiplication, l'éclatement et l'hétérogénéité des constructions. La mise en œuvre de la logique ternaire, une fois de plus, permet de reposer le problème autrement. En obligeant le concepteur à penser simultanément et sans ordre de priorité, non seulement la dimension paysagère, mais aussi les dimensions sociales et fonctionnelles de ces territoires extensifs, elle permet de s'interroger sur les conditions de la *città diffusa*, qu'une fois de plus nous proposerions de décliner sur trois plans différents.

Les **conditions environnementales**, tout d'abord, relèvent, dans notre terminologie, de l'ordre des facteurs objectivables, mesurables et donc, en principe, maîtrisables de l'«environnement». ¹⁰ Elles seront en ce cas caractérisées, par exemple, par des problèmes d'accessibilité, de réseau, d'économie d'énergie... mais aussi et peut-être surtout par le découpage microscopique des parcelles en lanières et la tendance à une privatisation intégrale du territoire. Un tel remplissage, systématique et périodique, du plan ne laisse place à aucun espace majeur permettant de créer ne serait-ce que des micro-centralités ou des espaces publics de plus grande échelle susceptibles d'accueillir un minimum de fonctions et de services collectifs.

Les **conditions médiales**, ensuite, désignent les conditions d'appropriation de ce que nous appelons, rigoureusement, le «milieu» («médial», en français est le qualificatif correspondant au nom «milieu»), c'est-à-dire l'ensemble des relations fusionnelles, naturelles et vivantes que nous entretenons avec le Monde. Or, la croissance continue d'une hétérogénéité radicale des constructions individuelles implique paradoxalement une uniformisation totale (faudrait-il dire totalitaire ?) des usages, une indifférenciation des modes de vie et une codification radicale des interactions sociales, ce qui rend la constitution d'un tel milieu presque impossible : il n'y a plus d'altérité possible dans un tel environnement car, dans sa démultiplication infinie, l'autre revient au même !

Les **conditions paysagères**, enfin, touchent le rapport sensible, esthétique et infiniment variable qu'offre, dans les arts comme dans la vie ordinaire, la perception d'un «paysage». Devant la multitude de parcelles et de bâtiments individuels qui s'étendent à perte de vue, la structure historique du parcellaire, son origine campagnarde et ses caractéristiques matérielles sont effacées. Les murs s'effondrent, les terrassements disparaissent, le quadrillage et le maillage des chemins devient confus. La culture du paysage a disparu.

Absence d'espace public de grande taille, perte sociale de l'altérité, occultation paysagère de la mémoire du parcellaire. Autant de conditions d'urbanité qui manquent à la *città diffusa* pour mériter son nom de ville... Autant d'enjeux pour un projet, urbain précisément.

Ce troisième usage, méthodologique, de la logique ternaire, montre que celle-ci peut devenir un instrument de **vérification de la démarche** du projet — pour le concepteur autant que pour l'expert. N'a-t-on pas réduit l'activité de projet à une approche particulière au détriment des autres ? Dans l'exemple précédent, à vouloir lutter contre les logiques de marché, n'a-t-on pas privilégié outre mesure la dimension paysagère ? Dans tous les cas, le modèle nous permet de contrôler une forme d'équilibre minimal entre les trois modalités, de mener parallèlement, puis croiser et, précisément, *hybrider* les approches environnementales, médiale et paysagère.

UNE CONCLUSION EN FORME D'HYPOTHÈSE

La logique du tiers inclus fonde la pratique du projet urbain. Des exemples qui précèdent on peut retenir les points suivants :

1. Les trois niveaux logiques ne sont pas trois catégories : ils n'ont de sens que l'un par rapport à l'autre, ou plutôt que l'un par rapport aux deux autres.
2. Ce ne sont pas trois positions hiérarchiquement organisées : ils n'ont de position que relative et la hiérarchie est enchevêtrée — variable en fonction du contexte.
3. Ce ne sont pas trois activités successives mais conjointes, qui permettent de générer et de régénérer le mouvement sans lequel la notion de projet urbain ou environnemental perdrait toute spécificité.

Entre la définition d'enjeux techniques, sociaux et sensibles, entre polarité, mixité et intensité, entre approches environnementale, médiale et paysagère, la pratique de projet se mobilise. A moins que ce ne soit, comme on l'a vu, l'analyse critique ou la définition programmatique.

Est-ce un hasard si les trois modalités que nous avons décrites réfléchissent la logique d'hybridation qui les fonde ?

NOTES

1. Ce texte est une adaptation d'un article paru dans le programme de lancement de la 6^e session d'EUROPAN, concours européens d'architecture, dont le thème était «Entre villes - Dynamiques architecturales et urbanités nouvelles», Paris, nov. 2000.
2. Précisons d'emblée que ces niveaux sont, par principe, incommensurables, ce qui signifie qu'il est impossible d'établir des moyennes ou des pondérations entre eux ; ils ne relèvent pas du même système de valeur et ne peuvent être hiérarchisés par ordre d'importance ; seul le contexte singulier dans lequel un projet sera développé pourra permettre de leur affecter des poids relatifs différenciés en fonction des effets recherchés.
3. Sans doute la notion de contexte n'est-elle pas absente du modèle déterministe, mais le contexte n'y joue qu'un rôle accessoire, purement spatial et morphologique (cf. les débats anciens sur le mimétisme ou l'intégration architecturale comme ceux plus récents autour de la déconstruction ou de la fragmentation). Dans le modèle suivant, le contexte joue par contre un rôle fondateur, mais son sens n'est plus seulement d'ordre environnemental (ce n'est plus le cadre physique dans lequel on inscrit le bâtiment), il est aussi temporel et pragmatique : il intègre, par exemple, les opportunités de réalisation et les jeux d'acteurs rendant plus ou moins probable telle ou telle orientation du projet urbain.
4. Sur la distinction entre la règle et la norme, voir notre contribution au Seminario di studio animé par P. Vigano et B. Secchi «Regole per la città», Laboratorio Brescia PRG, avril 1997.
5. Gp-b, *Un projet urbain pour le secteur Praille-Bachet*. DAEL, République et Canton de Genève. Document de synthèse, janv. 2000.
6. Sur ce projet urbain, voir dans ce numéro l'article du groupe gp-b intitulé «Une image directrice pour un territoire en mutations».
7. Telle est l'expérience heureuse que nous avons faite avec les 36 équipes d'architectes-paysagistes et d'artistes qui ont réalisé autant de jardins dans la ville de Lausanne pendant l'été 1997, à l'occasion du premier festival international du jardin urbain, «Lausanne, Jardins 97». Pour chacun des sites que nous avons retenus dans l'étude de faisabilité, nous avons défini un enjeu d'urbanité propre au caractère du lieu et les projets ont été discutés, entre nous-mêmes et les équipes, non pas autour d'une critique formelle (les styles les plus différents étaient d'ailleurs en ce cas recherchés), mais autour de la façon dont le projet valorisait le critère d'urbanité que nous avions défini et qui, lui, n'était pas négociable. Cf. P. Amphoux, «De théories en pratiques, Trois principes d'hybridation pour la ville», in O. Söderström, E. Cogato (Eds), *L'usage du projet*. Editions Payot, Lausanne, déc. 2000.
8. Telle est aussi la démarche adoptée dans la constitution de ce que nous appelons les Missions Conseil. Cf. P. Amphoux et al., *Le Contrat urbain. Une charte paysagère pour le Coteau de Cour*, rapport intermédiaire, IREC, EPFL, mars 2000. 8. Pascal Amphoux et al., *La densité urbaine. Du programme au projet urbain*, rapport de recherche n° 142, IREC, EPFL, Lausanne, 1999.
9. Cf. respectivement les catalogues d'Europas 5 et d'Europas 4.
10. La distinction rigoureuse entre environnement, milieu et paysage constitue un argument transversal et récurrent dans bon nombre de nos travaux. Elle a été initialement établie dans nos recherches sur l'environnement sonore, P. Amphoux et al., *Aux écoutes de la ville. La qualité sonore des espaces publics européens*, rapport de recherche IREC n° 94, EPFL, Lausanne, CRESSON, EAG, Grenoble, 1991. P. Amphoux, *Le paysage sonore urbain*, CD hifi, IREC, CRESSON, Lausanne, Grenoble, 1997.

ATMOS
PHARE

Mobilier d'espaces publics.^{MD}



Ceci n'est
pas un banc.

Mais une ville repensée.

Chez Atmosphère, nous portons un regard différent sur l'environnement urbain et son impact sur la communauté. Notre vision du développement durable s'accorde aux standards LEED et s'inscrit au cœur de notre démarche.

Nos produits eux aussi sont distinctifs. Innovants, au design unique, ils ont été conçus pour enrichir les espaces culturels, sportifs, éducatifs, commerciaux et de loisirs.

Aussi, nous croyons qu'entre les mains de ceux et celles qui repensent les espaces publics, nos solutions contribuent à rendre la ville plus belle, plus conviviale et plus vivante pour chaque citoyen.

www.atmosphere.com

MANIFESTE POUR DES CORPS ACTIFS 1

GREGORY ÉPAUD

« La marche est dans la nature de l'urbain. »

P. Amphoux

L'INTUITION DE LA FIGURE PIÉTONNE

Pour de nombreux philosophes l'acte de marcher posséderait des dimensions profondes et nécessaires. Pensons aux promenades de Nietzsche, de Kant ou bien encore aux rêveries du promeneur solitaire Rousseau à Ermenonville. À ce titre, l'intuition de la figure piétonne au sein de la ville possède une longue histoire. Très tôt Baudelaire, regrettant que « la forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel »², a su, au long de ses pérégrinations piétonnes parisiennes, exprimer l'intuition de la ville par le cheminement urbain loin des considérations des urbanistes autoritaires du plan. Cette intuition fut relayée par les romantiques, les dadaïstes et puis les situationnistes avec la non-théorisation nécessaire de la « dérivation urbaine » et d'une psycho-géographie de la ville de Paris. Michel de Certeau³ invite à descendre de la tour pour éprouver la chair de la ville, mais surtout pour y voir comment les individus ne se soumettent que très peu au réel projeté et imposé en pratiquant l'écart dans l'usage des produits standardisés. Jean-François Augoyard⁴ va « pas à pas » à la rencontre du « quotidien en milieu urbain » et les groupes comme Stalker⁵ prolongent, dans les creux urbains, cette tradition. Aussi, est-il possible de penser que cette intuition piétonne par l'introduction d'une corporéité vienne plus profondément interroger la ville et peut-être, d'une manière plus générale, notre manière humaine d'habiter le monde. En effet, si nous prenons cette intuition comme l'interrogation plus profonde d'un rapport au monde, nous pourrions dans le prolongement de Guy Di Méo⁶ nous demander si le corps n'est pas, dans la pensée moderne contemporaine, l'impensé de l'habiter qu'il serait nécessaire de retrouver pour fonder une urbanité soutenable.

LE CORPS ET LA VILLE DOS À DOS ?

Dès cette interrogation posée il est intéressant d'analyser les rapports historiques entretenus entre les corps et les villes. Sans retracer l'histoire urbaine, il est important de prendre conscience que le concept d'espace urbain n'est pas linéaire dans le temps et qu'il recouvre un grand nombre de réalités physiques et sociales différentes. Au cœur de la cité occidentale à l'origine de la démocratie (la *polis* grecque ; la *civitas* romaine) ou bien dans la commune médiévale, où a germé la structure de la société européenne moderne, les rues étaient grouillantes. En revanche, les formes d'habiter de l'ère industrielle par les injonctions de fluidité et les enjeux de l'« auto-mobilité » ont transformé les emprises physiques des rues en routes. Les segmentations physiques ont tellement absorbé les espaces que les corps semblent, à certains endroits, en avoir disparu. Fort de ce constat simple et sur les conseils de son ami Michel Foucault, le sociologue Richard Sennet dans son ouvrage *La chair et la pierre*⁷ analyse l'évolution urbaine liée à la représentation que les sociétés se font de la corporéité. Il mène cette analyse en s'appuyant sur de grands exemples paradigmatiques historiques et prétend ainsi que « la forme des espaces urbains s'inspire en grande partie de l'expérience qu'ont les gens (et les sociétés) de leur propre corps »⁸. Cette idée vient nous interroger d'autant plus au sein de l'habitat moderne issu des révolutions industrielles. En effet, par le biais du projet de la modernité, le corps, déjà mis à distance du monde physique qui l'entoure par la dichotomie fondamentale sujet/objet, s'est vu aspiré par un double mouvement qui allait lui retirer sa présence nécessaire⁹.

Pour Sennet, l'idéologie du mouvement libéral du XIX^e siècle, qui prôna l'individualisme, permit une expression sociologique à ces dimensions¹⁰. Ainsi, pour les libéraux, la cohésion d'un groupe peut être assurée non par la conscience mutuelle de l'altérité, mais bien par la libération et l'autonomisation de l'individu qui par sa pleine conscience et sa raison peut assurer l'équilibre nécessaire à la nation. Alexis de Tocqueville pensait que l'individualisme pouvait « engendrer un certain ordre dans la société — celui d'une coexistence de personnes renfermées sur elles-mêmes, qui se tolèrent par indifférence mutuelle »¹¹. Ce processus eut pour effet une certaine distanciation à la présence du corps de l'Autre qu'il n'était plus nécessaire de côtoyer. L'individualisme, par l'atomisation qu'il opéra sur le corps social, segmenta alors les corps physiques. Cette segmentation va être probablement renforcée par l'amélioration du confort technique qui accentuera progressivement les séparations physiques. Un exemple simple de l'expression concrète de cette segmentation peut être le changement de disposition spatiale qui eut lieu dans les trains nord-américains, dans le premier tiers du XX^e siècle, où l'on remplaça les présences en foule par des corps alignés et où chaque voyageur ne voyait plus que la nuque du voyageur devant lui. Comme le considère Henri Lefebvre, le prolongement technologique généralisé par l'industrie (tant dans l'habiter que dans les objets du quotidien comme l'automobile) est venu accentuer/filtrer/altérer le rapport au monde. À tout cela, nous pouvons ajouter la valeur de la pensée moderne pour le déplacement. Au XIX^e siècle, on s'appropriait en effet la pensée des Lumières, concevant la ville faite d'artères et de veines. Était sain ce qui se déplaçait comme le sang à l'intérieur du corps. Mais le XIX^e s'appropriait cette idée à sa manière et, comme le précise Sennet, « Au XVIII^e on imaginait des individus traversant la foule stimulés par le mouvement, au XIX^e siècle, on conçoit des individus protégés de la foule par le mouvement »¹². Le corps social inquiète. Le rassemblement est suspect. La concentration et la densité liées au mouvement de la révolution industrielle qui engendra une ségrégation spatiale forte dans la ville furent pressenties comme une source de menaces. La pensée de l'individualisme permit d'articuler cette masse en atomes et on eut tôt fait de chercher pour la ville des solutions urbaines autoritaires. D'ailleurs la « science urbanistique » est dans sa genèse une volonté des pouvoirs de limiter les frictions des corps pouvant dégénérer. « Au lieu d'investir l'espace de significations le contrôle s'exerça par la neutralisation des lieux. »¹³ On perça à Paris avec le baron Haussmann pour détruire les méandres de l'héritage médiéval et favoriser ainsi le mouvement tout en calibrant les avenues pour que les chars militaires puissent s'y déplacer avec aisance. En Amérique du Nord, on favorisa le déplacement perpétuel. On sépara les flux et on limita les possibilités d'arrêt. La mise en place généralisée des trottoirs participera de cela. Le transport individuel par l'automobile sera favorisé à l'extrême. Ainsi Robert Moses, grand urbaniste de la rénovation de New York, donna la priorité au transport individuel automobile alors que New York était l'une des villes qui avait le plus long réseau de transport en commun à l'époque¹⁴. Ainsi, pour Sennet¹⁵, « La planification des villes du XIX^e siècle favorise le libre déplacement d'individus et décourage les mouvements de groupes organisés. Les corps individuels qui se déplacent dans l'espace urbain s'en détachent petit à petit. Le mouvement dépossède



l'espace de sa valeur, et les individus perdent peu à peu le sentiment de partager le même destin que les autres.» Il précise : «L'individualisme et la vitesse anesthésient le corps moderne. Le contact est rompu». Ce qui fait dire à Alain Musset¹⁶, en raison de la simplification de l'espace public produit, que dans une certaine mesure les formes d'habiter modernes menacent l'idée même de nos démocraties. Mais est-ce là la seule incidence de cette dépossession de l'habiter des villes par le corps ?

QUAND LE PAS FAIT LIEN, UNE SCIENCE DU CHEMINEMENT

Dans les *Carnets du Paysage* numéro 11¹⁷, Jean Marc Besse esquisse le concept d'espace hodologique (*hodos*: chemins; et *logos*: science, la science des cheminements). Ce terme est fondé sur les recherches d'un psychologue du début du XX^e siècle, Kurt Lewin. En analysant les transformations de la perception du paysage par un soldat à mesure qu'il se rapproche du front, Lewin propose le concept d'«espace de vie» qui se définit par des «valences», soit des inclinaisons attractives ou répulsives qui vont jouer sur la perception du paysage. Un soldat se rapprochant du front tout en pensant à sa protection physique va orienter le paysage: il y aura un «avant» et un «arrière», une limite. Au contraire, le paysage de paix ne semble plus orienté et s'ouvre de tous côtés. Cette définition fut prolongée par Jean-Paul Sartre qui y mêla la pensée de Heidegger. Ainsi, Sartre parle de la possibilité de dresser une «carte hodologique de notre Umwelt» (qu'il définit comme «le monde qui nous entoure»), une carte qui varierait «en fonction de nos actes et de nos besoins». *A contrario* du retrait rationnel de l'individu opéré par la pensée moderne qui a exclu le corps du monde des phénomènes en omettant sa matérialité première, pour le philosophe, le monde n'est pas une réalité physique distincte du corps. Il serait donc davantage à considérer comme un rapport, un lien, qui mène d'objets physiques à une perception et réciproquement. Le monde s'apparente à un processus, un système de relations et de chemins qui font que l'existence du sujet préexiste à l'essence des choses et c'est dans leur rapport que l'on peut chercher une mondanité, un rapport au monde. Sartre appelle ce monde l'«espace hodologique», car les objets ne sont pas là devant nous comme une somme de points distincts, mais s'expriment par tous les chemins qu'ils nous offrent. C'est un «espace vécu, milieu de l'action, site ou complexe d'outils, porteur des possibilités et du futur dans le monde»¹⁸. Le corps, par l'articulation qu'il opère entre les données physiques et nos inclinaisons devient, dans cette perspective, notre condition au monde. En tant que filtre perceptif et possibilité d'action sur le milieu, il est un cadre privilégié de tous ces chemins du possible. Aussi peut-on penser que «les concepts relatifs à l'espace sont des actions intériorisées»¹⁹. Cette hypothèse de l'espace hodologique interroge simultanément l'individu et la corporéité au sein de l'urbain actuel. La pensée urbanistique moderne fut instruite dans le cadre d'une vision «instrumentalisante» du corps et d'une pensée de la spatialité euclidienne. Le *modulor* corbuséen en est un exemple frappant. Au-delà de la fragmentation des facettes de la vie et de leur rationalisation, cette pensée a colporté avec elle une appréhension statique de la corporéité et de la spatialité. Pour les Modernes, l'espace est objectif, homogène, isotrope, uniforme... Cette hypothèse a permis l'instrumentali-



sation de l'espace et, par là même, son dévoiement. Or, comme le démontre l'anthropologue de l'espace Edward T. Hall dans son ouvrage pionnier *La dimension cachée*²⁰, l'espace relève de bien d'autres dimensions autrement plus complexes et profondes. En effet, pour cet auteur, l'espace est une appréhension projective du corps physique filtrée par la culture relative. Il décrit alors l'homme entouré d'une «bulle» qui constituerait, au contact des éléments qu'elle croise, la sensation perceptive et donc l'espace. Il nomme cette dimension immatérielle du corps la proxémie et y voit une part active de la production d'espace. Cela a deux conséquences majeures: la première est que l'espace est relatif au filtre perceptuel du corps et donc que la kinesthésie est une forme de production d'espace. La seconde est que l'espace est une valeur relative individuellement et surtout culturellement. Donc parfois une proposition aménagiste réduit, en ramenant le corps à des fonctions, les potentialités de l'espace. Mais l'auteur pousse plus loin et, dans ce contexte, il propose les deux hypothèses erronées qui empêchent la saisie de l'importance des nombreux éléments qui contribuent à créer le sentiment humain de l'espace: 1) il existerait pour chaque effet une cause identifiable; 2) l'Homme serait une fois pour toutes contenu dans les limites de sa peau.

La construction de la spatialité résultant d'une perception active interroge le mode de vie des espaces d'auto-mobilité, figures modernes des villes. En effet l'organisation fonctionnelle, issue des exigences de production industrielle liées à la croissance et à la consommation²¹, pousse le corps à passer le plus clair de son temps dans des spatialités cloisonnées. Cette situation complique le processus d'appropriation des lieux nécessaire à l'habiter et par là même réduit nos dimensions humaines. La voiture en est le symbole le plus mortifère. Ainsi la forme présente de la ville est d'une certaine manière une émergence appauvrie de la «société du spectacle» dénoncée par Guy Debord²², car en ces lieux la corporéité a été retirée de toute expérience urbaine active au profit du spectacle. On a troqué la scène contre l'écran. La passivité contre l'implication. L'absence contre la présence. Une histoire officieuse, presque marginale, a, dès le début de «l'embellissement des villes», apporté sa critique de la perte du corps urbain par la perte du corps physique dans son expérience de la ville. Au sein des routes urbaines le corps peut devenir une anecdote au désert, un accident du désurbain. Ce qui amènera Marc Augé à parler, pour les nouveaux espaces dits urbains, de «non-lieux»²³. Finalement, comme l'écrit Richard Sennet dans son ouvrage *La ville à vue d'œil*, notre problème urbain ne serait-il pas «de savoir comment rendre à l'extérieur sa réalité de dimension de l'expérience humaine»?²⁴ Ne pourrions-nous pas chercher certains éléments de réponses par une reconsidération du corps et de ses liens? Quelles spécificités cela induirait-il sur le projet d'aménagement?



L'APPORT DE LA MÉSOLOGIE POUR LA PENSÉE URBAINE

Dans son ouvrage *Médiance ; de milieux en paysages*²⁵, Augustin Berque écrit : « il se trouve qu'une certaine civilisation, la nôtre, a entrepris à un certain moment, les Temps Modernes, de démarquer systématiquement le physique du phénoménal, le réel du symbolique, la nature de la culture ; bref, d'objectifier le monde en retirant toute subjectivité. Cette entreprise, le projet occidental moderne, a engendré l'objectivité des sciences 'dures', et de là une emprise technique sans précédent sur la nature ; une emprise physique du sujet sur l'objet, insoucieuse des prises phéno-physiques du sujet avec l'objet.²⁶ On peut penser que les utopies urbaines modernes, comme l'analyse Françoise Choay²⁷, ont par l'absence de la prise en compte de cette dimension toujours fourni des modèles plus ou moins inappropriés. En fait, ne pourrait-on pas faire l'hypothèse que la généralisation de la pensée aménagiste, propagée dans la marchandisation de l'habiter, ne serait apte qu'à produire des espaces externalisés et que donc, au contraire de construire un monde, elle ne puisse qu'agencer des objets qui s'étouffent par manque de prédictions ? D'une certaine manière l'idée de design en aménagement est basée sur la projection savante et instruite. C'est une « vision » alimentée par des raisonnements et qui s'autoréalise. Cette vision porte en elle des valeurs. Elle impose une réalité. Mais surtout elle invente un monde en lieu et place de permettre sa coconstruction. Cette projection est une mise à distance de la réalité par la désincarnation qu'elle suppose. Et, comme le fait remarquer Sennet, « La planification d'un espace neutre est un acte de domination et d'infériorisation des autres²⁸ ». Pourtant nous venons de voir que la spatialité n'est pas une valeur en soi. Elle est une construction et, donc, un produit. Elle est le produit laborieux et mâchonnant d'un rapport complice et d'aversion de l'intime à l'externe par le vecteur actif du corps. Les moyens techniques d'intervention et d'assemblage de la réalité physique ont fait plier la capacité de résistance du milieu et retiré les dimensions corporelles de l'habiter. Et cette capitulation exclut de fait toutes métamorphoses, c'est-à-dire une mutation poétique et sensible d'une maturation d'actes quotidiens efficaces métamorphosant le réel en perpétuel mouvement. Il est important de prendre en compte la dépossession opérationnelle des milieux qu'ont effectuée les logiques capitalistes et libérales du XX^e siècle sur les individus et, par voie de conséquence, sur les milieux, pour aboutir aux villes actuelles afin de proposer des solutions soutenables. L'espace fragmenté par la fragmentation des corps physiques est comme affamé, partout absent. L'espace est un rapport réciproque et son appauvrissement relaie l'appauvrissement des dimensions accordées à l'Homme pour l'Homme. La mésologie influe alors sur l'hypothèse du projet pour toute personne qui doit « modifier » un endroit quelconque. En effet, comme le résume si bien Jean François Augoyard²⁹ dans son article sur les paysages sonores dans la théorie du paysage en France (1974-1994), toutes ces dimensions ne permettent plus au projet d'être simplement dans/ une vision indemne d'une unique esthétique contemplative et aménagiste. Car c'est aussi, voire avant tout, dans l'expression d'un quotidien de l'action banale, dans l'ensemble de pratiques mésologiques, que le paysage et la ville naissent, que le monde humain, gage de notre humanité, se réalise. Ces multiples dimensions obligent à rechercher d'autres formes au projet qui ne peut s'enfermer



dans des logiques simplement aménagistes. À ce titre, tout comme l'auteur, nous relevons trois impératifs dont le projet doit tenir compte pour faire émerger ses ambitions :

- il doit permettre « une relation dialectique entre la dimension physique et la dimension phénoménologique de l'environnement perceptible » et participer à son installation ;
- il doit poser comme priorité « une réinsertion du sujet dans le paysage », car nous savons à présent le prix à payer lorsque nous nous y soustrayons ;
- il faut qu'il puisse instruire « l'invention du paysage », car « l'esthétique de la mimesis nous a fait croire que le paysage était une donnée naturelle mis en scène par l'art, une perception close sans devenir. Pourtant nous le savons de plus en plus, la perception de l'environnement fait partie de l'invention du quotidien. » Le projet doit tout autant susciter cette invention qu'y participer pour renouveler la pensée urbaine.

DE LA NÉCESSITÉ DE L'ÉCHELLE PIÉTONNE AUX DIMENSIONS POLITIQUES

Ainsi envisagée, la nécessité piétonne vient donc interroger les dimensions du projet urbain en souscrivant à une approche dialogique et dialectique des dimensions de l'urbanité. Elle pose, de fait, une nécessité de reconsidérer les espaces vécus comme des conditions anthropologiques d'habiter fomentant notre humanité. Les espaces diffus liés à l'automobile semblent souvent être une barrière infranchissable pour mener toute action. Les logiques sectorielles induites ont comme rigidifié les espaces avec un squelette de bitume. Ainsi, toute action soutenable doit avant tout s'attaquer à la rupture fondamentale entre les individus et les milieux, rupture qui a permis les formes actuelles et y a mené. Il est nécessaire de retrouver un lent mouvement de re-connaissance, c'est-à-dire d'une reconsidération battant en brèche les a priori catégoriels de ce que l'on nomme actuellement l'urbain afin de reconnaître les milieux recouverts. Cette reconsidération doit aussi permettre de nouvelles pratiques et de nouvelles appropriations des lieux. Comme nous l'avons vu précédemment, le vecteur du corps est fondamental et probablement l'absence la plus grave de la ville. Dans cette perspective il faut peut-être opposer aux espaces des flux métropolitains et de la « fabrication de la ville » ceux de territoires localisés et vécus d'une « ville du Faire ». En effet, redonner une place au piéton, exclu par des logiques sectorielles, apparaît comme une première hypothèse nécessaire et pertinente d'un projet urbain soutenable. Comme nous y invite Pascal Amphoux, « on peut se demander si la marche ne constitue pas un opérateur potentiel de nouvelles formes de renouvellement urbain³⁰. En effet, la marche, en inscrivant le corps dans une dimension dynamique, met en jeu l'esprit d'une manière particulière. Ce rapport dialogique d'un corps en mouvement et d'un esprit aux pensées rêveuses instruit une double construction, celle du sujet et du monde qu'il habite. Le piéton est alors susceptible de « faire la ville » en induisant l'espace. Comme l'écrit Rachel Thomas, « [d]écrite comme une « technique du corps », comme un « acte social ordinaire », la marche peut devenir « l'instrument de composition de la ville ». Elle demeure surtout « un moyen de s'ancrer à la ville³¹. La marche en ville, c'est l'assemblage d'infinis possibles « où rien n'est tranché entre le même et le différent³². Introduire le corps dans ses trames c'est lui redonner le potentiel du peut-être. L'aléatoire de la progression du corps, les idées changeantes et l'esprit vagabondant apparaissent comme autant de conditions d'une construction d'urbanité. La pratique urbaine par des corps actifs suppose un champ des possibles susceptible d'alimenter tout simplement notre condition humaine. Pensons un instant aux multiples possibilités offertes lors d'une marche ou d'un trajet à vélo. La rencontre fortuite, le hasard d'un sourire, l'arrêt sous une ombre bienfaitrice, les

paroles échangées, la concession à l'impromptu... Ce genre de pratique, à l'image d'un champ de force en physique, est capable d'initier une multiplicité de situations imprévues qui sont fondatrices, dans le rapport à soi, à l'autre et au monde, de notre humanité³³. Et si, à l'inverse, l'on considère le champ des imprévus du trajet auto-mobile, il se résumera, malheureusement bien souvent, aux seuls accidents de la route. De tout cela que peuvent en retirer tout ceux qui prétendent modifier l'espace? Instruite de toutes ces dimensions l'action devra chercher un processus plus large et global qui s'inscrira dans le faire. Le faire, inextricablement relié à ceux et celles qui font et qui pratiquent. C'est le faire qui porte attention et qui permet une prédication apte à accoucher d'une spatialité. C'est par le faire que l'on intègre le milieu à un processus partagé. C'est dans ce faire, dans cette « médiance », que se nourrissent mutuellement Milieux, Hommes et Sociétés. Ce faire est le garant d'une résistance mutuelle. Il faut envisager le paysage comme l'image de cette résistance. C'est en quelque sorte le paysage 1 de la mobilité fondateur du paysage vernaculaire dont parle si bien John Brinckerhoff Jackson³⁴. Il faudrait alors pour le projet rechercher les possibilités d'une ville du faire. Basculer du paradigme de la production de l'urbain à la ville du faire. Un projet actif, participatif, interactif d'une dialectique à l'œuvre. Le projet de paysage au sein de la ville porte ces enjeux et devient ainsi un projet de société, un projet politique. Interroger la ville par le corps instruit sur l'impossibilité dans sa toile de produire du paysage. Peut-être faut-il alors mettre en place un processus de paysage, initier la coconstruction par de nouvelles pratiques et interroger les formes de gouvernance actuelles. Dans une perspective mésologique, chercher à faire la ville cela pourrait être, avant tout, donner, à la manière d'un jardin, les possibilités du vivant sur le vivant lui-même. Participer à coconstruire un espace de représentations partagées et personnelles et instruire un processus en favorisant une (re)prédication de l'espace dans la simple mesure de la quotidienneté. Dans la discrète mais massive opération du banal. Par là même pourrait s'opérer une vaste action de la pensée imaginante de l'individu et du groupe à même de proposer, ou de révéler, une poétique de l'habiter partagée. C'est ce que je nommerais, dans le prolongement d'Henri Lefebvre³⁵, le droit à la ville. Une ville du faire plutôt qu'une ville fabriquée ou la fabrication de la ville. Le droit à la ville, c'est le droit de faire la ville et ainsi de se réaliser. La ville doit être un bien commun, une oasis plutôt qu'un désert, car « l'urbanisation du capital nous emprisonne de mille et une manières »³⁶. Notre civilisation est une civilisation qui confisque l'imaginaire et son action sur le monde par un marché des tendances où l'on troque toute part de créativité pour l'adhésion à une normalisation sans ampleur d'un mode de vie standardisé. Aussi les territoires urbains doivent-ils être les lieux privilégiés et remarquables d'une expérience démocratique à faire (ré)émerger par la confrontation des corps physiques et du corps social en donnant naissance à un paysage commun. Comme le rappelle Augustin Berque, « ce rapport peut être assimilé à une prédication : nous chargeons notre environnement de prédicats humains, anthropologiques, qui donnent historiquement un sens aux choses mais aussi à notre propre existence »³⁷. N'est-ce pas le rôle que doivent endosser le paysagiste et l'architecte en étant à l'initiative de ce processus tout en recherchant une langue commune de la ville? Car, comme le rappelle Pierre Sansot, « La ville n'existe, disent les phénoménologues, que si elle est révee, représentée, imaginée. »³⁸ Ainsi, peut-être, retrouverons-nous notre condition poétique d'existence³⁹, car lorsque je marche « ce n'est pas moi qui rêve la ville, c'est la ville qui rêve en moi ».⁴⁰

NOTES

1. P. Amphoux, 2004, « Marcher en ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, no 97, 0180-930-XII-04/97, p. 137-140, © METATM.
2. C. Baudelaire, 1975, *Œuvres complètes*, tome I, Paris, Gallimard, coll. « La Bibliothèque de La Pléiade ».
3. Dans M. De Certeau, L. Giard et P. Mayol, 2003, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard.
4. J.-F. Augoyard, 1979, *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil.
5. *Les Carnets du paysage*, no 11, 2004, p. 76-80.
6. G. Di Mèo, 2010, « Subjectivité, socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie », *Annales géographiques*, no 675, p. 466-491.
7. R. Sennett, 2001, *La chair et la pierre*, Paris, Éditions de la passion.
8. *Ibid.*
9. Les spéculations cartésiennes qui tentent de répondre au paradoxe de la persistance de l'être au travers de l'impermanence physique de la matière, soit du rapport d'un esprit permanent (ou considéré comme tel) et de sa relation avec le(s) corps éphémère(s), ont opéré une séparation intellectuelle rendant la chose physique (*res extensa*) objectivable et séparée des dimensions phénoménologiques du rapport de l'individu au monde par l'autonomisation spéculative de son esprit (*res cogitans*). E. Panofsky, dans son analyse de la modernité, interprète cette vision du monde comme une explication possible à la naissance de la perspective italienne interprétée alors comme l'expression de l'imposition artificielle et rationnelle de l'esprit sur la matière qui figea dans un même processus la multiplicité infinie et sourde du vivant. (E. Panofsky, 1975, *La perspective comme forme symbolique et autres*, traduction sous la direction de G. Ballangé, précédée de *La question de la perspective*, de M. Dalai Emiliani, Paris, Minuit.)
10. Sennett, *La chair et la pierre*, op. cit.
11. A. de Tocqueville, 1986, *De la démocratie en Amérique, Souvenirs, l'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins ».
12. *Ibid.*
13. R. Sennett, 1992, *La ville à vue d'œil*, Paris, Plon.
14. Voir à ce titre l'article de O.D. Gutfreund, dans A. Berque (dir.), 2006, *La ville insoutenable*, Paris, Belin.
15. *Ibid.*
16. [http://www.archivesaudiovisuelles.fr/FR/_video.asp?id=1611&ress=4947&video=115002&format=68].
17. « Quatre notes conjointes sur l'introduction de l'odologie dans la pensée contemporaine », *Les Carnets du paysage*, no 11, 2004, p. 26-33.
18. Nous pouvons mettre en perspective cette notion avec l'idée de *reliance*, inventée par le sociologue Marcel Bolle de Bal, qui vient combler un vide conceptuel en donnant un caractère actif à ce substantif. Nous pouvons le résumer ainsi : « La pensée complexe est la pensée qui relie. L'éthique complexe est l'éthique de reliance [...] Il faut, pour tous et pour chacun, pour la survie de l'humanité, reconnaître la nécessité de relier, de se relier aux nôtres, de se relier aux autres, de se relier à la Terre-Patrie. » (E. Morin, 2004, *La Méthode T I V, L'Éthique*, Paris, Seuil.)
19. J.W.F. Piaget, 1976, *Le comportement, moteur de l'évolution*, Paris, Seuil.
20. E.T. Hall, 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil.
21. J. Baudrillard, 1970, *La société de consommation : ses mythes, ses structures*, préface de J.P. Mayer, Paris, Denoël.
22. G. Debord, 2006 [édition établie et annotée par J.-L. Raçon, en collaboration avec A. Debord, préface et introduction de V. Kaufmann], « La société du spectacle », dans *Œuvres*, Paris, Gallimard.
23. M. Augé, 1992, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil. Dans cet ouvrage, Marc Augé analyse les « non-lieux », terme par lequel il désigne des espaces interchangeables où l'être humain reste anonyme, comme les moyens de transport, les grandes chaînes hôtelières, les supermarchés, mais aussi les camps de réfugiés. L'homme ne vit pas et ne s'approprie pas ces espaces avec lesquels il a plutôt une relation de consommation. (Source : Wikipedia. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Non-lieu_(anthropologie)].)
24. Sennett, *La ville à vue d'œil*, op. cit.
25. A. Berque, 1990, *Médiance de milieux en paysages*, Montpellier, GIP Reclus.
26. L'importance d'un monde constitué d'une réalité physique perçue par un corps et ses humeurs a un écho particulier avec la notion de médiance développée par Augustin Berque. En effet, l'auteur y caractérise les rapports spécifiques que les sociétés entretiennent avec l'espace et la nature. De son point de vue, ces rapports sont divers et multiples. Ils mobilisent la technique, les représentations, les valeurs, etc. Mais surtout c'est par ce qu'il appelle une « trajection » du milieu au paysage que se révèlent le monde, les mondes. Berque nomme « médiance » cette trajection. La médiance se nourrit donc de matière et d'immatériel, d'objectif et de subjectif, de religieux et de profane. C'est à travers elle que, dans son itération, le monde de l'homme se réalise au sein d'un « espace hodologique » par le vecteur du corps. À ce titre la mésologie est l'étude des milieux en tant qu'ils sont ambivalents (à la fois physiques et phénoménaux).
27. F. Choay, 1965 [réimpr. 1er octobre 1979], *L'urbanisme, utopies et réalités : Une anthologie*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
28. Sennett, *La ville à vue d'œil*, op. cit.
29. A. Roger (dir.), 1995, *La théorie du paysage en France, 1974-1994*, Seyssel, Champ Vallon.
30. Amphoux, op. cit.
31. R. Thomas, 2007, « La marche en ville. Une histoire de sens », *L'Espace géographique*, 1er trimestre, p. 15-26.
32. Augoyard, op. cit.
33. Champ : objet servant à modéliser des phénomènes concernant des objets « étendus ». Par objet étendu, on entend objet pour lequel le paramètre considéré varie d'un endroit à l'autre. Cela peut être une pièce mécanique, un assemblage complexe (un véhicule, une machine, un bâtiment), une enceinte contenant un gaz, voire toute l'atmosphère terrestre ou encore l'espace intersidéral... ; en physique, le concept de champ est pratique pour modéliser les perturbations des propriétés d'un espace par une force (gravitation, électromagnétisme, etc.). Ces champs existent sans support matériel (concept abandonné de l'éther), par contre ils nécessitent la présence de sources (localisées ou non) ; on parle de champ électrique, de champ magnétique, de champ électromagnétique et de champ gravitationnel. (Source Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Champ#Math.C3.A9matiques_et_physique].)
34. J.B. Jackson, 2003, *À la découverte du paysage vernaculaire* (traduit de l'américain par X. Carrère, préface de J.-M. Besse et G.A. Tiberghien), Arles, Actes Sud / Paris, École nationale supérieure du paysage.
35. H. Lefebvre, 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
36. *Ibid.*
37. A. Berque, 2011, « Genius Loci et sens du lieu », *Jardins* [revue fondée par M. Martelle], numéro sur « Le génie du lieu », p. 21.
38. P. Sansot, 1973 [rééd. 2004, Petite Bibliothèque Payot], *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck.
39. *Ibid.*
40. « Ce texte travaille l'idée de *poiesis* comme creuset symbolique et métaphorique de l'existence de l'être humain auprès, avec et dans le Monde. Il soutient l'idée que l'être habite en poète, pour reprendre l'expression de Hölderlin, c'est-à-dire qu'il est tout à la fois le metteur au monde, en scène et en récit de sa propre réalité. En construisant poétiquement cette réalité en ce monde, l'être est alors le creuset d'un jeu dialectique qu'évoque l'étymologie de la *poiesis*, tout à la fois celle de la création et de la production, c'est-à-dire tout à la fois celle du 'faire avec' libérateur et celle du 'faire dans' conditionnel. » (A.F. Hoyaux, 2007, « De la *poiesis* comme expression et construction des mondes », dans A. Boissière, V. Fabbri et A. Volvey (dir.), *Activité artistique et spatialité*, Lille, Maison de la Recherche, Université de Lille 3.



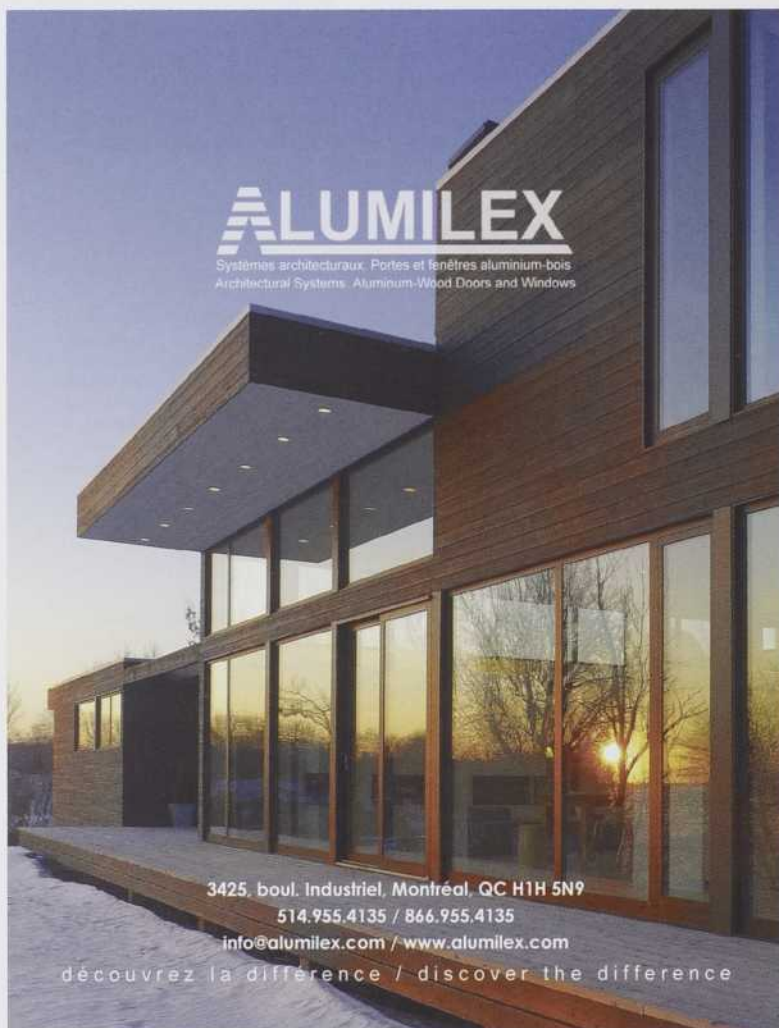
En constante évolution vers la diversification



Les produits SOPREMA répondent parfaitement à tous vos projets architecturaux.

- PARE-AIR / PARE-VAPEUR
- TOIT VERT
- COMPLÉMENTS D'ÉTANCHÉITÉ
- STATIONNEMENT
- PONT
- FONDATION
- TOITURE

1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca



ALUMILEX

Systèmes architecturaux. Portes et fenêtres aluminium-bois
Architectural Systems. Aluminum-Wood Doors and Windows

3425, boul. Industriel, Montréal, QC H1H 5N9

514.955.4135 / 866.955.4135

info@alumilex.com / www.alumilex.com

découvrez la différence / discover the difference



Savoir

Nouvelles

Outils

Projets

Communauté

Un accès unique à toute l'information
et toutes les ressources
du milieu du bâtiment durable

LE PORTAIL DU BÂTIMENT DURABLE AU QUÉBEC
VOIRVERT.ca

PORTES ET FENÊTRES ARCHITECTURALES **MARVIN**
CONÇUES POUR DURER



Peu importe ce que vous imaginez pour vos fenêtres, MARVIN a une solution pour vous. Chez MARVIN, vous trouverez un service hors pair, un grand choix d'options et des produits de qualité comme notre incomparable fenêtre guillotine «Ultimate» tout en bois ou recouverte d'aluminium extrudé. Visitez notre salle de montre, nos représentants vous aideront à choisir des produits qui correspondent à vos goûts.

MARVIN 
Portes et Fenêtres
Architecturales

8138, BOUL. DÉCARIE
514 735-7500 • 1 800 361-5858
www.marvin.com

VILLE À VENIR LE CAS DE MONTRÉAL

JONATHAN CHA ET GREGORY ÉPAUD

VILLE À VENIR : CAS CONCRETS À MONTRÉAL

De nombreux acteurs montréalais, des résidents à l'administration municipale, s'activent au quotidien pour modifier les habitudes de vie et les manières d'habiter à Montréal. L'engagement croissant des citoyens et des professionnels envers leur ville indique une volonté de contrer la solitude de l'individualisme et de revaloriser le sens du collectif. Les citoyens revendiquent l'espace ordinaire, l'espace du quotidien, l'espace non aménagé. «On a plein de friche urbaine ou de terrains sous-développés qui méritent d'être réurbanisés, d'être utilisés autrement¹.»

Au moment où certains se demandent si le «verdissement» de la société est un projet hypocrite², «l'exigence nouvelle des individus de participer à tout ce qui peut les concerner, y compris aux projets communs, doit être saisie comme une opportunité d'intégration sociale et de revitalisation démocratique»³. Les villes et les citoyens redécouvrent la proximité, la participation et réinvestissent les interstices. Cette quête d'une «walkable city⁴» permet d'apprécier les lieux de passage, du quotidien, et de retrouver le flâneur en nous.

Par l'approche sensible des espaces et sa mise en perspective du rapport entre les sociétés et les milieux, l'architecture de paysage a cette capacité de rendre nos villes plus humaines et plus écologiques⁵.

Montréal continue d'affirmer sa présence sur la sphère internationale des villes écologiques ou durables en accueillant, du 22 au 26 août, le 9^e Sommet mondial Écocité.

Ce court texte présente quelques réflexions sur des cas concrets montréalais comme autant de signes de changements à venir.

VILLES, MATÉRIAUX ET ÉNERGIES

Comme le fait remarquer Richard Rodgers⁶, il est important à présent que les villes ne soient plus dans un unique système linéaire de production, c'est-à-dire de consommation de ma-

tériaux et d'énergies à grande échelle pour aboutir à une importante production de déchets. Au cœur des milieux naturels la matière est constamment recyclée et ne se perd pas, tandis que l'énergie est dégradée et perdue. Cette caractéristique fondamentale des écosystèmes naturels peut être inspirante pour toutes les activités humaines et en particulier pour les systèmes complexes que sont les villes. Il est ainsi important de reconsidérer les systèmes urbains au travers de perspectives cycliques. L'économie de moyens, le recyclage et la production d'énergie locale ainsi que la réflexion sur une consommation pertinente vont dans ce sens. De nombreux exemples sur l'île de Montréal peuvent ainsi offrir des points de fuite intéressants avec des solutions globales adaptées. Des actes simples permettent de grands bénéfices collatéraux. Par exemple, un projet de lutte contre les îlots de chaleur par une stratégie de «tache verte» développée par Soverdi permet, au-delà de dimensions sociales primordiales, de réduire la pollution atmosphérique, d'améliorer la qualité de l'air intérieur, de réduire les impacts sur les écosystèmes aquatiques environnants, de réduire la consommation en eau potable, mais aussi la consommation d'énergie engendrée par la climatisation. La prise en compte énergétique (tant dans la production, la réalisation que l'entretien d'un projet) semble à présent essentielle. Ainsi, dans les recommandations du quartier Milton-Parc, de nombreuses recommandations sont faites concernant l'énergie, car «Le quartier est un laboratoire approprié pour des projets pilotes d'énergie renouvelable à petite échelle et décentralisés (vent, soleil, biomasse)⁷.» Dans les idées proposées, nous pouvons citer la volonté de sources d'énergie décentralisées et des petits réseaux de distribution par district pour le chauffage; la rénovation d'un édifice typique du quartier pour améliorer le rendement énergétique; ainsi que l'étude du développement de coopératives de production d'énergie et de projets pilotes de petite échelle pour faire la démonstration de l'énergie solaire, éolienne, géothermique, etc. Cette pensée systémique est



1



2



3

bien illustrée par le projet de la salle de spectacle La Tohu. En effet, ce bâtiment possède, outre des matériaux de construction recyclés, toute une ingénierie basée sur un système passif de régulation inscrit intégralement dans son contexte. On peut souligner la complémentarité des « toits verts » (qui réduisent la variation de température, limitent la charge de climatisation et de chauffage, prolongent la durée de vie du bâtiment en minimisant l'impact des rayons ultraviolets, etc.), une ventilation naturelle/hybride développée ingénieusement autour de la hauteur (23 mètres) de la salle de spectacle et jouant ainsi sur la convection naturelle des masses d'air chaud et froid (consommant 70 % moins d'énergie que les systèmes de ventilation traditionnels) ; un système de géothermie passive⁸ accompagné, depuis 2007, par des puits géothermiques ; et, pour finir, un système de chauffage rattaché à la société Gazmont qui transforme en électricité le biogaz issu du site d'enfouissement à proximité du Complexe environnemental de Saint-Michel (économie de 20 % à 35 % par rapport au coût d'un système de chauffage traditionnel)⁹. Comme le rappelle l'architecte Marie-Hélène Conta, « Changer d'énergie, c'est changer de société. Et changer de société, c'est changer de ville... Cette première rupture concerne donc l'urbanisme et l'architecture au premier chef, dans leur utilité sociale [...] Le grand enjeu, c'est l'urbanisme de transformation : adapter la ville existante pour qu'elle réussisse la mutation énergétique, en restant un instrument de civilisation et de développement pour tous¹⁰. » Ainsi l'échelle des vrais enjeux doit se chercher entre villes et territoires où chaque acteur doit rendre compte à la collectivité de la portée de ses actes.

L'AGRICULTURE URBAINE

L'autonomie alimentaire est un enjeu important des groupements humains d'échelle métropolitaine. Ainsi, souvent d'initiative citoyenne, de nombreuses actions interrogent le sens d'une production plus localisée. En ce sens, les jardins com-

munaux, qui sont aujourd'hui au nombre de 97 et dont les origines montréalaises remontent à 1975, sont l'ancêtre de l'agriculture urbaine, une production alimentaire locale et citoyenne. Plusieurs nouvelles initiatives ont émergé dans les dernières années. L'un des projets phares est le campus comestible, un projet conjoint du Groupe sur le logement à coût modique de l'École d'architecture de l'Université McGill et des organismes communautaires voués à la promotion de la justice sociale et de la sécurité alimentaire, Santropol Roulant et Alternatives¹¹. Ces intervenants ont créé un potager urbain alimentant une population démunie de Montréal. Le jardin, qui contribue à verdifier un secteur minéral du campus, se compose particulièrement de bacs de plantation novateurs par leur technique d'auto-irrigation. Ce projet de jardin productif et de conscientisation sociale a reçu en 2008 le prix national de design urbain de l'Institut royal d'architecture du Canada.

De son côté, l'Université Concordia offre une formation théorique et pratique, la City Farm School, qui procure aux étudiants les outils et les compétences nécessaires à l'aménagement d'un jardin urbain. « *This includes stakeholder and community engagement, site assessment, garden design, construction and, of course, gardening*¹²! »

Depuis quelques mois, Mohamed Hage et les Fermes Lufa promeuvent une agriculture responsable visant à minimiser l'impact de notre production sur l'environnement et sur nos ressources naturelles. Par la construction d'une serre installée sur le toit d'un édifice industriel à proximité du marché central, l'agriculture responsable répond aux objectifs de : reprendre les terres arables destinées au développement commercial ; conserver l'eau et ne pas la polluer ; éviter l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'antifongiques synthétiques et utiliser les procédés de contrôle des insectes nuisibles ; produire les aliments les plus nutritifs et les plus savoureux possible ; et créer une relation directe et transparente avec les consommateurs de leurs légumes¹³.

Ces quelques initiatives d'enseignement et de production visent à conscientiser la population aux bienfaits et à la nécessité de l'agriculture urbaine et responsable. Elles participent à l'autonomie alimentaire, favorisent les liaisons sociales et s'inscrivent dans une perspective du développement durable.

L'ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION SOCIALE

La connaissance de son cadre de vie et l'action que l'on peut y avoir influent sur les rapports émotionnels que l'on entretient avec son milieu. Ainsi, dès 1969, Kevin Lynch analysait que « celui qui possède une bonne image de son environnement en tire une grande impression de sécurité émotionnelle »¹⁴. À ce titre de nombreuses initiatives concernent l'implication de la population et la connaissance de leur environnement. L'organisme Sentier urbain intervient depuis 1993 dans des quartiers centraux de Montréal auprès d'individus, d'associations, d'organismes, d'institutions et d'entreprises désirant prendre en charge leur environnement. Sentier urbain recourt à une démarche par la sensibilisation, de l'éducation jusqu'à l'action, à l'intégration des différents acteurs de la communauté, à une réponse adaptative aux besoins du milieu, à l'inclusion des gens marginalisés et à une approche écosystémique. Se démarquant autant par ses méthodes éducatives que ses actions sur le terrain, Sentier urbain renaturalise des terrains vacants et les



1. Jardins communautaire, intersection Maguire et Henri-Julien, Montréal. Photo: Jean-H. Mercier.
2. Campus comestibles, jardins potagers de l'Université McGill. Photo Jean-H. Mercier.
3. Serres des Fermes Lufa, rue Antonion-Barbeau à Montréal. Photo Jean-H. Mercier.
4. Jardin thématique sur l'ornithologie et le compostage sur la rue Panet, Sentier Urbain, 2011.
5. Verdissement de la cour de l'école Marguerite-Bourgeoys, Sentier Urbain, 2011.
6. Puits géothermique, La TOHU, Montréal. Photo Épaud Grégory.



7. BIXI
8. Piétonisation de la rue Ste-Catherine
9. Participation peinture
10. Peinture murale, Ruelle verte.
Images : ÉPAUD Grégory

transforme en oasis de fraîcheur. De cette façon, il contribue à améliorer l'image et le sentiment d'appartenance de la population à l'égard de leur quartier¹⁵.

On peut aussi citer, depuis 2002, l'écoquartier Saint-Jacques qui est l'organisateur de Parcs vivants, un projet de mobilisation citoyenne pour l'occupation équitable des miniparcs dans le quartier défavorisé de Centre-Sud. Parcs vivants offre une gamme d'activités de proximité gratuites alliant des concerts, des récitals de poésie, des projections cinématographiques aux visites éco-historiques¹⁶.

Pour finir, pensons aux « Promenades » de Jane Jacobs, initiées à Toronto en 2007 et à Montréal en 2009, qui sont une célébration de la marche en ville visant à souligner la contribution de Jane Jacobs à la revalorisation de la densification des villes. Auteure du livre *Déclin et survie des grandes villes américaines*¹⁷, elle met de l'avant la mixité, la densité, la masse critique et la diversité du bâti comme conditions d'habitabilité des quartiers, bref la ville à l'échelle humaine¹⁸. L'événement se base sur la marche comme moyen de (re)découvrir nos quartiers, tout en mettant de l'avant les traditions locales et les histoires liées aux lieux. Il s'agit aussi d'une manière d'aborder la ville différemment et de prendre le temps de regarder autrement les rues que nos fréquentons¹⁹.

AMÉLIORATION DE L'ARTICULATION DES ACTIONS LOCALES/MUNICIPALES

La ville est un emboîtement d'échelles tant de propriétaires/gestionnaires que de gouvernances. Tous ces échelons se chevauchent et ont parfois du mal à travailler en synergie. Pourtant il semblerait que réside là un enjeu important d'une ville durable. Si l'on en croit Clément Mercier, « un grand nombre de pratiques actuelles de développement des communautés participatif (au Québec) sont liées à un mouvement qui remonte aux années 60 »²⁰. L'émergence de ce mouvement fut principalement rattachée à la difficulté d'articulation entre les modes institutionnels de gestion et les difficultés que pouvaient éprouver les populations au niveau local. « Ceci amena à revoir les modes de gestion des programmes et de dispensation des services, notamment en misant davantage sur la communauté locale et la participation citoyenne comme cadre et acteur de l'intervention publique de proximité²¹. » Pourtant, souvent encore pensées sur le mode décisionnel descendant, les politiques de la ville gagneraient à mieux incorporer les propositions ascendantes issues des populations locales. Encore une fois, les exemples ici ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais apparaissent comme de bons cas pratiques d'initiatives locales qui pourraient trouver d'autres perspectives par une échelle plus globale. Nous pouvons citer l'initiative lancée par deux parentes d'élèves qui a abouti au projet « cour verte ». Basé sur un financement de donation, ce projet vise dans certaines écoles (écoles Saint-Barthélemy, Nouvelle-Querbes, Rose-des-Vents) à enlever du bitume de la cour d'école pour créer un environnement plus végétal et évolutif. On peut lire sur leur site Internet : « En dehors des heures de classe, la cour est utilisée par les enfants du voisinage. En faisant un don pour la cour verte, vous êtes un agent de changement pour le quartier tout entier, améliorant grandement la qualité de vie des enfants du voisinage²². » Il est important également de noter que le projet considère les enfants comme les premiers acteurs du

changement de leur quotidien. En effet, ce sont eux qui auront en partie la charge de plantation leur permettant de s'instruire sur le monde végétal tout en ayant une action sur leur propre monde. Nous pouvons aussi penser à l'initiative de ce groupe de citoyens qui fonda l'association ruepublique (autrefois nommée Mile-End sans voiture) et qui se fixe comme objectif de « réévaluer le rôle de l'automobile dans la société et réaliser à quel point il serait agréable d'habiter et de visiter un quartier où il ne faut pas se préoccuper des voitures »²³. En réfléchissant à des solutions s'inspirant de rues partagées²⁴, le développement grandissant de l'initiative permet de renforcer l'attachement des citoyens au quartier tout en augmentant l'esprit communautaire. On peut aussi trouver des germes de partenariats féconds. La volonté des mairies d'arrondissements de valoriser les appropriations des pieds d'arbres est un exemple simple et concret de ce type d'association issue de l'initiative et de l'ingéniosité de citoyens ; les mairies peuvent favoriser leur développement en fournissant une part du matériel (terre et végétaux) tout en valorisant les réalisations. Comme le fait remarquer Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement Ville-Marie-Saint-Michel-Parc-Extension, à la suite du lancement du concours d'embellissement floral de l'arrondissement : « On doit amener les citoyens et les organismes à mettre sur pied des projets d'embellissement et à sensibiliser tous les citoyens à l'importance de l'écologie urbaine. Mais l'essentiel, c'est de promouvoir un véritable climat d'échange, de bon voisinage et de solidarité dans les quartiers de l'arrondissement. » Ce même esprit guide le projet des « ruelles vertes » à cela près qu'il illustre une échelle d'intervention supplémentaire liée aux « agendas 21 ». Ici, les citoyens qui désirent faire une demande dans un écoquartier pour verdir leur ruelle doivent former un comité de cinq ou six résidents. Le rôle de ce comité est de supporter l'écoquartier dans la mobilisation des résidents riverains et dans l'organisation des travaux. Mais ces initiatives peuvent aussi entrer en conflit. On peut citer le cas actuel du parc Oxygène. Après plusieurs années de demandes refusées par la Ville de Montréal, les résidents du quartier Milton-Parc²⁵ ont converti, eux-mêmes et par leurs propres moyens, une ruelle en un parc urbain qu'ils ont nommé parc Oxygène. Ensuite, ils ont demandé à plusieurs reprises à la Ville de Montréal de changer le statut de cette zone afin de pouvoir la conserver avec certitude. Mais, récemment, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a changé le zonage du terrain, sans aucune consultation, pour permettre la construction d'une bâtisse sur le terrain du parc. S'y opposant, les résidents ont constitué une initiative nommée « sauver le parc Oxygène²⁶ ». Pour Pierre Rosanvallon, la démocratie doit se définir comme un processus historique permanent. Aussi est-elle, dans cette perspective, « l'histoire du conflit entre ceux qui sont dépossédés de la parole et du pouvoir et les détenteurs de ces derniers, conflit toujours renaissant et jamais dépassé »²⁷. Le cadre privilégié de cette dynamique est certainement la cité qui doit, pour assurer une ambition de modernité politique durable, rechercher les moyens d'une synergie possible des énergies et des initiatives ascendantes et descendantes. Car, comme le précise l'historien, « Le 'défaut de volonté' ne renvoie pas tant à une faiblesse du caractère des gouvernants qu'à un aveuglement de la société sur elle-même. Il correspond à un état social dans lequel s'est distendu le sens des obligations collectives²⁸. »

NOUVEAUX PROJETS URBAINS

Des programmes sur des quartiers existants et des projets de lotissement résidentiel proposent de nouvelles manières de construire les habitats urbains. Ces projets portant sur la réinvention des cadres de vie, dont le programme Quartiers 21, visent à améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels en promouvant un environnement urbain favorable à la santé.

Le projet Petite-Rivière, mené par l'agence L'OEUF sur le site Meadowbrook, désire innover, en ne procédant pas uniquement au lotissement de l'ancien terrain de golf, mais en régénérant un ruisseau en cours d'eau, en donnant un accès collectif à un parc ennoblé, en intégrant l'agriculture urbaine, en optimisant les connectivités de transport et en créant un quartier résidentiel et commercial stimulant²⁹.

Dans le même sens, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, en partenariat avec la Coalition québécoise sur la problématique du poids, a lancé une approche concertée visant de meilleures pratiques par la planification de quatre quartiers verts, actifs et en santé (Mercier-Est, Parc-Extension, Plateau-Mont-Royal Est, Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est). L'initiative vise à atténuer l'impact de l'automobile sur le milieu urbain et à repenser l'aménagement urbain pour favoriser la marche, le vélo et les autres modes de transport actif³⁰.

PRATIQUER LA VILLE À NOUVEAU

Comme le souligne avec beaucoup d'ingéniosité et de malice Bernard Rudofsky, « *The streets is where the action is.* »³¹ Et il apparaît de manière de plus en plus évidente qu'émerge à Montréal une volonté de retrouver la rue. Ainsi de nombreuses initiatives font la part belle aux corps actifs (Sainte-Catherine, Bernard, Saint-Viateur...). Mais un autre élément marquant de ces dix dernières années est probablement l'apparition et le développement important de la pratique cycliste. En effet, il y a peu de temps encore, la présence cycliste était presque incongrue dans la ville, alors qu'à l'heure actuelle elle est devenue une figure évidente et paradigmatique des rues montréalaises. Au point où les pistes cyclables sont souvent, aux heures de pointe, particulièrement engorgées. Que ces pratiques soient favorisées par la municipalité (Bixi) ou bien qu'elles soient un moyen d'action pour revendiquer le partage de l'espace public (mouvement masse critique³²) elles sont le signe d'une volonté de pratiquer autrement les espaces urbains en rendant à la ville une échelle humaine riche de possibles. Ainsi envisagées, ces nouvelles pratiques fondent et font la ville à venir en rendant les possibilités à chacun de pratiquer son cadre de vie de manière active. Écho lointain et contemporain des injonctions radicales passées de Jean Dubuffet qui souhaitait « pour édifier une ville » « remettre à chaque citoyen du ciment et une truelle, et d'interdire l'intervention d'aucun architecte brandisseur de plan »³³.

NOTES

1. Alexandre Turgeon, président et fondateur de « Vivre en ville », cité dans R. Harvey, 2011, « Libérons la ville de l'automobile ! », *Le Devoir*, 16-17 avril, p. G6.
2. F. Deglise, 2011, « Le 'verdissage' de la société est-il un projet hypocrite ? », *Le Devoir*, 9-10 avril, p. D4.
3. A. Cluzet, 2002, *Au Bonheur des villes*, Gémenos, L'Aube, p. 32.
4. M. Soderstrom, 2008, *The Walkable City. From Haussmann's Boulevards to Jane Jacobs' Streets and Beyond*, Montréal, Vehicule Press.
5. En référence au projet de NIPPaysage pour le parc de place de l'Acadie. (E. Vieira, 2011, « L'hypernature supplante l'hyperurbain », *Le Devoir*, 9-10 avril, p. B6.)
6. R. Rodgers, 2000, *Des villes durables pour une petite planète*, Paris, Le Moniteur.
7. [http://www.ecologieurbaine.net/sites/www.ecologieurbaine.net/files/documents/ceu_docsyn_br.pdf].
8. La géothermie passive consiste à aspirer l'air extérieur, à l'amener à deux mètres sous terre dans un conduit souterrain, puis à le faire pénétrer dans le bâtiment. L'air est ainsi préchauffé ou pré-refroidi d'environ sept degrés Celsius, selon la saison. (Source : [http://www.tohu.ca/fr/TOHU/qui/pavillon.aspx].)
9. Pour plus de renseignements : [http://www.tohu.ca/documents/PavillonTOHU.pdf].
10. Extrait tiré d'un entretien avec l'architecte Marie-Hélène Contal. (Source : [http://www.ambafrance-il.org/ECOLOGIE-Entretien-avec-1.html].)
11. [http://www.mcgill.ca/community/fr/quebec/Jardin-roulant].
12. [http://www.concordiagreenhousecityfarmschool.com/].
13. [http://www.lufa.com/agriculture_responsable].
14. K. Lynch, 1976 [1960], *L'image de la cité*, Paris, Dunod.
15. [http://www.sentierurbain.org/index.html].
16. [http://www.parcsvivants.blogspot.com/].
17. J. Jacobs, 1961, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Belgique, Pierre Mardaga.
18. S. Saint-Jacques, 2011, « Ode à la promenade », *La Presse*, 4 mai, cahier « Arts et Spectacles », p. 4.
19. [http://www.ecologieurbaine.net/article/promenade-de-jane-jacobs].
20. Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation. (Par C. Mercier, sous la direction de D. Bourque, avec la collaboration de L. St-Germain. Consultable sur Internet : [http://www4.uqo.ca/observer/DevLocal/Gouvernance/participation.pdf].)
21. *Ibid.*
22. [http://www.courverte.org/nouvelle-querbes/nouvelle-querbes.html#cv].
23. [http://www.mileendsansvoitures.com/].
24. Une rue partagée est « une rue où les piétons auront autant de droits que les automobilistes ». (M. Allard, « La rue Sainte-Claire, première 'rue partagée' », *CyberPresse*, [http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/2009/03/13/01-836420-la-rue-sainte-claire-premiere-rue-partagee.php].) Cette idée repose sur l'apaisement de la circulation, également appelé modération de la circulation ou « *traffic calming* », et consiste à aménager les rues de manière à agir sur le comportement des automobilistes.
25. Dès les années 1970, les résidents du quartier Milton-Parc s'opposent à la destruction massive de leur quartier. Plusieurs maisons victoriennes en pierre grise allaient faire place à un vaste projet de rénovation urbaine dont la première partie, et la seule construite, est le complexe La Cité. Pour pouvoir revendiquer leurs souhaits les résidents créent entre 1979 et 1982 le plus important projet de coopératives d'habitation en Amérique du Nord, entraînant la rénovation de rangées entières de bâtiments construits au tournant du siècle. (Source : [http://www.miltonparc.org/].)
26. [http://www.miltonparc.org/pdf/parc_oxygene.pdf].
27. P. Rosanvallon, 2000, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires ».
28. *Ibid.*
29. [http://www.petite-riviere.com/index.asp].
30. [http://www.ecologieurbaine.net/quartiers-verts].
31. B. Rudofsky, 1969, *Streets for People; a Primer for Americans / Photographs by the Author*, New York, Garden City.
32. Une masse critique (de l'anglais *critical mass*, terme également utilisé en français) est une manifestation à bicyclette (ou tout autre moyen de transport sans moteur, tels les patins, les planches à roulettes, etc.), organisée simultanément le dernier vendredi du mois dans plus d'une centaine de villes dans le monde. Ce terme est inspiré très librement du concept en physique de masse critique pour mettre l'accent sur certains seuils à partir desquels des phénomènes physiques peuvent avoir lieu. Elles sont liées au mouvement citoyen de réappropriation de l'espace public urbain, pour des conditions de qualité de vie tant au point de vue social que physique. (Source : Wikipedia. Pour plus de renseignements : [http://massecritique.mtl.org/].)
33. F. Choay, 1968, *La ville et l'imaginaire; une enquête*, Paris, Association internationale pour la liberté de la culture.

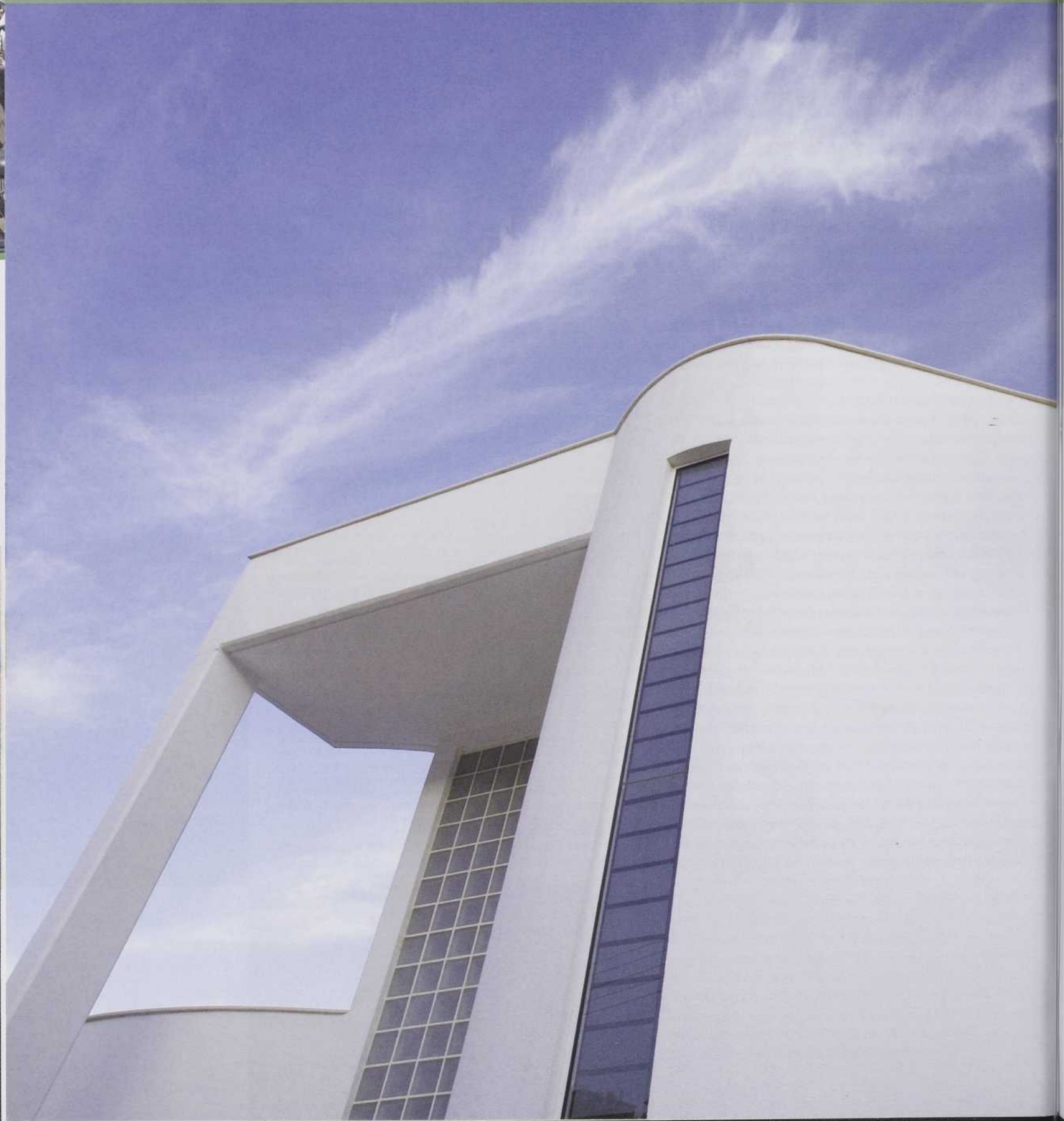


9



10

METTEZ-Y DU MAUVE.



L
V
p
e

Vo
fon
de
an
ach
une
à he
pro



Le système d'isolation/pare-air
WALLTITE ECO^{MD} convient
parfaitement à presque tout
espace que vous concevez.



Vous apportez beaucoup de soins à la conception d'un bâtiment pour qu'il soit à la fois fonctionnel, harmonieux et confortable. Le choix du système d'isolation/pare-air mérite autant de considération. Notre isolant/pare-air à alvéoles fermées a fait ses preuves. Il résiste aux années et améliore la durabilité d'un bâtiment. **WALLTITE ECO** s'adapte à toutes les formes, adhère à tous les recoins et n'a pour limite que votre imagination. Cette mousse permet de créer une enveloppe ayant une bonne étanchéité à l'air, ce qui procure à votre bâtiment l'isolation à haute performance méritée. Pour savoir comment **WALLTITE ECO** peut améliorer votre prochain projet, visitez www.walltiteeco.com ou composez sans frais le **1-866-474-3538**.



WALLTITE
ECO^{MD}

UNE CULTURE À INVESTIR

YVES DESCHAMPS

ARCHITECTES :
tous imbéciles.
Oublient toujours
l'escalier des maisons.

Gustave Flaubert,
Dictionnaire des idées reçues.

PROPOS

Au seuil de ce numéro d'ARQ qui propose de nouveaux regards sur ce que nous appellerons encore, par commodité, «la ville», de nouvelles solutions aux problèmes posés par son évolution récente et son avenir, nous n'entendons pas révéler quoi que ce soit à un lectorat déjà sensibilisé, mais seulement rappeler pourquoi il y a urgence. Il est urgent de penser la ville autrement, de faire la ville autrement parce qu'il est devenu inconcevable, impraticable, de poursuivre béatement les processus qui déterminent l'évolution d'une galaxie urbaine comme Montréal et la mènent au chaos en passant par l'abrutissement et la consommation effrénée.

Le diagnostic est posé depuis longtemps. Dès les premières décennies, mais surtout depuis le milieu du 20^e siècle, l'individualisme cher aux sociétés nord-américaines a trouvé dans l'automobile l'auxiliaire d'une expansion incontrôlée. La combinaison auto(s) / bungalow est devenue la forme concrète du rêve américain.

On a pu, quand les inconvénients inhérents à cet état de choses étaient encore limités ou mal évalués, projeter des «autopies» radieuses à l'horizon de l'an 2000 (voir *Broadacre City*). À l'heure des embouteillages chroniques, du pétrole cher et bientôt épuisé, de la pollution et de la crise universelle de l'environnement, il n'est plus possible de rêver ce rêve-là.

C'est là ce que nous avons tenu à répéter pour rappeler le contexte dans lequel s'inscrivent les projets nouveaux, les réalisations nouvelles qui sont ici proposées. C'est dans cette perspective que j'ai demandé à quelques personnes préoccupées par la forme de la ville, mais pas directement impliquées dans sa réalisation, de se réunir pour échanger autour de quelques questions :

- Que pensez-vous de l'évolution actuelle du paysage urbain de l'ensemble montréalais?
- Y voyez-vous des sujets d'inquiétude?
- Y voyez-vous des tendances positives, des raisons d'espérer?
- Que pensez-vous de la culture montréalaise et québécoise en matière d'aménagement?
- Dans quelle direction évolue-t-elle à votre avis?
- Quelle place occupent les aménagistes dans notre environnement?
- Quel rôle devraient-ils y jouer?

Ces questions ont été soumises à **Sophie Gironnay**, qui fut journaliste chargée des questions d'architecture et d'urbanisme au *Devoir* et à *La Presse* et qui dirige aujourd'hui la Maison de l'Architecture du Québec; à **Maurice Lagueux**, philosophe et professeur à l'Université de Montréal dont l'intérêt pour les questions d'architecture s'est traduit par une série de recherches sur le sujet, et **Claire Poitras**, diplômée en urbanisme et en histoire de l'art et directrice du Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS.

DÉRIVE

Quoi qu'il en soit de la ville centre, les participants s'entendent pour dire qu'elle ne s'en tire pas trop mal. Elle donne actuellement des signes de vitalité : édifices et ensembles publics de qualité (on a cité l'École de Musique de McGill, la Place des Spectacles et le campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil), interventions plus nombreuses et plus variées des architectes qui manifestent, chez ces derniers, une nouvelle ouverture vers des pratiques mixtes et complexes qui échappent à leurs devanciers, mais aussi, peut-être, une nouvelle perception de la part du public (jeune, surtout) qui n'hésite pas à solliciter leurs services pour des interventions à petite échelle (on a évoqué un escalier extérieur à l'arrière d'une résidence).

Par contre, tous s'entendent sur l'immense gâchis qui se déploie autour du noyau urbain initial. Sophie Gironnay insiste sur les dommages subis par les paysages naturels, l'insensibilité et l'inaction des autorités publiques face à des développements ou à des projets désastreux dans des lieux esthétiquement et culturellement sensibles, en particulier dans la vallée du Saint-Laurent. Elle donne en exemple le projet de port méthane à Lévis, l'invasion de la rive du fleuve à Verchères par des constructions médiocres. Elle relève aussi l'alignement de municipalités anciennes (Cowansville) sur le modèle «boulevard Taschereau». C'est là un problème sérieux et qu'il n'est plus approprié, désormais, de traiter comme distinct de celui de zones urbaines plus denses ou déjà urbanisées, puisque – et c'est une dimension importante des problèmes actuels de l'aménagement – les frontières physiques autant que culturelles entre ces deux univers sont de plus en plus floues : la «ville» et la «campagne» ne peuvent plus être abordées comme des entités isolées.

À tort ou à raison, j'ai tenté de ramener le débat à deux réalités sœurs : les «développements» qui se multiplient et lancent des tentacules sur toutes terres encore disponibles dans les «couronnes» de Montréal et à leur composante essentielle : la résidence. C'est là, me semblait-il, à l'échelle de la planification d'ensemble autant qu'à celle, intermédiaire, du zonage, ou qu'à celle, de l'unité de logement et de son insertion dans l'ensemble qu'on peut identifier certains des problèmes qui compromettent l'avenir de Montréal, au sens, territorialement large et imprécis, qu'il convient de lui donner aujourd'hui.

Abandonnés à une spéculation galopante, les vastes espaces de jadis, sont envahis par le tissu lâche de banlieues résidentielles gaspilleuses d'espace, singulièrement d'espace public, désormais réduit à un réseau de rues pensées en fonction unique de l'automobile (peu de trottoirs, mais des chaussées larges permettant des vitesses qu'on prétend ensuite interdire). Le reste est composé de propriétés de dimensions variables, mais marquées par la même obsession de l'isolement individualiste, l'obésité spatiale et de l'ostentation.

La satisfaction de ce désir d'insularité et d'opulence est assurée (curieux paradoxe) par une construction résidentielle pressée, standardisée, dépourvue d'imagination, qui, tout en caricaturant le milieu rural ancien, submerge les réserves de nature et occupe l'avenir à une vitesse qui rend dérisoire toute réflexion sur l'aménagement, tout urbanisme, toute architecture, tout désir d'un autre paysage.



Auto-asphyxie. Tout repose sur un moyen de transport «insoutenable». Qui planifie la suite?

PLANIFIER

Sophie Gironnay précise cependant qu'elle ne voit pas, dans l'étalement urbain, un mal absolu, mais une condition présente à contrôler politiquement et techniquement. Elle insiste sur l'importance du plan. Quelle que soit, à la limite, la qualité de l'architecture d'une ville, d'un quartier, la planification de l'ensemble se perçoit, pour elle, dans l'harmonie des lieux, même aux yeux de l'observateur qui ignore sa présence. Elle cite en exemple la ville de Deep River, Ontario, planifiée par John Bland en 1944. Mais, autour de nous, elle constate plus souvent un aménagement opportuniste, contrôlé par des intérêts privés. Elle en trouve l'expression concrète dans les centres commerciaux qui, dans les banlieues contemporaines, tendent à remplacer les espaces publics, les lieux de vie communautaire. Elle cite en exemple ces banlieusards, vus dans une émission de télévision, qui se réjouissent de la présence du «mall» local : sans lui, disent-ils, la vie y serait impossible. En effet... puisqu'on a pris soin, par voie de strict zonage monofonctionnel, d'éliminer toute concurrence potentielle. Pourtant, je crois me rappeler que ledit zonage était déjà critiquée dans les années soixante. Le zonage, Claire Poitras le rappelle, est un outil indispensable au planificateur. La question est de définir les buts qu'on poursuit en zonant, et, peut-être, d'imaginer des formulations plus ouvertes à la mixité d'usages. Sans même mettre en cause la bonne foi des décideurs ou la satisfaction des banlieusards que nous venons d'évoquer, on peut s'interroger sur la valeur et les conséquences d'une planification aussi réductrice et se demander qui en bénéficie à long terme et qui en souffre.

À l'heure actuelle, tous les participants à la discussion sont d'accord, la planification est erratique, fragmentaire, dominée par les entrepreneurs et autres intérêts privés qui, en définitive, et moyennant parfois quelques concessions, en contrôlent les objectifs et la forme.

Par ailleurs, tout en reconnaissant l'utilité de la planification, Claire Poitras souligne qu'elle ne garantit pas, à elle seule, un milieu de qualité. Pour sa part, Maurice Lagueux manifeste beaucoup de scepticisme quant à l'efficacité des plans. Une recherche qu'il mène actuellement sur les campus universitaires — qui semblent pourtant offrir au planificateur des conditions idéales — démontre, selon lui, que les plans ne sont respectés qu'assez rarement. Même s'il peut envisager la possibilité d'aménager à l'échelle d'un quartier (ou, mieux, d'une ville nouvelle), il n'a guère de confiance dans les tentatives de contrôler l'avenir quand on a affaire à une ville plus importante et déjà existante.

Je soupçonne qu'il y aurait là matière à approfondissement et nuances...

POLITIQUE

Nous nous sommes entendus sans peine sur le désastre que constitue, à tout le moins sous sa forme actuelle, l'étalement urbain. Le problème est largement reconnu et ses racines remontent loin dans le temps. Inaugurés aux États-Unis entre les deux guerres, ses prototypes (Levittown, *shopping malls*, autoroutes, *strips* commerciaux etc.) se sont étendus à toute l'Amérique du Nord. Aux dernières nouvelles, et en dépit de toutes les condamnations, ils sont en passe de conquérir le monde entier. Souvent, ils envahissent des espaces agricoles ou vierges et déterminent ainsi pour des siècles le paysage où vivront la plupart de nos successeurs. Dans les pires cas, ils détruisent des ensembles irremplaçables. La région montréalaise et le Québec en général relèvent plutôt du premier type, mais le phénomène semble y gagner en intensité. Claire Poitras souligne, à ce propos, l'impact négatif d'une vision essentiellement fiscale et compétitive de la gestion urbaine et d'une conception de l'habiter étroite, timorée, dépourvue de sens critique, constamment à la remorque du marché immobilier. Pourtant, les réglementations ne manquent pas, mais Sophie Gironnay note qu'en définitive, c'est souvent l'entreprise privée, mieux préparée, plus expérimentée que les élus qui guide le développement et parvient même à faire tailler les plans et règlements en fonction de ses intérêts.

Or l'entreprise privée — dont les intentions peuvent être excellentes — manifeste rarement le désir de changements qui viendraient bouleverser le système qu'elle a, elle-même, mis au point. À supposer qu'il le désire, un entrepreneur peut-il résister à la logique du profit, du «développement» continu, de la fuite en avant?

Deuxième problème : La province dont relève la coordination entre municipalités, voit les choses de haut et de loin. Prudence électorale, tradition? Le gouvernement provincial semble considérer que son rôle se limite à un arbitrage distant des conflits et à la voirie qui relie entre elles ces parcelles isolées.

Dans l'économie québécoise à dominante rurale des siècles passés, tout orientée vers l'occupation du territoire, la production agricole et l'exploitation des ressources naturelles, on peut comprendre l'urgence et la pertinence de la «politique des chemins».

L'utopie néo-victorienne du cottage familial dans la verdure et sa réalisation en 2011. Pourquoi autant d'asphalte? Où sont les gens? Est-ce vraiment ce dont ils rêvent?





Moyens du XXI^e siècle (vitesse, standardisation, performance) au service des nostalgies du XIX^e.

Mais il y a longtemps que ce tableau ne correspond plus à la réalité, singulièrement dans les régions hybrides et complexes qui s'étalent autour des noyaux urbains. Claire Poitras le souligne, il importe désormais d'harmoniser et de faire collaborer des juridictions actuellement concurrentes. Elle s'appuie sur une comparaison avec le cas de l'agglomération lyonnaise pour insister sur la nécessité d'une évaluation des besoins concrets des habitants, en particulier en matière de transport, et de solutions régionales basées sur l'établissement d'un réseau intermodal souple.

CULTURE

Comme les promoteurs de la malbouffe, de l'hyperconsommation, de l'endettement et autres maux de notre culture, les zéloteurs du «malménagement» prétendent que leur offre répond à une demande générale ou largement majoritaire en matière d'habitat. L'état actuel des choses semble leur donner raison. Le bungalow banlieusard isolé sur son terrain gazonné et répété *ad nauseam* est vu par une fraction importante de la population régionale comme la solution la plus raisonnable, la plus agréable, à ses problèmes de logement. C'est une réalité contemporaine dont il est impossible d'ignorer les causes et même, peut-être, les quelques avantages réels.

Il n'est pas davantage concevable d'en accepter, sans objections, les inconvénients en termes d'étalement urbain, sans parler de la monotonie et de la pauvreté monofonctionnelle des quartiers qu'elle engendre et des problèmes divers de transport et de dégradation de l'environnement dont elle est responsable. En résumé, cette forme d'habitat n'est pas soutenable à long terme. On doit envisager et promouvoir, des alternatives.

Mais une culture, réputée interchangeable, s'oppose au nécessaire déverrouillage de l'avenir. Nous avons évoqué plus haut les racines nord-américaines de cette culture, et dans le cours de notre discussion, Maurice Lagueux et Sophie Gironnay, n'ont pas manqué de rappeler la force de ces racines et la difficulté d'y greffer des aspirations influencées, à leur avis, par l'Europe.

Il s'agissait de questions, de doutes, pas d'affirmations. Claire Poitras rapporte un cas qui permet d'aborder la question sous un autre angle : celui d'un couple qui désire se bâtir une maison dans la grande périphérie de Montréal et, pour cela, fait appel à un architecte. Le projet résultant sera contemporain, certes, mais ni m'as-tu-vu, ni agressivement urbain. Son revêtement de bois se marie discrètement au site forestier. Or, le projet est non seulement très mal reçu par la municipalité, mais désapprouvé sur un ton indigné : Comment osez-vous? En effet, la résidence proposée ne concorde pas avec «l'esprit du lieu», ledit esprit étant ici déterminé par une collection de maisons hétéroclites et relativement conventionnelles. Argument suprême : la couverture est en terrasse. Finalement le projet sera accepté moyennant l'addition d'un toit en pente.

Bien des architectes souriront, tant la chose est courante. Faut-il pour autant accepter qu'aucun des responsables de la discipline architecturale dans la municipalité n'ait eu assez de sensibilité et de largeur de vues pour comprendre qu'ici, le relief et la flore définissaient le lieu autant que le «style», assez mal défini, des maisons voisines.

Ce dont il est question n'est pas seulement un manque, une simple indifférence à l'aménagement, mais une culture qui se pense comme raisonnable, légitime, comme une défense vertueuse du patrimoine et des traditions.

Est-ce le signe avant-coureur d'une véritable appréciation du paysage et du bâti? Si c'est le cas, il faut travailler à l'élargissement de cette culture, à son enrichissement. Pour l'instant, aussi louables que soient ses intentions, elle a toutes les apparences d'un conservatisme qui refuse de prendre acte des changements réels de l'économie, de la démographie, des techniques, de l'écologie, et s'obstine à camoufler le bouleversement des territoires derrière des évocations architecturales nostalgiques. Cela n'a rien à voir, en tous cas, avec les traditions vernaculaires de jadis qui, elles, étaient en accord avec les besoins et les moyens d'une société artisanale et autosuffisante. Le fait est que cette vision-là est parvenue, avec le concours, intentionnel ou non, d'agents et de médias multiples, à coloniser les «rêves» et même la raison des chercheurs de logis. À moins d'être spécialiste ou amateur éclairé, comment imaginer et désirer ce qu'on ne vous propose pas? Et si, malgré tout, on y arrive, où trouver les moyens de se le procurer?

La médiocrité de l'aménagement à un autre effet culturel pervers. Celui-ci touche non pas les nouveaux candidats au logement ou à la propriété, mais les générations qui ont grandi dans un milieu médiocre. La médiocrité se reproduit, la médiocrité est pédagogie. Un environnement médiocre, étendu à tout un pays sur de longues périodes, devient «nature» pour qui le fréquente jeune. Il se constitue en norme nécessaire et suffisante. La résistance au changement que nous venons d'évoquer trouve là ses partisans les plus convaincus, ceux qui n'ont jamais vu autre chose.

PROPOSER, FAIRE RÊVER

Nous avons souligné les failles du système politique de gestion des territoires, mais peut-on passer sous silence les incompréhensions et les rivalités qui envoient les professions de l'aménagement sur le terrain en ordre dispersé, quand ce n'est pas carrément les unes contre les autres. Le cas des urbanistes et des architectes a été particulièrement remarqué. On a souligné l'apport de quelques agences qui ont su faire collaborer harmonieusement les deux disciplines, Claire Poitras évoque, à ce propos, l'exemple général de Cardinal Hardy, mais plusieurs ont déploré l'indifférence des urbanistes aux conséquences formelles des règlements issus de leurs études; l'insensibilité des architectes à l'ensemble dans lequel vient s'insérer un bâtiment particulier. Sophie Gironnay met en cause la tendance des architectes à la recherche de l'exception «révolutionnaire» et à la contestation de la discipline commune. Elle donne

l'exemple de la résistance des architectes français aux règles régionales imposées par l'administration des Beaux-Arts. Peut-on, sans nuances, suggérer que la même tendance affecte l'architecture du Québec où il n'existe ni réglementation comparable ni, à mon avis, d'excès de fantaisie « créatrice » de la part des architectes?

Autant le dire, en organisant cette rencontre, j'avais une idée derrière la tête. On entend régulièrement certains spécialistes de l'aménagement — urbanistes, architectes, paysagistes — déplorer le peu de compréhension, d'intérêt pour leur savoir, le peu d'occasions que leur offre la société québécoise de manifester leurs connaissances et leurs talents. Ils n'ont pas tort, mais, en tant que groupe (corporations, associations, institutions...) ne sont-ils pas, dans une certaine mesure, les artisans de ce problème?

Auxiliaires traditionnels de l'État ou des grandes entreprises, les urbanistes et les architectes préfèrent rechercher la commande directement et discrètement auprès de leurs représentants. Sans doute une bonne conception des grands édifices publics et des grands projets privés peut-elle contribuer de façon importante à la structuration d'un milieu, mais cela n'est pas le pain quotidien. Ce qui, plus que tout, « fait » la ville, c'est le tissu résidentiel. Or, à l'heure actuelle, l'économie de la construction et la typologie résidentielles pratiquées autour de Montréal sont peu et mal encadrées par les professionnels de l'aménagement, et, j'en suis convaincu, nous serions tous mieux servis s'ils y étaient plus présents.

Pour le meilleur et pour le pire, nous vivons dans une société de médias et de publicité. Se refuser à employer de tels moyens pour investir ce domaine, c'est laisser le champ libre à ceux qui en usent et bénéficient largement de la visibilité qu'ils permettent, indépendamment de la qualité des produits et services qu'ils peuvent offrir. C'est refuser de faire savoir au public qu'il existe des alternatives de qualité à la médiocrité ambiante et qu'ils sont en mesure de les lui procurer.

Certes, la culture du *mainstream* banlieusard est puissante, mais pas invincible. Une grande partie de sa force vient de l'absence d'alternatives de qualité. Ne perçoit-on pas, chez les générations montantes, des signes d'exigences nouvelles, un regard nouveau sur la ville centre, une appréciation plus grande de la densité, de la mixité et des autres possibilités qu'elle offre? Ne perçoit-on pas des exigences nouvelles concernant, par exemple, les déplacements à pieds, en vélo, la qualité des transports en commun. Parmi les monceaux de médiocres revues d'aménagement que nous offrent les étals des pharmacies et autres commerces, la présence d'une publication comme *Dwell* me semble significative.

L'ensemble des participants à la discussion est d'accord avec moi quant à l'absence de l'architecture sur la scène publique et médiatique. Sans doute peut-on noter, depuis quelques années, une certaine volonté de l'OAQ d'occuper l'espace public et d'y projeter une image de la qualité architecturale telle que la conçoivent ses membres. On a cité la diffusion annuelle des prix de l'Ordre, l'apparition plus fréquente de concours, des initiatives extérieures aux professions (et donc d'autant précieuses et significatives) comme la Maison de l'architecture.

Dans les domaines de l'aménagement comme en bien d'autres, l'espace internet a le potentiel d'un bouleversement majeur en établissant un lien direct entre le public et de nombreuses agences de designers, architectes, architectes du paysage et urbanistes, ainsi que d'autres sites reliés à l'aménagement, ici, comme *Kollectif*, et ailleurs dans le monde, comme *World Architecture News*, etc.

Malgré ces efforts, au Québec, à l'heure actuelle, l'image des professionnels de l'aménagement et la perception de leur utilité demeurent floues pour bien des gens de tous niveaux d'instruction. À l'intérieur même de notre groupe, quelques doutes n'ont pas manqué d'apparaître sur l'opportunité de faire appel aux services d'un architecte ou, plus globalement encore, sur la possibilité d'orienter l'évolution de l'environnement urbain ou, comme le dit Maurice Lagueur, de « planifier un lieu agréable à vivre ». Sophie Gironnay, elle, propose le cas de Vancouver, dont le centre-ville est souvent donné comme modèle de densité et de mixité. On oublie seulement de préciser que les tours résidentielles typiques de cette ville sont les produits d'une spéculation sur l'immobilier qui a rendu les logements inabordables et que lesdites tours sont essentiellement vides. On s'en doutait : la ville parfaite n'existe pas. Est-ce une raison pour cesser de rêver ou, de façon plus réaliste, de proposer des améliorations à une situation montréalaise que tous s'accordent à déplorer? Le contrôle du développement urbain n'est pas une utopie. Il se pratique à grande échelle sous nos yeux. La question est de savoir qui le fait, et dans quel but.

Le complexe technologique et financier qui régit la banlieue montréalaise a appris à profiter de médias. Il a su investir les rêves de milliers de clients potentiels. Les professionnels de l'aménagement sont-ils incapables de suivre cet exemple?

J'en suis convaincu, penser « la ville autrement » n'est pas une fantaisie élitiste. C'est une nécessité, un devoir pour les professionnels de l'aménagement. S'agit-il d'imposer au public un milieu dont il ne veut pas? Je ne crois pas. Le « goût », l'imaginaire est peut-être vécu par chacun d'entre nous comme personnel. Mais il est aussi largement tributaire du milieu dans lequel nous vivons.

Ce milieu, à son tour, est le produit d'un certain nombre de facteurs objectifs, mais aussi — ce n'est plus un secret depuis longtemps — de tout un appareil de conditionnement qui a ses spécialistes. Pourquoi laisser l'usage de cet appareil à des gens qui — calcul, ignorance ou incurie — en font un usage regrettable? Ne peut-il, plutôt, servir à formuler et à promouvoir une « autre » culture de l'habitat?

Des espaces, des possibilités immenses... Est-ce tout ce que nous pouvions faire?



ENTREVUE AVEC OWEN ROSE

PRÉSIDENT DU CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL

GRÉGORY ÉPAUD

L'histoire du Centre d'écologie urbaine de Montréal s'inscrit dans le continuum d'une série de luttes menées par les résidents du quartier Milton-Parc qui se sont mobilisés à plusieurs reprises pour défendre des causes telles que le logement, les espaces verts et la démocratie. Fondé en 1996 en organisme à but non lucratif indépendant, il s'est fixé pour mission de développer et de partager une expertise quant aux approches les plus viables et démocratiques de développement urbain durable. Son approche s'inspire de l'écologie sociale qui examine les relations entre la société et la nature et qui traite conjointement les enjeux sociaux et environnementaux. Pour cela, il développe des actions spécifiques qui permettent des avancées, tout en s'efforçant de comprendre les rapports sociaux qui freinent la mise en œuvre des changements requis afin de réagir et de faire face aux défis de manière adéquate. L'échelle de la ville et des quartiers y est privilégiée pour entreprendre les actions nécessaires à une « soutenabilité » de l'urbain¹.



Owen Rose. CÉUM.

GRÉGORY ÉPAUD

En observant l'évolution du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM), il est frappant de constater une progression constante de la demande de vos services depuis cinq ans, accompagnée d'une présence qui s'accroît continuellement sur le terrain. Pouvez-vous expliquer ce phénomène ?

OWEN ROSE

La réponse à cette question peut être assez intéressante. A priori on pourrait penser qu'un Centre d'écologie urbaine serait financé par des intérêts très écologiques. On pourrait penser, tout naturellement, aux ministères de l'Environnement du Canada, du Québec, ou même des services du développement durable de la Ville de Montréal. Pourtant ce n'est pas le cas. En fait, avec les recherches scientifiques qui démontrent le lien entre écologie et santé humaine et, dans notre cas, entre écologie urbaine et santé humaine dans l'environnement urbain, les principales ressources financières du Centre proviennent des ministères de la Santé dans le cadre de la prévention : minimiser les dépenses de santé publique en améliorant la santé humaine. Depuis plusieurs années, les fonds pour les projets écologiques se sont amenuisés et ceux voués à la santé humaine prennent de plus en plus de place. Notre action touche les transports, le verdissement, les îlots de chaleur ; elle touche même la participation citoyenne pour que les citoyens se retrouvent dans leur ville avec un sentiment de communauté et d'entraide. Ainsi nos projets, depuis les cinq dernières années, sont très liés à la santé. Les quartiers verts, actifs et en santé sont financés par Santé Canada, Santé Québec et Québec en forme (Fonds pour la promotion de saines habitudes de vie). Le projet La ville en vert est financé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et en partie aussi par Santé Canada. D'autres projets sont financés par le Service de santé publique de la Ville de Montréal. Le CÉUM, en combinant l'écologie avec le social, est bien placé pour que les acteurs du domaine de la santé, qui travaillent traditionnellement dans le domaine social, soient capables de combler le besoin écologique. En outre, le fait d'être centré sur la ville de Montréal leur permet de cibler leurs actions et d'avoir une bonne lisibilité ainsi qu'une force de mobilisation.

GRÉGORY ÉPAUD

Au-delà de la demande institutionnelle, ressentez-vous une demande sociale locale importante ? Si oui, pouvez-vous l'expliquer ?

OWEN ROSE

La demande sociale est énorme. Mais notre capacité de répondre à la demande sociale dépend de nos ressources et nous ne pouvons pour l'instant répondre à toutes les demandes. Il y a beaucoup de monde qui s'intéresse aux enjeux écologiques. Nombreux sont ceux qui veulent faire des quartiers verts chez eux, des toits verts chez eux, des aménagements de verdure chez eux ; c'est évident que la demande est très forte. Mais notre capacité d'y répondre est limitée au financement reçu et aux objectifs qui y sont liés. Nous ne sommes pas financés suivant notre expérience et notre expertise accumulées depuis des années sur les toitures vertes par exemple. Là aussi, la demande est incroyable, beaucoup veulent savoir, nombreux veulent en voir. Énormément de personnes cherchent des réponses. Ainsi, le Centre répond quasiment bénévolement à cette demande sociale. Essentiellement, parce que la Ville de Montréal n'y répond pas et ne nous finance pas pour cela. Notre seul moyen de répondre à la demande est de l'intégrer plus généralement dans des projets plus vastes et financés, tels que les quartiers verts, actifs et en santé ou bien La ville en vert en partenariat avec l'Organisme municipal d'habitation (OMH). La demande quant à la qualité de vie urbaine et aux dimensions végétales qui y sont reliées est là, mais nous ne pouvons, pour le moment, y répondre totalement, faute de moyens et de volontés politiques. Une bonne nouvelle par ailleurs est le lancement de notre guide sur les plantes grimpantes, disponible en version .pdf sur le site Web du CÉUM à partir du 21 juin 2011. La publication de ce guide est rendue possible dans le cadre de notre projet La ville en vert.

GRÉGORY ÉPAUD

À ce sujet, quels rapports le CÉUM entretient-il avec les gouvernances urbaines et en particulier avec la Ville de Montréal ?

OWEN ROSE

Avec la Ville de Montréal nous avons des partenariats d'appoint pour certains projets, mais très peu de financement. Notamment, nous collaborons avec la Ville pour les quartiers verts. Avec quatre projets pilotes² nous travaillons dans quatre arrondissements, mais ce ne sont pas les arrondissements qui nous financent. Le choix d'arrondissement se fait par un appel d'offres où la soumission doit être rédigée conjointement par l'arrondissement et un groupe local. Pour les projets pilotes retenus, quand nous arrivons ils ont déjà le financement requis pour notre activité. L'arrondissement va assigner quelques membres de son personnel pour interagir avec nous. En général, nous avons trois types de rapports avec la Ville : nous sommes parfois des militants, nous remettons en question les pratiques de la mairie ou des autres paliers gouvernementaux ; d'autres fois, nous travaillons en tant que collaborateurs comme pour les quartiers verts. Et pour finir, grâce à l'expérience acquise, nous sommes parfois consultés comme experts sur des traits qui concernent l'aménagement urbain ou les toits verts et quelques projets d'appoint. Mais, au-delà de ces trois dimensions, nous ne travaillons que très peu pour la Ville et

nous n'en recevons quasiment aucun financement. Nous avons davantage le sentiment de pousser la Ville à travailler avec nous. Le problème est que nous n'avons pas les moyens financiers de payer les projets. La seule qui en soit capable, c'est la Ville. Par exemple, dans le cadre des quartiers verts, nous pouvons livrer un beau plan, avec une participation citoyenne, une participation des experts et des fonctionnaires à la Ville, mais lorsqu'il faudra transformer l'idée en moins d'asphalte, moins de béton, plus de verdure, plus de pistes cyclables, etc., c'est à la Ville qu'incombera le devoir d'investir. Après quatre projets pilotes, nous attendons toujours que celle-ci réagisse concrètement et, pour le moment, ce n'est guère le cas. Il faut un peu tempérer en avouant que nous avons sorti nos deux quartiers pilotes l'année dernière et que nous sommes en train de sortir les deux autres cette année³ ; donc cela n'a laissé que peu de temps à la Ville pour réagir. Mais en 2007 nous avons fourni le Plan de développement durable de Milton-Parc (McGill Ghetto), quartier autour du Centre d'écologie urbaine, avec de nombreux volets qui préconisaient différentes actions et, à ce jour, très, très peu de ce plan fut réalisé.

GRÉGORY ÉPAUD

Pourtant nous pourrions imaginer qu'avec un projet clé en main, mis en place et soutenu par les populations locales, la puissance publique n'ait plus qu'à se l'approprier en profitant de la plus-value politique. Avez-vous des pistes d'explication ?

OWEN ROSE

Les raisons sont difficiles à expliquer. Avant, quand le mouvement écologiste amenait des idées sur la table, les instances politiques répondaient : « Vous avez des idées mais vous n'avez pas les preuves de ce que vous avancez. » Alors, le fardeau de la preuve pesait sur nous et nous n'étions que simples pourvoyeurs d'idées. Mais, après des années de recherches, de développement et d'apprentissage par des expériences ailleurs, il est arrivé un moment où nous avons atteint, pour les personnes impliquées, une masse critique à partir de laquelle les connaissances et les expertises nécessaires étaient acquises. Je dirais, pour ma part, que cela a basculé vers 2007. À cette époque nous avons organisé un colloque « Changer le monde, un quartier à la fois ». Pendant ce colloque, je me suis rendu compte que nous n'étions plus là pour en apprendre davantage. Nous avions une bonne connaissance des problèmes et possédions un champ important et efficient de mises en action potentielles. Nous n'étions plus les ignorants, ceux qui portaient le fardeau de la preuve sur leurs épaules. Mais, a priori, cela n'a pas suffi et nous sommes bien obligés de constater que la puissance publique ne s'approprie pas davantage nos idées. Il faut peut-être alors se demander si le système n'est pas plutôt bloqué. Est-ce un problème d'argent ? Je ne crois pas. C'est plus un problème de priorités. D'un point de vu général, il existe en Occident un courant idéologique fort qui souhaite décrédibiliser l'idée de la force publique pour que ce soit les privés qui viennent compenser les lacunes et occuper les marchés. Mais, plus particulièrement, ce sont aussi des contradictions internes liées à de vieilles habitudes qui limitent les possibilités. Par exemple, en 2008, la Ville de Montréal était très fière d'annoncer un budget de 401 millions de dollars pour la réfection de la chaussée partout en ville. La ville n'a jamais d'argent pour rien faire et là elle trouvait 401 millions pour réparer les nids-



Atelier Villeray. CÉUM.

de-poule. Nous remettons en question le fait qu'elle n'ait jamais les moyens de financer des projets de mise en valeur urbaine mais qu'elle était capable de financer, avec beaucoup de moyens et de fierté, la remise à neuf du « statu quo ». Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour l'amélioration de l'aménagement urbain, pour qu'il soit plus sécuritaire, plus vert, pour moins de voitures, pour plus de vélos, plus de transports en commun ? Ce n'est pas vrai qu'il n'y a pas d'argent. C'est juste qu'il est mal dépensé.

GRÉGORY ÉPAUD

Pouvez-vous un peu préciser cette idée de contradictions internes ?

OWEN ROSE

L'interrogation est de savoir si c'est un problème de lobby. Est-ce que ce sont les amis asphalte/béton/acier qui ont la mainmise sur les décideurs publics pour que ce soit toujours les priorités ? Il n'y a aucun fait qui puisse étayer ce propos, mais cela reste un questionnement. Malgré la forte demande sociale pour d'autres manières de faire, il y a une contradiction par rapport aux mots. En lisant le site Web de la Ville de Montréal, ou tout autre document officiel, il est facile de trouver tous les mots : Le Plan de transport, La Politique de l'arbre, La Charte des droits et des responsabilités, La Biodiversité, etc. Les mots sont tous là, bien récupérés. Mais c'est de la poésie. La mise en action de ces mots est presque nulle et l'on continue suivant la vieille façon de faire. Cela s'apparente davantage à un problème de dissonance cognitive. Entre ce qui est dit et ce qui est vécu il y a un immense écart. Ainsi, on vit dans l'éphémère de ce qui est dit sans se rendre compte de ce qui est vécu réellement. Mais ce double discours n'est pas spécifique de Montréal ; il se distille de plus en plus en Occident. Cette année, toute fière, la mairie de Montréal a encore annoncé un budget de 250 millions de dollars pour la réfection de la voirie. Il semble

que l'on s'accroche aux années-lumière où l'abondance paraissait infinie. Mais on peut aller plus loin. Cela pose la question de la classe moyenne. Où est-elle ? Si elle travaille 50 heures par semaine, à se brûler au travail, quelle est son implication dans la vie démocratique ? Pour le moment, elle vit dans l'illusion d'une situation confortable. Si l'on se projette dans le passé, nos jeunes parents possédaient des vieux sofas empruntés, de vieilles affaires, une vieille télé en noir et blanc, alors que maintenant les jeunes couples mariés ont déjà tout clé en main. Mais pour cela ils doivent travailler beaucoup. Il nous semble important au Centre d'écologie urbaine de mettre en valeur l'importance de l'« empowerment⁴ », où les citoyens sont capables de toucher le résultat de leur travail, de leur implication. Quand les citoyens s'impliquent aux audiences publiques et que le résultat est juste un rapport mis sur une tablette, ce n'est pas « empowering ». Il faut que les citoyens voient les résultats de leur implication. Au CÉUM nous mettons un point d'honneur à associer idées et réalisations. Dans notre projet La ville en vert, les cours de HLM sont vertes et transformées par la collaboration des résidents. Chacun peut alors, à la fin de l'exercice, voir le résultat et ce que cela a pu apporter, à lui-même et à la communauté. Il faut que les personnes voient les toits verts pour se dire que c'est possible. Dans les quartiers verts, il y a eu des interventions concrètes afin que chacun puisse voir les résultats de son implication dans les réunions, dans les échanges ou dans les plans. Il faut toujours prouver que ce ne sont pas que de belles idées, c'est très important de montrer que c'est faisable. De plus, le fait de réaliser des choses apporte de la confiance pour en accomplir davantage. Cela permet alors de diffuser l'« empowerment » auprès d'autres citoyens.

GRÉGORY ÉPAUD

À ce titre, comment définiriez-vous l'importance de la participation sur les deux volets complémentaires (malheureusement pas toujours rattachés) du projet que sont l'élaboration et sa réalisation dans le cadre du CÉUM ?

OWEN ROSE

Nous sommes arrivés là par la philosophie de l'écologie sociale qui est une approche très consciente de la nécessité de favoriser et de renforcer les liens entre les citoyens et la nature. Il est nécessaire de remettre en question la forme actuelle de l'économie pour que l'environnement et les aspects sociaux s'y intègrent. Une autre idée importante est que nous ne misons pas sur des systèmes sociaux hiérarchisés et qu'il est donc important pour nous d'aller chercher la richesse de chacun. Il n'y a encore pas si longtemps, dans n'importe quel petit village, lorsque l'on voulait faire un projet, il fallait rassembler toute la population pour que chacun puisse parler. Le fait de ressentir que les ressources étaient fortement limitées appelait à ce que chacun puisse s'exprimer sur leur utilisation. Maintenant nos sociétés sont beaucoup plus complexes, mais nous revenons à l'idée que, pour que les choses fonctionnent, il faut consulter la population. Il est important qu'elle soit partie prenante. Prenons une conséquence simple. Si la Ville n'a pas de ressources pour entretenir un projet communautaire de verdissement, pour les années à venir, nous avons besoin d'une participation citoyenne interpellée qui, par son implication, puisse entretenir le projet. Mais pour que cela marche, il faut concerner les personnes. C'est-à-dire qu'il faut que la population participe à l'élaboration de ses enjeux propres, à l'implication aux solutions qui lui conviennent le mieux, mais aussi à l'identification de comment elle souhaite que cela se réalise. Bien sûr, c'est difficile pour les « control freaks » qui veulent tout régenter, car ils pensent mieux savoir par leurs études et leurs références. Ils sont assurés qu'ils ne peuvent apporter que de meilleures solutions. Ensuite, lorsqu'ils sont en réunion publique, on leur dit souvent : « Oui ! Vous avez de bonnes idées. Mais nous, on souhaiterait plutôt telle chose et telle chose car

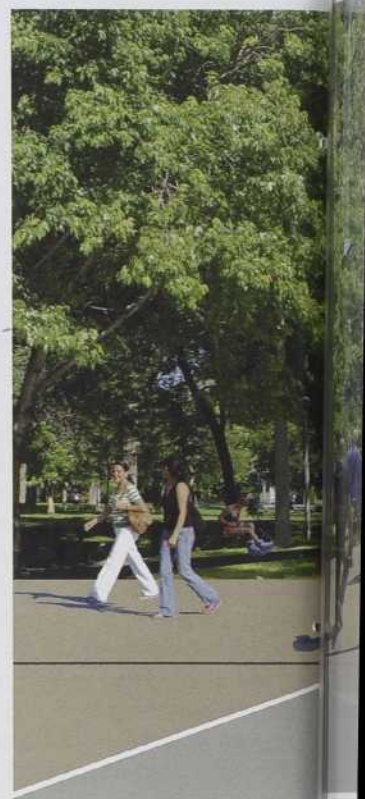
cela est plus important pour nous... » Cela met l'intervenant, le fonctionnaire ou bien le designer dans une situation vraiment inconfortable. Mais, s'il souhaite imposer sa vision, les citoyens, quelle que soit la qualité du projet, ont tendance à lui tourner le dos et à ne pas s'engager. En revanche si l'implication est considérée en amont, l'avenir du projet est mieux assuré. Cet aspect est très important mais aussi très complexe. Les gens dans les assemblées ne sont pas des professionnels. Ils vont tour à tour prendre la parole pour parfois exposer certains de leurs états d'âme, rapporter des anecdotes ou bien avoir une idée fixe qu'ils martèlent tout au long de la réunion. Les populations peuvent être très variées. Mais cela permet d'instaurer un dialogue, cela fournit un sentiment de communauté et cela donne les moyens de faire quelque chose où il est possible de se reconnaître. Ce n'est pas facile, mais c'est une démarche à laquelle nous croyons beaucoup. Nik Luka, professeur à l'Université McGill et membre du conseil d'administration du CÉUM, commence à instaurer cette approche dans ses cours de design urbain et une certaine opposition s'offusque en prétextant que cela ne marche pas. Mais si nous voulons que les choses changent, que la société s'adapte, il faut réduire les hiérarchies, il faut laisser participer le monde, travailler avec les moyens qui sont à notre disposition. Nous pensons qu'il faut aller chercher les énergies et les connaissances qui sont à ce moment-ci à cet endroit-là.

GRÉGORY ÉPAUD

Croyez-vous que la remise en question de l'héritage d'une pensée, parfois trop simplement démiurgique, de la spatialité chez les architectes et les urbanistes soit un enjeu important pour une ville autrement ? Pensez-vous que cette dimension doit être abordée au sein de l'enseignement de projet dans les écoles ?

OWEN ROSE

Je dirais oui et non. Il est plus facile de concevoir dans un silo fermé car il n'est pas nécessaire de tenir compte de trop nombreux facteurs. Les écoles sont des microcosmes : « Voici ton projet, on va faire cela et critiquer uniquement sur la production. » Dans le cas de l'urbaniste-Dieu, de l'architecte-Dieu ou même de l'architecte-paysagiste-Dieu qui va tout « designer » avec son génie incroyable, on a vu le résultat. Avec Le Corbusier, par exemple, il avait des idées incroyables et certaines nous ont emmenés dans une impasse. Frank Lloyd Wright avait aussi des idées sur la banlieue qui au final ne marchent pas du tout. Le problème est l'ego du créateur, car il est parfois impossible de le remettre en question. Peut-être à présent est-il nécessaire de laisser les egos de côté, de remettre en question les hiérarchies, de travailler et d'écouter ce que dit le plus grand nombre et de la manière la plus démocratique possible ? En ce qui concerne la pédagogie, ces idées ne furent absolument pas développées durant mes études. À présent, je ne peux pas vraiment dire car je n'ai plus guère de contact avec le monde universitaire. Mais, tout de même, il semblerait qu'il existe des volontés d'offrir au moins un cours parmi tous les autres qui aborde ces dimensions. Moi-même j'ai mes propres difficultés avec cela. Il y a l'architecte qui veut faire ses affaires comme il l'entend et, à côté, celui qui sait qu'il faut faire participer le monde sur le projet. Est-ce que cela peut diluer ma vision ? Je ne crois pas, mais j'ai bien conscience que ce n'est pas toujours évident pour les designers urbains. Pourtant, il faut arriver à définir comment nous pourrions mieux faire.





Plan QVAS, maquette Laurier. David Chedore, CÉUM.



Projet pilote, toit vert. Owen Rose.

GRÉGORY ÉPAUD

Vous diffusez des retours d'expériences techniques sur les toits verts. Avez-vous comme volonté de faire la même chose en ce qui concerne la participation, en diffusant un retour sur l'expérience ?

OWEN ROSE

Nous en sommes à deux années de planification pour quatre projets dans le cadre du Centre d'écologie urbaine avec les quartiers verts. L'année à venir sera celle où nous prendrons du recul et où nous analyserons plus particulièrement quels ont été les processus, ce qui a fonctionné ou pas, comment s'est déroulée la prise de décision... Nous allons mettre en place un plan de fonctionnement qui pourra faire ressurgir les erreurs afin de ne pas les commettre à nouveau dans l'avenir. Nous faisons cela avec une équipe externe de vérificateurs qui regarde et commente nos façons de faire. Cette troisième année nous allons donc mettre en place une trousse de fonctionnement pour établir une sorte de programme où nous définirons toutes les étapes et les interventions ainsi que les méthodes d'animation pour instruire d'autres projets. De plus, nous alimentons la littérature concernant ce sujet. Par exemple, il est possible sur le site Internet de trouver l'explication de nos idées ainsi qu'une centaine d'idées inspirantes pour des quartiers verts, actifs et en santé d'ici ou d'ailleurs. Il y a un débat sur les approches, les façons de faire.

GRÉGORY ÉPAUD

Avez-vous des contacts avec d'autres professionnels qui viennent vous voir pour s'informer sur votre démarche ou recevez-vous des jugements de leur part ?

OWEN ROSE

En ce qui concerne les professionnels de la Ville qui ont le mandat d'installer les quartiers verts ou les mandats de consulter : oui. Est-ce que les professionnels, dans la pratique privée, viennent nous voir ? Non. Parce que ce n'est pas très avancé. Les professionnels de la pratique privée vont s'ajuster à la commande et si celle-ci n'est pas définie pour qu'il y ait une plus grande participation, ils ne vont pas s'orienter vers cela. Prenons le cas d'un projet de design urbain comme celui du Griffintown. Si, dans la commande, il était stipulé une intégration réelle de participation citoyenne, là, les professionnels n'auraient pas le choix et ils devraient consulter. Mais ce n'est pas pour autant que la pratique deviendrait nécessairement vertueuse. Est-ce qu'ils vont consulter pour écouter et incorporer ce que disent les participants et les citoyens ? Ou est-ce qu'ils utilisent l'occasion pour dire : « Voici nos projets. On vous les montre et on répond à vos questions » ? Pour autant, in fine, ils diront qu'ils ont consulté les citoyens. Mais est-ce qu'ils ont réellement consulté ou bien simplement fait une présentation aux citoyens ? Il faut dire aussi que nous nous attaquons, avec les quartiers verts, à des quartiers déjà existants et que pour les villes c'est moins sexy, car agir ici équivaut à des taxes foncières qui ne vont pas beaucoup augmenter. La Ville cherche prioritairement à travailler sur le réaménagement complet de quartiers vétustes ou délaissés, de terrains contaminés, de sites industriels abandonnés ou bien sur des projets en périphérie pour mordre sur les forêts et les terrains agricoles, tout cela en quête d'un peu plus de ressources foncières. Une ville écologique du XXI^e siècle doit se recentrer sur elle-même en mettant en valeur les quartiers centraux existants où la densité est récompensée par les services et les infrastructures de qualité.

GRÉGORY ÉPAUD

Considérez-vous que le problème soit une gestion entrepreneuriale de l'espace urbain en lieu et place d'une politique de la ville?

OWEN ROSE

Cela revient à la question : « Est-ce que les paliers gouvernementaux sont là pour servir l'intérêt public, l'intérêt privé ou leurs propres intérêts? » En ce moment nous avons beaucoup de mal à comprendre l'intérêt public dans bon nombre de décisions. On tient souvent pour acquis que les gouvernements sont là pour représenter l'intérêt public mais, en réalité, ce n'est pas toujours le cas. Et finalement ce sont des groupes de la société civile, tel le CÉUM, qui revendiquent que l'intérêt commun émerge à nouveau dans la décision publique ou que l'intérêt public doit primer sur toutes les décisions concernant la ville. Par exemple, est-ce que les urbanistes de la Ville de Montréal sont là pour aider les promoteurs à faire approuver et avancer leurs projets? Au lieu de poser un cadre, dans lequel serait défini l'intérêt public, qui instruirait sur la manière dont on souhaite développer la ville tout en permettant d'aider les promoteurs à adapter leurs projets dans l'objectif du bien-être du plus grand nombre? C'est le contraire qui se passe. Les promoteurs vont calculer ce qui est le plus rentable pour eux et la puissance publique va s'adapter selon leurs besoins. Si vous voulez proposer un Griffintown avec des milliers de voitures et que vous dites que cela va être très rentable économiquement, nous ne voulons pas que la Ville vous aide sans poser de questions, quand nous savons que cela va à l'encontre de tout ce qui a été écrit dans les chartes et les autres réglementations précédentes.

GRÉGORY ÉPAUD

Vous avez décidé de directement rattacher votre Centre d'écologie urbaine à la ville de Montréal. Pensez-vous que Montréal possède des spécificités qui permettent l'émergence des idées que vous préconisez?

OWEN ROSE

Oui, nous nous sommes posé la question au Centre en termes de stratégie. Nous ne voulions pas d'un centre d'écologie mondiale. Nous avons considéré tout de suite qu'il existait des spécificités et des finesses locales qu'il était important de bien maîtriser pour agir sur un territoire. Ce fut loin de toutes considérations intellectuelles. Je pense que c'est surtout parce que nous habitons ici, nous envisageons les difficultés ici et nous nous réunissons ici pour tenter d'y répondre. Chaque ville a ses folies. Pour ma part, je viens de Vancouver et j'ai décidé d'habiter Montréal car je préfère ses folies. Les deux possèdent leurs forces et leurs faiblesses dans des secteurs bien différents. Cela veut dire qu'un centre d'écologie urbaine de Vancouver ou de Toronto travaillera probablement différemment ou, au moins, aura des actions différentes. À Montréal, je dirais que les forces sont : l'esprit communautaire important, la culture forte qui s'assume et se revendique, un sentiment artistique et créatif assez incroyable. Il semble, peut-être aussi, qu'il y ait moins de discriminations économiques entre citoyens. Ce sont des rapports plus horizontaux autant entre les générations qu'entre les classes économiques. Je trouve aussi qu'il y a des fondements, peut-être encore méconnus, d'une pensée écologique. Le bâti de la ville de Montréal dans les anciens quartiers est particulièrement écologique. Les murs mitoyens, la densité urbaine intéressante par son échelle humaine, l'accès au transport collectif, la présence importante d'arbres urbains, le fait que les triplex ont une ventilation naturelle, que l'on a accès à la lumière naturelle, etc. Les anciens quartiers sont des quartiers de tramways et de transports collectifs et non pas des quartiers de voitures. Et tout cela est construit en maçonnerie et en bois. On ne parle pas de béton, d'acier, d'ascenseurs, de systèmes mécaniques difficiles et avancés qui ont besoin de beaucoup

d'entretien. On parle, ici, d'une simplicité écologique qui est incroyable sans pour autant que les gens le sachent vraiment. Cela est une très grande force. Pour les faiblesses? On compose avec les gouvernements et tout ce dont nous avons parlé. Mais la ville de Montréal possède de formidables potentiels qu'il faut chercher à bonifier. Lorsque nous construisons des nouveaux projets nous ne devons pas avoir peur de nous inspirer de la sagesse, écologique et économique, de ce que nous faisons avant la Seconde Guerre mondiale. Historiquement c'est l'invasion des voitures qui a défiguré la ville, mais qui a aussi contribué au développement de la banlieue. D'une certaine manière c'est le développement industriel du XIX^e siècle qui a favorisé un développement de densité et de proximité. En effet, les quartiers se construisaient directement autour des grandes industries et usines et les distances étaient envisagées afin que chacun puisse se déplacer à pied. En revanche, au sortir de la guerre, toute la capacité industrielle s'est interrogée sur de nouveaux débouchés. On a mis alors la population en guerre. Une guerre de consommation où il fallait consommer, consommer et encore consommer. Les ressources paraissaient inépuisables et toute consommation égalait une activité économique qui s'ajoutait au produit intérieur brut (PIB). L'enjeu fut alors la quête de l'individualisme pour que chacun ait besoin de ses propres objets, affaires et espaces et pour que l'on partage de moins en moins. C'est bien, jusqu'au moment où il faut payer la facture écologique et sociale de toutes ces décisions individuelles et collectives.

GRÉGORY ÉPAUD

Par la pensée d'écologie urbaine il est de plus en plus évident que les enjeux urbains à venir devront prendre en compte l'échelle territoriale des grandes métropoles pour espérer avoir une action cohérente. Quelles considérations ou actions développez-vous dans le cadre du CÉUM en ce qui concerne Montréal et la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal)?

OWEN ROSE

Là, nous touchons à des luttes qui sont davantage à l'échelle provinciale. Pourquoi? Parce que les députés à l'Assemblée nationale qui viennent de ces régions-là tentent de retirer un maximum pour leur région et cela affecte le financement que la Ville de Montréal reçoit pour, entre autres, son réseau de transport collectif et sa mise en valeur ou quelconque autre action capable de soutenir un développement urbain plus écologique. Le problème c'est que le poids politique de ces élus est de plus en plus important en raison leur nombre. Nous sommes conscients de ces enjeux, mais le CÉUM ne peut faire face à tous les enjeux, toutes les batailles et toutes les échelles. De plus, je ne suis pas certain qu'une pensée développée par le Centre d'écologie urbaine puisse être applicable aux territoires des banlieues. Notre approche et notre énergie sont surtout concentrées à revaloriser l'urbanité des anciens quartiers centraux, à refaire la ville sur elle-même en quelque sorte pour que le monde n'ait plus envie de quitter la ville, même qu'il ait envie d'y revenir. Nous nous interrogeons, bien sûr, sur la banlieue, mais nous ne sommes pas experts. Nous nous demandons ce qu'il va se passer lorsque tous les baby-boomers vont vendre leur maison. Qui va racheter tout cela? Nous tentons plutôt de montrer que l'urbanité en centre-ville n'égale pas bétonner, îlot de chaleur et inconfort, mais que la densité urbaine possède un grand nombre de qualités. Plus nous nous rassemblons, meilleure sera notre base foncière. Et avec cette base foncière nous sommes capables de nous offrir des infrastructures et des services de qualité ainsi que plus de verdissement. Tout cela facilite grandement la vie urbaine. Ce n'est pas « venez vivre en ville pour vivre les uns sur les autres », mais « venez vivre en ville car la qualité de vie est meilleure lorsque nous partageons nos ressources ». Revenons là-dessus quand un litre d'essence coûtera deux à trois dollars.

GRÉGORY ÉPAUD

Pensez-vous, justement, que le rapport particulier nord-américain à la propriété privée puisse être, sinon un enjeu, au moins un frein à de nouvelles dynamiques urbaines ?

OWEN ROSE

C'est possible. Nous avons invité des urbanistes d'un peu partout en Amérique du Nord. Nous avons fait venir l'urbaniste en chef de San Francisco et l'ancien maire de Milwaukee. À Québec j'ai assisté à des conférences données par trois personnes de la ville de Denver (Colorado) et nous regardons de près la ville de Portland aussi. Tous ces urbanistes font le même constat et ils essaient d'aligner leur ville sur les mêmes principes pour lesquels nous travaillons. Ils font face aux mêmes grands défis fondamentaux auxquels nous faisons face. Ils veulent réduire l'étalement et recentrer leur ville. Pour notre part, nous avons beaucoup de chance car, avec notre noyau historique de quartiers construits avant la Seconde Guerre mondiale, nous sommes déjà bien avancés. A contrario, si l'on prend le cas de Denver qui est une nouvelle ville, très dispersée, il n'existe aucun noyau compact comme à Montréal. Même Vancouver a ce genre de problème. Nous ne sommes pas non plus comme Détroit, qui a complètement détruit sa ville et qui n'a même plus de noyau, au point où elle ressemble à une ville bombardée.

GRÉGORY ÉPAUD

Enfin, comment définiriez-vous la ville autrement ?

OWEN ROSE

Pour moi, la ville autrement ce serait, en priorité, de remettre en valeur les éléments sur lesquels Montréal fut bâtie. Revaloriser la richesse de nos quartiers centraux existants. En tous les cas, ce ne serait pas inventer une nouvelle idée du type « ville radiieuse », mais plutôt se baser sur nos richesses pour les renforcer et les améliorer avec de la végétation, des services, avec moins de voitures, une grande part de participation citoyenne, favoriser le fait que chacun puisse se trouver partie prenante dans l'évolution de son cadre de vie et de sa société. Prenons le potentiel des quartiers centraux de Montréal où nous n'avons pas besoin de démolir et de tout reconstruire. Nous avons un tissu urbain très intéressant qu'il suffit de revaloriser. Alors la ville autrement, malheureusement, ce n'est pas un concept « flyé » où l'on va flotter dans l'air. C'est juste une question de faire avec ce que l'on a et de rendre cela le plus accessible possible. Je souligne que cela ne doit pas être simplement la classe riche qui puisse en profiter non plus. Nous possédons une ville pleine de vie. Les villes qui sont organiques, qui ont grandi avec le temps et selon les cas, qui gardent une échelle humaine, possèdent toutes les bases fondamentales. Nous sommes des êtres humains, avec nos cinq sens et nos besoins qui persistent à travers les âges. Nous essayons de ramener l'expérience à l'être humain par le biais de l'« empowerment ». Ce sont aussi des enjeux sociologiques et anthropologiques.

GRÉGORY ÉPAUD

La ville post-Seconde Guerre mondiale possède la particularité de s'être développée sur l'échelle de l'automobile plutôt que sur l'échelle humaine. Il semble que cela soit un fait très important. D'aucuns prétextent qu'il est impossible de changer, sinon cette dépendance, tout au moins les représentations qui y sont rattachées. Comment avec votre expérience ressentez-vous cela ?

OWEN ROSE

J'ai des expériences importantes à ce propos. C'est même à l'origine de mon investissement et de mon implication citoyenne. En 2002, je suis devenu membre du collectif Mont-Royal, Avenue verte. C'était un mouvement qui souhaitait piétonner, tout en gardant le transport collectif, l'avenue du Mont-Royal qui constitue le cœur du Plateau. C'était vraiment ambitieux à l'époque au Québec. Nous avons subi de fortes attaques. On nous accusait de vouloir retourner à l'époque des calèches et



Habitations Émile-Nelligan. Photo CÉUM



LES PLANTES GRIMPANTES

une solution rafraîchissante

par Anne-Marie Bernier

des chevaux avec les «Pierrafeu». Nombreuses incantations prétextaient que la technologie allait nous sauver, que les voitures électriques allaient remplacer les voitures à pétrole et qu'ainsi les problèmes de pollution allaient disparaître. Mais la voiture électrique ne règle rien, que cela soit sur le plan social ou sur le plan écologique ; elle participe au problème des économies d'énergie car elle suppose tout de même une consommation d'énergie. Alors l'idée en 2002 a commencé à faire son chemin. Quand j'y pense, cela me rend un peu triste car à Paris, dès 2001, l'idée des quartiers verts existait. Il faut dire que très vite, là-bas, les populations se sont rendu compte que l'intégration de la voiture et l'adaptation de Paris à cela était une forme de mutilation. Il a fallu donc assez tôt faire des choix. Pour ce qui est d'ici, nous avons fait du chemin depuis. La remise en question de la voiture est de plus en plus acceptée. Maintenant, nous ne nous faisons plus ridiculiser en remettant en question la voiture. À présent, l'important est de savoir comment il est possible de vivre sans voiture. La bonne mère de famille nous prétextera : «Moi, j'ai deux enfants. J'ai ma carrière. Il faut que je conduise mes enfants à leur pratique de ballet, à leur pratique de hockey. Il faut que j'aille au bureau et chercher les enfants au centre de la petite enfance après le travail. Alors comment je gère tout cela?» D'autres diront : «Vous les écolos, c'est facile pour vous, vous avez fait vos choix. Vous habitez tous au Plateau, vous travaillez tous au Plateau, vos activités sont toutes au Plateau. C'est facile!» Oui, mais c'est aussi le signe de l'évolution de la volonté que toutes les choses soient à proximité, accessibles à vélo, à pied, en transport collectif. C'est sûr que l'on ne peut demander à la mère de famille de quitter son véhicule du jour au lendemain. C'est pourquoi nous travaillons à améliorer les quartiers centraux. Le taux de motorisation du Plateau est déjà de moins de 50 %, soit le même taux de motorisation que la ville de Zurich, alors que nombreux sont ceux qui disent que nous sommes en Amérique et pas en Europe. Pourtant nos quartiers centraux en sont très proches et c'est pourquoi nous travaillons là-dessus. Nous acceptons une place pour la voiture, mais il ne faut pas que cette place soit dominante. Par exemple, il faut remplacer autant de sièges de voiture par autant de sièges en transports collectifs. Dans ces cas-là, ce n'est pas délaissier la voiture pour souffrir. C'est délaissier la voiture car, pour chaque place abandonnée, vous trouverez une place de transport collectif qui vous facilitera la vie quotidienne et fera gagner beaucoup d'espace qui sera réapproprié. Nous préconisons les zones de rencontres et d'espaces partagés. Pour les zones résidentielles, nous souhaitons la réduction de la vitesse automobile pour que la voiture s'adapte et non l'inverse. Si nous prenons l'exemple de la ville de Copenhague, il faut rappeler que ce n'était pas une ville à culture cycliste il y a 50 ans, qu'il n'y avait pas une culture de vie de terrasses il y a 50 ans. Au début de la piétonisation de la ville les habitants disaient qu'ils n'étaient pas des Italiens et qu'ils ne se tiendraient pas sur les terrasses comme leurs voisins du Sud. De plus, l'hiver était présenté comme une contrainte. Au début des travaux pour réaliser des pistes cyclables, d'aucuns ont assuré que cela ne pouvait pas fonctionner dans une ville au climat nordique. À présent, les changements dans la ville de Copenhague sont incroyables. Il faut bien comprendre que la ville de Montréal a encore plus de potentiel. Pourquoi? Car le climat ici est moins difficile qu'à Copenhague en raison des températures. En effet, ici, quand il commence à faire moins dix degrés, cela reste à moins dix, tandis qu'à Copenhague cela varie entre plus quatre et moins quatre. Le cycle ininterrompu de sloche, pluie, froid, neige, fonte de neige, sloche, pluie, froid est bien pire qu'une belle journée ensoleillée à moins dix à Montréal. De plus, la culture du vélo a littéralement explosé à Montréal. En 2002, il n'y avait pas beaucoup de monde qui prenait le vélo. Maintenant, les pistes cyclables, qui sont pourtant en nombre croissant, sont trop engorgées de cyclistes aux heures de pointe. Au fond, c'est un beau problème. Moi-même j'ai fait

cette transition au vélo. Lorsque l'on connaît le prix d'une voiture en Amérique du Nord, le vélo est extrêmement économique, mais aussi il est plus pratique, plus rapide pour les courtes et moyennes distances. Et puis, il ne faut pas oublier l'essentiel, il est très agréable. Au final, il permet de résoudre certains paradoxes de nos sociétés contemporaines. Prenez quelqu'un qui va au travail en voiture. Le soir, il va prendre sa voiture pour aller au gymnase faire ses exercices. Puis, après cela, il va rentrer en voiture chez lui. Mais s'il allait tous les jours au bureau à vélo, aurait-il besoin de payer sa voiture et son abonnement à une salle de gym? De plus, peut-être, accéderait-il à un meilleur contact avec sa ville, son environnement et son corps?

GRÉGORY ÉPAUD

Pour conclure, quels sont les bilans et les perspectives que vous tirez des années d'existence du Centre d'écologie urbaine? Avez-vous de nouveaux projets qui ont germé pour susciter de nouvelles commandes?

OWEN ROSE

Pour ma part, je me concentre beaucoup, au fil de nos projets, sur la connexion entre l'être humain et la nature. Plus les citoyens prendront conscience de leur rôle au sein de leurs milieux plus nous rentrerons dans un cercle vertueux. Donc, prochaine étape, nous allons marteler de plus en plus cette connexion. On commence aussi à soulever le concept de la décroissance. C'est un concept assez polémique car, par principe, nos sociétés sont en quête de développement. On invente même l'idée d'un développement dit durable. Le concept de décroissance s'oriente davantage vers la notion de transition. Mais aussi il vient interroger la notion de qualité de vie. Est-ce que ma qualité de vie c'est d'avoir une voiture par personne à la maison? Ou, est-ce que c'est de pouvoir vivre indépendamment de la voiture? Sur le plan vert, nous allons sortir le 21 juin notre guide sur les vignes et les plantes grimpantes urbaines. À l'intérieur nous y expliquons les usages en tentant de démonter certains mythes comme le rapport conflictuel entre plantes grimpantes et maçonneries. Les gens trouvent les toits verts incroyables, mais sur les maisons existantes c'est souvent trop cher, alors qu'avec moins de 100 dollars on peut investir dans la vigne pour qu'elle pousse sur les murs, les balcons, avec des effets merveilleux. On se lance aussi, peu à peu, dans des dimensions d'agriculture urbaine. Nous avons plusieurs partenaires qui travaillent dans ce secteur, donc nous ne voulions pas trop empiéter sur leur terrain. Mais nous avons, cet été, un gros projet d'agriculture urbaine avec le Palais des congrès qui s'installe. Sur la terrasse du Centre, nous avons installé des bacs dans lesquels nous allons mettre des plantes ce printemps et nous allons par la suite rendre le lieu accessible au public pour que chacun puisse prendre conscience de ce qu'il est possible de faire pour un budget inférieur à 100 dollars. L'agriculture urbaine est très importante. C'est aussi de la triangulation. C'est-à-dire que les personnes peuvent, sur un élément commun, s'entretenir. Comme au temps de ma grand-mère, certains vont avoir les plus beaux concombres, d'autres les plus belles tomates. Cela suscite l'échange en créant des liens sociaux. Avant, dans ma famille, tout le monde avait un potager. C'est santé, local et peu onéreux. Maintenant, combien? À l'heure actuelle peut-être que l'on gagnerait à travailler moins pour avoir plus de temps pour faire son potager et ainsi dépenser moins pour la nourriture tout en favorisant les liens avec la nature et les autres êtres humains. Refaire la ville, c'est retrouver la sagesse du temps passé en agissant sur l'échelle humaine pour que cela prenne.

Notes

1. Source : [http://www.ecologieurbaine.net/].
2. Mercier-Est et Parc-Extension l'an dernier, Plateau-Est et Notre-Dame-de-Grâce (NDG) Sud-Est (ndlr).
3. Le Plateau il y a quelques semaines et NDG à la fin de l'été (ndlr).
4. En français, autonomisation ou capacitation est la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale (ndlr).



Beno-Therm

cellulose soufflée

*Un isolant naturel
pour une meilleure
qualité de vie!*

Benolec produit un isolant de cellulose écologique fait à plus de 85% de journaux recyclés depuis plus de 30 ans.

Fibres 100% recyclées

Propriétés :

- 3,8 R par pouce
- Convient aux greniers, murs et plafonds
- Rendement thermique et acoustique supérieur
- Excellente résistance au feu
- Limite les infiltrations d'air
- Évalué par le CCMC

CMRC

CCMC - 09232 - L
Toiture ventilée
CCMC - 12307 - R
Mur extérieur



BENOLEC.com

450.922.2000
1451, rue Nobel, Sainte-Julie (Qc) Canada J3E 1Z4



2012 ALUMIA PRIZE FOR PHOTOGRAPHY AND DESIGN

PRIX DE LA PHOTOGRAPHIE ET DU DESIGN ALUMIA 2012

Nouveau, stimulant, prestigieux et ouvert aux étudiants des universités et des cégeps ainsi qu'aux récents diplômés en photographie, en architecture et en design de tout le Québec.

*Le défi? Saisir
l'essence de
l'aluminium par
la photographie.*

It's new, exciting, prestigious and open to university/CEGEP students and recent graduates in photography, architecture and design across Quebec.

*Here's your challenge:
capture the essence
of aluminum through
photography.*

LANCEMENT / LAUNCH
12 SEPT. 2011

PREMIER PRIX / FIRST PRIZE

5000\$



www.alumia.ca

Une initiative de l'Association de l'Aluminium du Canada



ASSOCIATION
DE L'ALUMINIUM
DU CANADA

ALUMINUM
ASSOCIATION
OF CANADA



RioTintoAlcan



Charpenterie Traditionnelle
HAMLET
Heavy Timberwork



**VOS SPÉCIALISTES
EN GROS BOIS D'ŒUVRE**

heavytimberwork.com | (450) 451-5678



- INGÉNIEURS EN STRUCTURE
- VERRE STRUCTUREL
- STRUCTURE INDUSTRIELLE
- GÉNIE CIVIL

*Fiers de supporter
une architecture
de qualité!*



SDK et associés
1751, rue Richardson, bureau 2120
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél. : 514 938-5995

www.sdklbb.com

DEMEURER EN VILLE

PIERRE BOYER-MERCIER

Invités à proposer des projets d'habitations et d'implantations innovateurs qui pourraient inciter les jeunes familles à demeurer en ville plutôt que de s'exiler en banlieue, des étudiants de troisième année du baccalauréat en sciences, Architecture de l'UdeM se sont penchés dans cette optique sur l'aménagement d'une friche industrielle de 8 hectares située sur la partie ouest du canal de Lachine.

Les étudiants avaient pour objectif de soumettre une proposition d'habitat individuel dense dans un développement urbain qui serait en mesure de séduire ces jeunes familles en attribuant aux habitants futurs des bénéfices compensatoires ou équivalents à ceux de la banlieue : des prix d'achat abordables, de généreux espaces extérieurs en relation avec l'intérieur des logis, des aires sécuritaires pour les enfants, un lieu de vie à l'écart de l'agitation urbaine, un sentiment de propriété, un accès privé et un espace de stationnement pour ne nommer que ceux-là.

Les propositions soumises demeurent pour l'instant théoriques et plusieurs des interrogations dont certaines sont fondamentales resteront irrésolues : sachant que pour augmenter le taux de constructibilité d'un site, la mitoyenneté et la superposition des logements devenant incontournables, comment peut-on assurer l'habitabilité et éviter les inconforts des proximités de voisinage dans de telles conditions? Et quelle densité auront ces développements pour satisfaire les critères de rentabilité matérielle des promoteurs sans compromettre la qualité de vie «rêvée» par les jeunes acheteurs?

UNE TYPOLOGIE APPROPRIÉE

Les étudiants, suite à leurs recherches de précédents, ont opté pour un type d'habitat semi-collectif : les principes de mitoyenneté verticale de l'habitat «intermédiaire» (fig.2) et de mitoyenneté horizontale de maisons regroupées par quatre (le «carré mulhousien») (fig.3) ont été retenus pour leurs diverses possibilités d'assemblages et de singularisation des habitats.

L'APPROCHE URBAINE

À l'opposé des préceptes de l'architecture urbaine qui prend ses assises théoriques sur la typo-morphologie, ceux que propose Pascal Amphoux dans son introduction au présent numéro établissent de nouvelles bases de conception pour la réalisation d'un éco-quartier, proposition qui fait état de l'architecture et du paysage qui, par osmose, établissent les nouvelles conditions du projet urbain. Les deux plans d'éco-quartiers proposent une forme d'urbanisation à venir où la ville et la nature dans un rapport dialogique rétablissent l'équilibre, la réciprocité des établissements humains avec l'environnement.

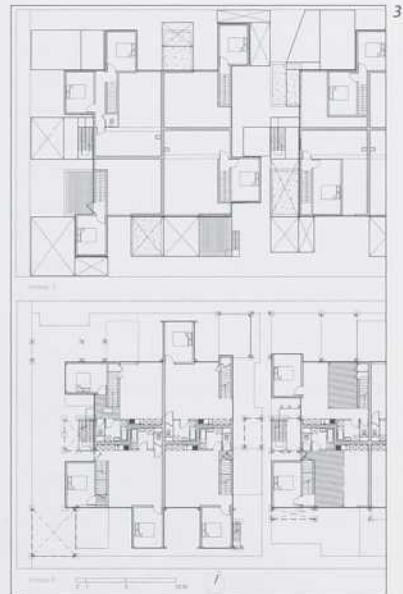
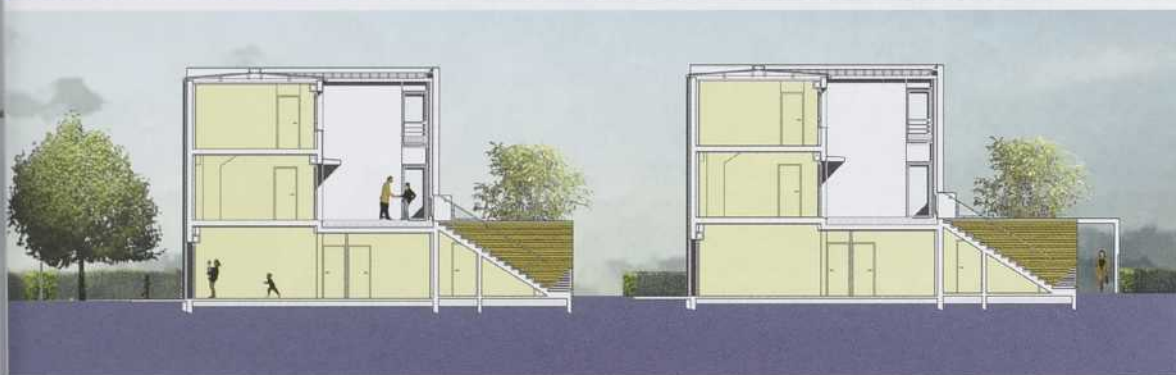
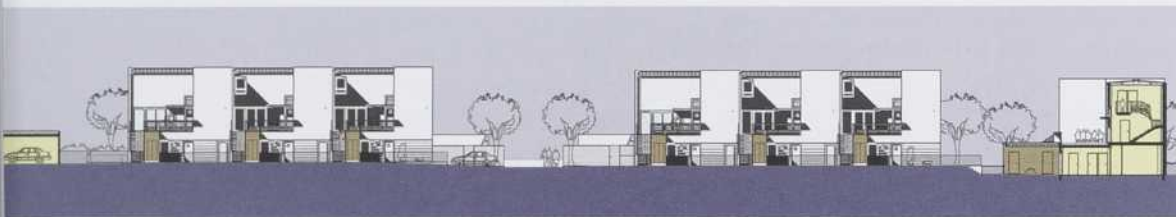
L'EMPLACEMENT

L'emplacement (fig.1), une friche industrielle, est borné au nord par la rue Saint-Joseph, quelques maisons et des bâtiments industriels d'importance historique (la Dominion Bridge). Cette voie qui constitue le point d'entrée de Lachine par l'est est desservie par une ligne de transports en commun qui relie Lachine au centre-ville. À l'est du site, d'autres bâtiments industriels attendent preneur tandis qu'à l'ouest les entreprises qui s'y trouvent sont toujours actives. Le sud est bordé par un parc linéaire en jachère le long du canal de Lachine. L'état des bâtiments laissés à l'abandon sur le site pourrait être qualifié de bon à passable selon le cas. Les étudiants étaient libres d'en disposer ou de les recycler.

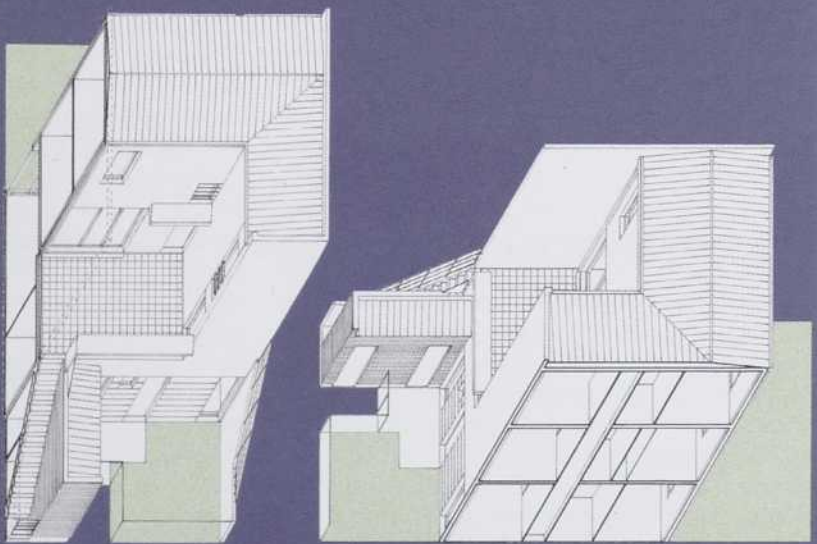




2



3



2

1. *L'emplacement (illustration de Guillaume Chouinard-Décarie).*
2. *Habitat intermédiaire, Brive La Gaillarde, France, Agence Caradec Risterucci architectes.*
3. *Mitoyenneté horizontale de maisons regroupées par quatre : le «carré mulhousien».*

PROJET A

LES ÎLES FLOTTANTES

JOHANA ANGULO MONZON

SIMON GIRARD

MARIE-ÈVE LÉVEILLÉ



Ce projet, contrairement au suivant (projet B), est résolument tourné vers le canal de Lachine et le parc linéaire qui le borde. Seule une bande de maisons en rangées, le long de la rue Saint-Joseph, dans laquelle s'insèrent des commerces de proximité, tourne le dos à l'ensemble et revendique des attributs « urbains » en faisant front sur l'existant. Les cours arrière de ces habitations traversantes viennent toutefois s'harmoniser aux tracés plus organiques de l'ensemble leur conférant ainsi une sorte d'hybridité qui les caractérise par rapport aux autres maisons du secteur. Le restant du site est composé « d'îles flottantes » d'habitations individuelles denses. Ces typologies d'habitations individuelles denses qui ne sont pas, sinon peu, pratiquées au Québec ont des affinités, dans le cas des habitats intermédiaires, avec nos duplex et nos triplex convertis en condominium qui nous ont habitués à vivre en superposition. Les habitations intermédiaires sont, en somme, des bandes de maisons en rangées qui se chevauchent, et où chaque habitat possède un espace extérieur spacieux et privé et une entrée individuelle sur la voie publique. L'espace extérieur du logement du bas se trouve au niveau du sol et celui du logement du haut, qui compte deux étages, sur le toit de celui du bas. Le carré mulhousien où les maisons regroupées par quatre, une deuxième forme générique d'habitation individuelle dense, est divisé

selon les quatre branches d'une croix qui reçoit en chacun de ses coins un logement dont deux des murs sont en mitoyenneté. En superposant à l'étage un deuxième carré mulhousien, la somme des mitoyennetés y compris les planchers/plafonds s'élève à 24 pour 8 habitations. Une économie des coûts de construction et de terrain qui pourrait créer une nouvelle niche dans l'offre immobilière faite aux jeunes ménages. En individualisant chacun des logements il est possible d'instaurer dans ces petits habitats individuels densés de bonnes et conviviales traditions de voisinage. La dislocation du principe régulateur des voies urbaines obtenue par l'implantation de ces « îles flottantes » milite en faveur du développement d'un esprit communautaire. Le « tout » est accessible par tous. L'expression « Ma rue, ta rue » ne figure plus dans le vocabulaire de ce collectif d'habitations. L'orientation dans ce dédale piétonnier ne paraît pas, à première vue, des plus évidentes mais avec une signalisation et des points de repères adéquats, on ne s'y perdra pas plus que dans un tracé régulateur. Toutes les voies piétonnes peuvent accueillir des véhicules de services ou d'urgence ou tout autre véhicule au besoin sans leur donner la priorité. Les stationnements sont situés en périphérie du développement à des distances de marche raisonnables de chaque habitat. Au centre de l'éco-quartier une garderie dessert les jeunes ménages.

Une brève analyse du site démontre que les liens de confluence de ce projet avec l'existant urbain et naturel sont de nature variable. Les lignes de forces du site pointent vers le nord du côté de la rue Saint-Joseph où se trouvent les points de jonction de l'éco-quartier avec la ville et vers le sud où se trouve le canal de Lachine et son parc linéaire qui envahit la partie sud-est du site. L'est est muré par des structures qui seront affectées à un marché public tandis que la partie ouest demeure en suspens. Cette portion du site est traversée sur sa diagonale par une piste cyclable publique (en gris sur le plan) qui part du parc linéaire et qui se poursuit vers un circuit régional. De part et d'autre les habitations sont regroupées en grappes de 10 à 12 habitats intermédiaires autour d'espaces communs. Ces espaces partagés avec les habitations qui les circonscrivent deviennent des unités de voisinage qui composent les uns avec les autres la «communauté» ou l'éco-village. Ce sont des îlots de verdure (que nous retrouvons aussi dans le projet A) qui peuvent contenir diverses fonctions (parcs de jeux pour les enfants, lieux de réunion pour adolescents, petits jardins de fleurs, etc.). La densité (50 log. /ha) pour ce développement est assurée par une typologie plus traditionnelle (maisons en rangées) que dans le premier projet. Des jardins communautaires dont on peut apercevoir les lotissements, des vergers, de la restauration, des commerces de proximité et des commerces de locations pour les passants (bicyclettes, canots, etc.) bordent le canal. Un chemin public piétonnier (en brun sur le plan) suit les traces de l'ancien chemin de fer. Il contourne la partie est des habitations, longe l'arrière du bâtiment commercial et serpente, dans la partie nord-ouest de l'implantation. Au centre de cet éco-quartier une garderie, entourée de potagers destinés aux enfants, devient à la fois un lieu de rencontres et d'activités communautaires.

LES RUELLES DE LA PARTIE NORD-OUEST

La ruelle montréalaise apparaît au milieu de XIX^e siècle pour permettre des accès de service à l'intérieur des îlots d'habitations. Longtemps laissée pour compte, elle reprend, aujourd'hui, son droit de cité grâce à l'intérêt que lui portent, entre autres, des organismes communautaires de quartier. Considérée tout de même comme une voie véhiculaire sécuritaire en raison de son faible empiètement, les voitures et les camions s'y aventurent avec précaution comme s'ils n'étaient les bienvenus que par nécessité. S'inspirant de cette figure montréalaise, la partie nord-ouest du terrain est reliée à la ville et à la rue Saint-Joseph par d'étroites voies véhiculaires qui mènent aux maisons individuelles en rangées qui s'y trouvent. Ces voies de 4 mètres de largeur et à sens unique ne permettent le passage qu'à un seul véhicule à la fois. Elles contournent le pôté de maisons sous la forme d'un tournebride (fig.6) pour déboucher de l'autre côté de l'îlot sur Saint-Joseph ou sur des aires de stationnement disséminées le long de son parcours. N'étant pas des rues traversantes, leur usage se limite ainsi aux résidents et à ceux qui desservent leurs habitations. Cette forme d'utilisation «locale» lui confère un caractère sécuritaire. Ce projet relègue la voiture au second plan, à l'avantage du piéton et du cycliste dans un milieu où la nature est omniprésente, où l'esprit du projet est d'inspiration communautaire, où la densité est triplée par rapport à celle de la banlieue et où chacun peut jouir d'un espace de vie extérieur, généreux et intime, tant au sol qu'à l'étage où il devient le prolongement de l'espace de vie intérieur. Existe-t-il des preneurs éco-responsables pour de telles propositions?

PROJET B MI-URBAIN / MI-RURAL

SABELLE BOISCLAIR
LYDIA BOUCHER
SABELLE FORTIN



DE LA VILLE IDENTITAIRE À LA VILLE DURABLE UNE EXPÉRIENCE FRANÇAISE

ALENA PROCHAZKA

Alena Prochazka, M.Arch. et Ph.D. en études urbaines, est professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal et chargée de formation pratique à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

L'identité du cadre bâti des villes est une des préoccupations qui ont marqué le retour des approches culturalistes en architecture dans les années 1980. Le maintien de la personnalité distinctive des villes — par ses monuments, ses éléments iconiques, comme par son bâti « ordinaire » — demeure l'un des impératifs dans la concurrence entre les villes mondiales. L'identité territoriale bien affirmée rejoint deux défis des villes contemporaines : éviter l'uniformisation d'un universalisme mimétique et promouvoir leur attractivité parmi les réseaux de la globalisation.

De fait, selon le sociologue Manuel Castells, « [...] deux forces contraires sont en lutte pour remodeler notre monde et nos vies : la mondialisation et l'identité. La révolution des technologies de l'information et la restructuration du capitalisme ont créé un nouveau type de société, la société en réseau. [...] En même temps, de puissantes manifestations d'identités collectives sont venues défier la mondialisation et le cosmopolitisme, au nom de la singularité culturelle et du contrôle des individus sur leur vie et sur leur environnement¹. »

De nouvelles aventures accompagnent cependant les tournants idéologiques récents : l'impératif du développement durable prend le pas sur les approches qui prévalaient durant la deuxième moitié du XX^e siècle. La rupture entre la ville identitaire et la ville durable se profile. Conduit-elle à une doctrine unitaire ? Quelle place sera désormais réservée, dans la conception des villes, à la pluralité des contextes locaux ?

Durant le présent siècle, le paysage des villes comme Montréal sera sans doute marqué par de grands projets iconiques tout comme il l'est déjà par une cohorte de projets durables qui complètent le tissu urbain ordinaire. Pour les concevoir, de nouveaux facteurs transforment l'identité urbaine à l'encontre des approches écoresponsables.

Or, le concept de développement durable s'appuie sur quatre domaines d'application ou piliers : écologique, social, économique et culturel ; le dernier a été inclus à la suite de la contribution de la France et de l'Australie² au débat international. Vu sous cet angle, le développement durable implique, d'une part, qu'il faut maintenir et raffermir la diversité des expressions culturelles locales (dont participe l'identité du cadre bâti) et, d'autre part, que, outre les exigences socio-économiques, les exigences urbanistiques (transports, densité, présence de la nature/agriculture en ville) et celles relatives aux techniques constructives vont conditionner et transformer les pratiques de planification et de l'architecture des villes. Au Québec comme ailleurs, les collectivités sont activement engagées dans cet enjeu planétaire, d'abord au niveau local par la démarche des « Agendas 21 » et au niveau national par l'adoption de lois sur l'environnement.

Nous avons pu apprécier l'enjeu du changement paradigmatique qui s'ensuit en étudiant le cas des mutations dans l'expression architecturale de la ville de Rennes, capitale bretonne. Le présent texte reprend l'essentiel de nos propos portant sur ce changement dans une publication³ de nos recherches.

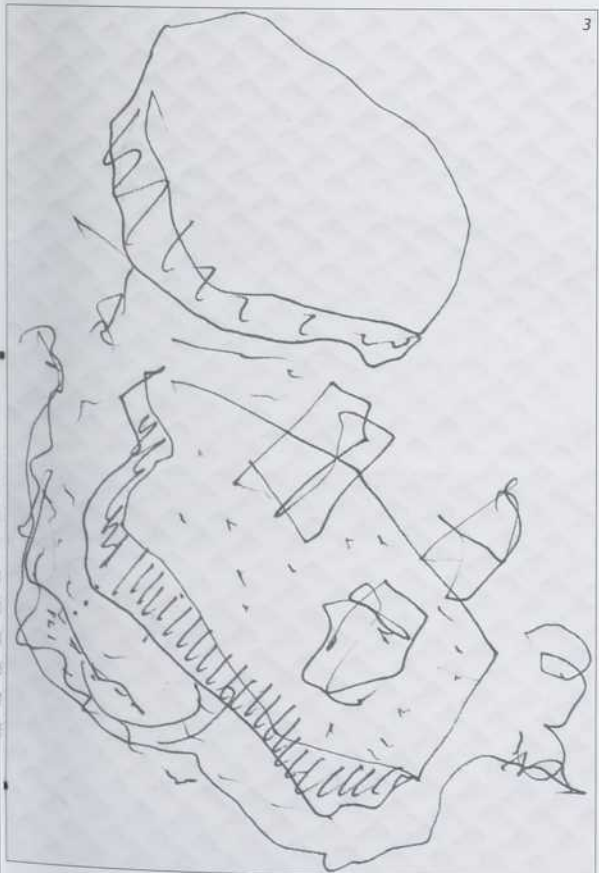
Examinons quelques impacts de ces orientations nouvelles sur l'expression de la forme urbaine et architecturale.

ÉCOQUARTIERS

La notion de projet urbain change radicalement. À Rennes, les zones d'aménagement concerté (ZAC)⁴ que l'on érige présentement près du seuil de la ville urbanisée sous la bannière du label « Écoquartier » ou « Écocité » sont des lieux d'expérimentation urbaine et architecturale. Participation des habitants densité/compacité du bâti, économie d'énergie et des ressources, déplacements de proximité, moyens de transport doux et équipements de quartier sont des thèmes autour desquels évoluent ces projets de développement urbain. En France, la course à l'avant-garde et à la labellisation est ouverte, mais, curieusement, Rennes ne figure pas encore parmi les candidats du Palmarès Écoquartiers⁵ du ministère de l'Énergie. Par contre, Rennes a reçu, en janvier 2011, le label Cit'ergie⁶ décerné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)⁷. La capitale bretonne se positionne parmi seulement six collectivités françaises qui sont ainsi labellisées pour leur démarche de maîtrise énergétique.

Viasilva 2040 est un futur quartier rennais qui devrait sortir de terre à compter de 2013. Labellisé « Écocité » sur le plan national, ce projet d'extension urbaine dans le secteur intrarocade nord-est, dont l'urbanisme est confié à l'architecte Christian Devillers, est un développement urbain inédit en Bretagne par ses dimensions et son impact socioéconomique. Sur un vaste espace encore rural, l'ambition programmatique est de loger 40 000 habitants et 40 000 emplois, ce qui équivaut à la création ex nihilo d'une ville bretonne moyenne comme Saint-Brieuc. Pour concevoir un cadre bâti durable, le projet s'appuie notamment sur les infrastructures existantes, la nature, le relief et le régime hydrographique. Dans ce nouveau quartier, « les constructions ne s'organisent pas autour des lieux de mobilité comme les rues et les carrefours. Elles s'organisent plutôt autour de la forêt, des corridors écologiques qui sont de grandes césures paysagères avec leurs chemins d'eau, et des prairies basses où l'eau peut être accumulée et traitée avant d'être rejetée dans la Vilaine avec un objectif zéro tuyaux [sic]⁸. »

Faisant fond sur la « trame verte » des anciens espaces agricoles pour structurer le bâti, le projet prévoit des logements à basse consommation, des immeubles à bureaux et une bonne desserte en transport collectif. L'écocité — dont la trame est en quelque sorte un parc naturel engendré par le relief naturel, l'eau et la végétation — sera urbanisée au gré d'un réseau maillé de voies pour circulations douces (c'est-à-dire celles qui favorisent les déplacements non motorisés et non polluants). Pour l'habitat, Christian Devillers propose la mixité (sociale, fonctionnelle, morphologique et de déplacements) sous la forme du principe de « l'îlot complexe ». L'heure est à l'expérimentation formelle, à la diversité architecturale, à la mixité sociale et fonctionnelle : on propose que les futurs logements explorent des formes architecturales inédites à Rennes. Viasilva sera aussi un champ d'application des filières d'écoconstruction de Rennes métropole et des démarches sur les circuits courts en agriculture périurbaine.



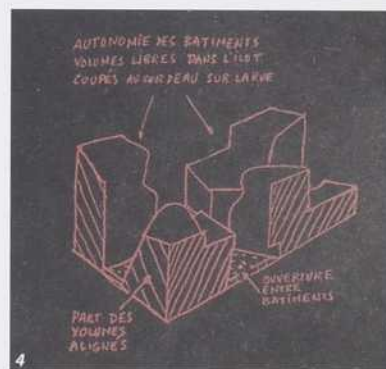
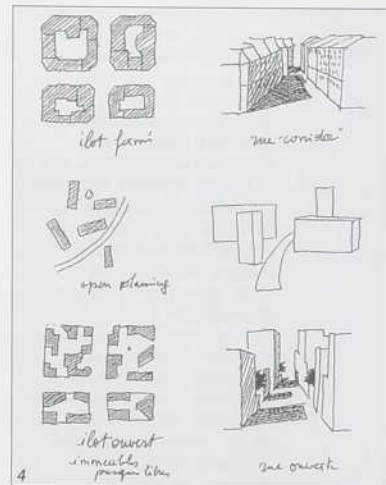
L'écoquartier de la Courrouze régi par le projet des urbanistes italiens Bernardo Secchi (Grand Prix de l'urbanisme 2009) et Paola Viganó est actuellement en construction. Proche du centre-ville, la ZAC de 114 hectares se situe sur une ancienne zone militaire désaffectée. Constitué de plusieurs parcs, son concept d'urbanisme s'articule autour d'une « coulée verte » qui se prolonge vers un parc linéaire menant au centre-ville. La ZAC de la Courrouze accueillera 4800 logements et 10 000 habitants à l'horizon 2020.

La démarche préconisée par l'équipe des urbanistes annonce « s'enraciner dans le territoire ». Selon Paola Viganó, cette expérience urbaine innovante crée un rapport fort avec le site et son territoire en proposant une coexistence nouvelle, signe d'une nouvelle modernité. Mixité sociale, transport urbain accessible, voies de circulation végétalisées conçues pour « l'homme qui marche⁹ », économie d'eau et d'énergie sont parmi les préoccupations principales. S'appuyant sur le végétal existant et les corridors écologiques, les cahiers des charges environnementales et urbanistiques — en France, ces cahiers, dont l'élaboration est fréquemment confiée à un architecte, constituent une sorte de plan particulier d'urbanisme qui comprend des règles de composition architecturale pour le secteur en jeu — définissent des dalles végétalisées qui regroupent plusieurs petites tours conçues par des architectes différents. La tour sise dans un contexte végétal semble de retour. Ces morceaux de ville épousent des formes fluides régies par des « bassins versants des eaux superficielles ».¹⁰ La diversité de formes urbaines et architecturales est privilégiée.

Quel en sera l'impact sur la continuité de l'identité urbaine rennaise ? Pour les décideurs publics, la démarche environnementale de la Courrouze vise l'exemplarité : « L'intérêt majeur de la Courrouze est sa transposabilité à tout autre site de l'agglomération. Elle doit véritablement servir d'exemple, mais dans le bon sens, non dans l'exception. Les communes doivent la voir comme un modèle à suivre et non comme une opération à mettre sous cloche¹¹. »

À n'en pas douter, la Courrouze est pour Rennes une vitrine de sa contemporanéité, un laboratoire de l'urbanisme et de l'architecture « qui vient », pour paraphraser le plus important événement culturel rennais de l'été 2010, la Biennale d'art contemporain¹². S'attendrait-on à un certain effet de série de cette approche urbanistique sur le territoire rennais ? Dans l'attente du résultat, il est à souhaiter que ce secteur saura illustrer les propos de Bernardo Secchi : « Deux tendances me semblent essentielles [à l'égard de la forme de la ville contemporaine] : d'un côté, l'affirmation toujours plus forte de la valeur de la diversité dans ses déclinaisons les plus variées et, de l'autre, la recherche continue de l'intégration et de la continuité. »¹³

Le rapport avec le contexte, physique ou idéal (c'est-à-dire celui qui convoque l'imaginaire identitaire collectif), n'est donc pas exclu des approches en question. Continuité ou rupture, il reste encore à en élucider les tenants et aboutissants à venir. Quoi qu'il en soit, à l'aune de la culture comme quatrième pilier du développement durable, la qualification culturelle des paysages urbains est désormais en voie d'être reconnue comme l'un des objectifs. Or, une des déclinaisons de cet impératif qui



1. Plan de l'écocité Viasilva, Christian Devillers architecte (Paris), 2010. Source : site Internet de Rennes métropole, [http://cesson-sevigne.superforum.fr/142-viasilva-2040-un-plan-d-urbanisme-est-diponible], consulté le 2 février 2011.
2. Plan du projet de l'écoquartier La Courrouze, Bernardo Secchi et Paola Viganó urbanistes (Venise, Italie), 2003. Source : site Internet [http://www.lacourrouze.fr], consulté le 10 juillet 2010.
3. Schématisation de l'idée de l'urbanisme du quartier La Courrouze : dalles végétalisées sur podium habitées de petites tours de logements. Croquis par l'architecte Loeiz Caradec (Paris).
4. Le concept de l'ilot ouvert mis de l'avant par Christian de Portzamparc en 1999 pour le secteur Masséna Paris-Rive gauche. Source : Christian de Portzamparc, Paris-Rive-gauche. Ilot ouvert, Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 2010.

5. Le concept de l'îlot mixte mis de l'avant par Christian Devillers. Source : site Internet [http://cession-sevigne.superforum.fr/t42-viasilva-2040-un-plan-d-urbanisme-est-diponible], consulté le 2 février 2011.
6. Résidences pour étudiants, avenue Sir Winston Churchill (Villejean), Clément Gillet architecte (Rennes), 2010. Photo A. Prochazka.
7. Bâtiment mixte à énergie positive, ZAC Armorique, Julien Chouzenoux architecte (Rennes), 2010. Source : SCP Chouzenoux, tiré du site Internet [http://www.rennes.maville.com/actu/actudet_Batiments-novateurs-pour-le-futur-quartier-Armorique-loc-1160745_actu.Htm], consulté le 5 janvier 2011.
8. Les quatre piliers du développement durable. Diagramme inspiré par les écrits de Philippe Madec (1995) et de Jon Hawkes (2001).

donne au développement ses dimensions qualitative et éthique est la spécificité territoriale. L'architecte breton Philippe Madec l'exprime ainsi : « Il convient de revendiquer le rôle de la culture comme quatrième pilier du développement durable. Ce pilier fait défaut alors qu'il est le seul capable de nous aider à résister à l'hégémonie des réponses techniques à la crise environnementale et le seul capable de faire le lien avec les trois autres : social, environnemental et économique. [...] La culture [doit] légitimer et même englober, toute démarche vers un développement durable et écoresponsable. Dans les domaines de la ville et de l'architecture, la revendication de la culture comme pilier du développement durable renvoie à la notion de projet. Et un projet se construit toujours dans un contexte physique et humain¹⁴. »

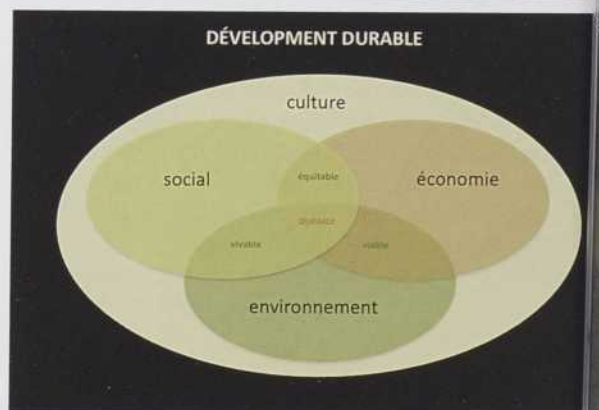
En France, cette approche semble pourtant présente. Tout comme Christian de Portzamparc fut novateur en proposant, par son concept de « l'îlot ouvert¹⁵ », un trait d'union entre les approches moderniste et typomorphologique, celui de « l'îlot complexe » de Christian Devillers, de concert avec les nouvelles expérimentations de l'urbanisme « enraciné » dans l'écosystème du territoire selon Secchi et Viganó, sera peut-être aussi porteur d'un trait d'union entre la ville énergivore et la ville post-carbone à l'enseigne d'une nouvelle modernité. Il reste à en élucider l'impact sur la continuité de l'identité du cadre bâti des villes.

Les écocités misent donc sur l'innovation à l'enseigne d'une nouvelle modernité sensible, d'une part, au rapport avec le territoire existant (urbain, géographique, écologique) et avec la mémoire que les collectivités y ont inscrite et, d'autre part, à l'expérimentation de nouveaux systèmes constructifs, formes, matériaux et manières d'habiter ensemble, pour rencontrer les exigences du développement durable, notion qui elle-même évolue. L'urbanisme de la rue, celui qui définit l'îlot urbain dense et répétitif, cède ici la place à l'urbanisme écologique vu comme un nouveau paradigme urbain qui appréhende la ville en tant qu'écosystème intégré et qui conduit peut-être à la notion de zoöpolis proposée, entre autres, par des collectifs de recherche urbaine californiens¹⁶. Bref, les tracés de ces nouvelles écocités prennent en compte des réalités plus complexes que la seule forme urbaine héritée des idéologies urbanistiques progressiste et culturaliste qui ont gouverné la production de la ville au cours de la deuxième moitié du siècle dernier.

ÉCOCONSTRUCTION

La performance énergétique des bâtiments est l'un des champs d'action majeurs en vue du développement durable¹⁷. Les exigences de haute qualité environnementale (Bâtiment à basse consommation, Effergie, Réglementation thermique et autres dérivés des lois, réglementations, labels et certifications relatifs à l'écoconstruction) affectent la construction neuve et le parc immobilier existant. Ce dernier prend d'autant plus d'importance que les experts estiment qu'en France plus de la moitié des bâtiments qui existeront en 2050 sont déjà construits et que cette part du parc représentera au moins les trois quarts des consommations d'énergie de l'ensemble des bâtiments en 2050¹⁸.

La maîtrise de la demande d'énergie dans le parc immobilier existant constitue donc un enjeu essentiel de la lutte contre le changement climatique. Pour rendre ce parc conforme aux lois en cours, l'une des actions consiste à « habiller » les immeubles anciens en les dotant en quelque sorte d'une seconde peau. Isolation par l'extérieur, murs double peau, matériaux composites de haute performance intégrant par exemple des cellules photovoltaïques, brise-soleil et autres dispositifs propres à mieux gérer l'économie des énergies sont mis en place. En rénovant, la configuration des espaces intérieurs est réhabilitée pour convenir aux modes de vie contemporains et on profite de l'occasion pour créer de nouvelles extensions sur l'extérieur.



La France bénéficie, dans le champ de la réhabilitation et de la mise aux normes, d'experts de renommée, telle l'agence des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

Sur le plan de l'expression architecturale du bâti à neuf, les exigences de performance énergétique font l'objet de constantes mises à jour et d'expérimentations in situ. L'industrie de la construction, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont en quelque sorte en chantier pour suivre cette mouvance infléchie parfois par l'effet de mode ou de désir d'affichage.

Les modifications dans les modes de production et d'utilisation du bâtiment affectent l'apparence du cadre bâti dans son effet d'ensemble. L'identité du cadre bâti est en mutation abrupte, mais le souci de l'intégration et de la continuité demeure présent chez les concepteurs de la ville, comme le souligne Bernardo Secchi lors de sa conférence présentée au Centre Canadien d'Architecture en 2008 : « Deux tendances me semblent essentielles [à l'égard de la forme de la ville contemporaine] : d'un côté, l'affirmation toujours plus forte de la valeur de la diversité dans ses déclinaisons les plus variées et, de l'autre, la recherche continue de l'intégration et de la continuité¹⁹. »

Globalement, le défi est de taille : d'une part, on admet l'importance de la diversité culturelle et de son expression dans l'architecture et, d'autre part – pour répondre aux exigences de l'écoconstruction et de l'urbanisme durable —, on développe, comme c'est le cas en France depuis le Grenelle²⁰ de l'Environnement, une approche hautement normative visant la reproductibilité²¹. Nasrine Seraji, directrice de l'École d'architecture Paris-Malaquais, se dit inquiète qu'au nom de l'architecture dite durable, obéissant aux règles normées qui supposent une neutralisation des spécificités (spatiales, contextuelles, matérielles, sociales, etc.), on tendrait plutôt vers une « architecture du neutre »²².

Nous l'avons constaté à Rennes, les exigences de l'écoconstruction influent d'ores et déjà sur l'apparence des plus récentes réalisations. Comment va-t-on négocier ce virage, d'un e part, dans les zones historiques où l'intégration demeure un volet sensible pour chaque nouvelle opération et, d'autre part, dans les zones périphériques plus libres en termes du rapport au contexte bâti là où d'autres référents prennent place (payagers, techniques, promotionnels) ? Il est indéniable que le virage vert modifiera l'aspect architectural et tectonique des bâtiments à venir — par l'isolation par l'extérieur, par le traitement des toits, etc — et, par conséquent, il modifiera aussi des traits identitaires du cadre bâti des villes.

Par exemple, la réglementation thermique²³ en France semble imposer l'isolation thermique par l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment. Cela implique une vêtue apparente légère qui joue le rôle de protection des murs contre les intempéries et le rayonnement solaire. Du coup, à Rennes (à la Courrouze notamment) et ailleurs en France, les bâtiments à basse consommation énergétique (BBC) se ressemblent en raison de l'emploi du bardage en tôle ondulée, matériau anciennement prohibé en zone urbaine.

Comme elle est plus efficace que l'isolation apposée à la face intérieure des murs du périmètre des édifices, « aujourd'hui [...] l'isolation par l'extérieur fait florès. [En plus d'éliminer les ponts thermiques,] elle permet en outre, grâce à des bardages de façade en acier, bois, résine industrielle, béton... d'écrire les bâtiments autrement »²⁴. L'architecte rennais David Cras s'en réjouit : « Le catalogue de finition est démultiplié grâce à ces matériaux. Nous sommes fortement incités à la Courrouze à ne pas nous cantonner aux couleurs classiques de façade — gris pastel, beige, sable, etc. — mais à choisir des teintes soutenues. C'est un champ plein de promesses »²⁵.

Il n'y a qu'à mentionner le dernier immeuble complété à Villejean qui arbore un bardage métallique en patchwork vert fluorescent, blanc et noir pour se convaincre de l'inscription de cette écriture dans les tendances de la culture architectu-

rale actuelle plutôt que dans le contexte du bâti rennais. Pourtant, on peut penser que l'architecte Clément Gillet a souhaité contourner l'apparence de minceur de la paroi attribuable aux assemblages dictés par l'exigence de l'isolation par l'extérieur. Le désir de donner à cette façade une sorte d'épaisseur par plusieurs volumes massifs qui y sont accrochés est manifeste. Cela rappelle l'un des traits de l'architecture rennaise que nous avons relevés : les volumes francs avec paroi habitable²⁶ à même son épaisseur.

Un autre exemple de l'impact du virage vert sur l'apparence du bâti est l'usage de matériaux inédits. Des programmes d'État favorisent notamment l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. Sur les toits-terrasses, les toits à versants ou en façade, ces panneaux habituellement de couleur anthracite affectent l'apparence des immeubles. Les panneaux photovoltaïques ne sont apparus que récemment dans les opérations de requalification à haute performance énergétique de l'habitat collectif. À Rennes, une première mérite d'être soulignée : l'installation de panneaux solaires inclinés en façade d'un HLM. D'autres projets incorporant des panneaux solaires sont annoncés. Pour la ZAC Armorique, la dernière zone d'aménagement concerté créée à Rennes en 2008, l'architecte rennais Julien Chouzenoux imagine un bâtiment à énergie positive qui devrait être livré en 2013. L'immeuble sera doté de trois sources de production d'énergie : des panneaux d'eau chaude sanitaire solaire, des panneaux photovoltaïques qui recouvrent les toitures et des cellules photovoltaïques incorporées dans la verrière. Malgré son approche esthétique et technologique dernier cri, il semble néanmoins qu'une sorte de code génétique de l'identité rennaise que nous avons observé soit apparent dans ce projet : socle minéral, volumétrie d'un seul tenant sculptée par extraction, toits habités²⁷.

Pour le moment, les exigences de la construction écoresponsable en France sont traduites par l'engouement pour des techniques constructives imposées par une approche dogmatique et unitaire relativement à l'esprit des lois qui les régissent, elles-mêmes en mal de suivre les avancées dans le domaine. Par exemple, le Grenelle de l'Environnement 2007 procédait par l'émulation de méthodes prescrits et illustrées par un modèle de projet qui fut restrictif et mal interprété, de l'aveu de Marie-Christine Roger²⁸, chef du Bureau de la qualité et de la réglementation technique au ministère de l'Environnement. Le Grenelle 2011 procédera plutôt par obligation de résultat. Dans les deux cas, les architectes se trouvent partagés entre la loi et l'esprit de la loi qui appelle à l'expérimentation de nouvelles manières d'y répondre tout en se conformant à une réglementation régie par des logiques de calculs et des bases de données désuètes et incomplètes²⁹ qui sont en constante révision.

Les exigences de l'écoconstruction imposeront-elles à long terme une doctrine unitaire qui empêchera une pluralité contextuelle de se développer ? Les architectes français se sont mobilisés en janvier dernier pour débattre de la place de leur profession en ce qui a trait aux innovations attendues pour répondre aux impératifs du développement durable. La Déclaration de Monaco Batilux 2011 annonce un mouvement des architectes souhaitant une approche innovante, souple et holistique du problème : la Déclaration se prononce contre la préséance du règlement sur la règle de l'art qui a de tout temps gouverné le travail des architectes.

Quoi qu'il en soit, il sied d'interroger l'impact des approches écoresponsables sur la production architecturale et sur l'identité urbaine. Quelles en seront à l'avenir les traductions contextuelles locales ?

IDENTITÉ URBAINE À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est malaisé de spéculer sur l'identité urbaine future. Cependant, deux défis se dessinent.

Comment, malgré les changements radicaux qui s'annoncent dans l'aménagement et dans l'expression architecturale des villes, maintenir la continuité de l'esprit des lieux des villes constituées? Comment les projets innovants contribuent-ils, comme ce fut toujours le cas lors des grandes ruptures idéologiques dans le domaine, à la mise à jour de l'identité urbaine? Comment installer, dans des secteurs urbains érigés à neuf, aussi bien le sens d'identité et de singularité que des «accords mélodiques», convoqués par Philippe Madec, entre ces nouveaux quartiers et le paysage urbain d'une ville?

Pour Philippe Madec, nous vivons un moment de changements fondamentaux en aménagement: «Du nouveau rapport au monde, de nouvelles beautés émergent. [Or,] le monde produit autant de beautés qu'il possède de particularités. [Elles sont] le fruit des accords mélodiques que les architectures entretiennent avec les lieux innombrables, ces sièges du monde où elles installent la vie³⁰».

Le développement durable dans toutes ses déclinaisons et la lutte contre le changement climatique constituent des enjeux planétaires, dont la prise de conscience est maintenant très largement partagée à l'échelle mondiale. Alors que dans le contexte politique au Québec et au Canada la prise en compte des critères écoresponsables dans la production du cadre bâti demeure optionnelle, en France, la prise en charge par l'État est manifeste. Les autorités publiques s'y mobilisent, se concertent et passent à l'action, même si les approches et les outils restent controversés. Dans ce mouvement collectif, les citoyens, les législateurs et les producteurs du cadre bâti sont interpellés à contribuer aux tenants et aboutissants de la nouvelle rupture des modes de fabrication de l'habitat humain.

Par ailleurs, à l'heure où la culture et ses expressions locales s'imposent comme le quatrième pilier du développement durable, la culture légitimerait et même engloberait toute démarche vers un développement durable et écoresponsable. Il nous semble donc opportun de rendre explicite, par l'entremise de l'histoire de l'expression architecturale locale, le processus à l'œuvre dans la formation, la mutation et la mise à jour des identités territoriales. Nous contribuons ainsi à circonscrire le rôle de la culture? et de son expression idiosyncrasique? comme quatrième pilier du développement durable.

NOTES

1. M. Castells, 1999, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, p. 11-12.
2. Le commentateur culturel australien Jon Hawkes publia un appel en ce sens en 2001 (J. Hawkes(0), 2001, *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning*, Melbourne, Cultural Development Network & Common Ground Press). À la suite du débat international, le comité pour la culture de l'organisme Cité et gouvernements locaux unis a proposé en septembre 2010 à ses membres d'adopter le principe de la culture comme quatrième pilier du développement durable dans le cadre des programmes Agenda 21 pour la culture.
3. A. Prochazka (sous presse), «L'identité urbaine au défi du développement durable: le cas de Rennes», dans N. Dris (dir.), *Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social: ressources, pratiques, représentations*, Rouen, Presses universitaires de Rouen (France).
4. Les ZAC sont une sorte de grands développements territoriaux en France.
5. Site Internet du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, [www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=90], consulté le 30 mai 2010.
6. Afin de répondre à l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO₂ d'ici à 2020, fixé par le Grenelle Environnement, le label Cit'ergie récompense pour quatre ans les collectivités s'engageant volontairement dans une politique énergie climat durable. La démarche s'adresse depuis 2009 à toutes les collectivités qui conduisent ou projettent un Plan Énergie Climat Territorial. Nantes et Rennes ont mis en œuvre, en moins d'un an, plus de 50% des actions possibles au vu de leurs compétences. (E. Salles, 2011, «Nantes et Rennes à nouveau récompensées pour leur politique énergie-climat», *Le Moniteur*, 26 janvier 2011, [http://www.lemoniteur.fr/131-etat-et-collectivites/article/actualite/820745-nantes-et-rennes-a-nouveau-recompensees-pour-leur-politique-energie-climat], consulté le 26 janvier 2011.)
7. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public affilié au gouvernement français.
8. Ces aspirations environnementales ont récemment valu à Christian Devillers et aux maîtrises d'ouvrage qui l'entourent deux distinctions pour des projets à Grenoble et à Bordeaux, dont le Grand Prix national EcoQuartier 2009 pour la ZAC de Bonne (Grenoble). (Site Internet [http://www.cstb.fr/actualites/webzine/editions/edition-de-juin-2010/christian-devillers-un-developpement-durable-a-plusieurs-echelles.html], consulté le 10 août 2010.)
9. B. Secchi et P. Viganò, 2005, *La Courrouze, Secteur «Bais habités»*, programme BH4, Cahier des prescriptions environnementales et urbaines, 31 mars.
10. *Ibid.*
11. «La Courrouze, premiers chantiers», *L'Info Métropole*, no 159, [www.rennes-metropole.fr], consulté le 8 novembre 2010.
12. *Ce qui vient?*, deuxième édition des Ateliers de Rennes de la biennale d'art contemporain.
13. B. Secchi, 2008, *Villes sans objet: La forme de la ville contemporaine*, conférence prononcée au Centre Canadien d'Architecture, Montréal, 4 septembre.
14. P. Madec, 2010, «L'éco-construction, Où en est l'Europe?», *Euronews*, publié sur Internet le 11 novembre: [www.FrEuronews.net]. Première publication dans la revue *Anonyme distingué* (Grenoble), vers 1995.
15. Établi par Christian de Portzamparc en 1999 pour le projet Paris-Rive-gauche, ce concept souhaite installer un trait d'union entre la ville moderne et la ville classique.
16. J. Wolch, S. Pincetl et L. Pulido, 2002, «Urban Nature and Nature of Urbanism», dans M.J. Dear (dir.), *From Chicago to L.A.: Making Sense of Urban Theory*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, p. 370-401.
17. En France, les bâtiments des secteurs de l'habitat et du tertiaire sont responsables d'environ 30% de l'ensemble des émissions de CO₂. (Site Internet du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MEIE), [http://www.minife.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/efficacite_energetique_chauffage_climatisation], consulté le 5 octobre 2010.)
18. MEIE, *ibid.*
19. B. Secchi, *Villes sans objet: La forme de la ville contemporaine*, conférence prononcée au Centre Canadien d'Architecture, Montréal, 4 septembre 2008.
20. Le Grenelle de l'Environnement est un ensemble de rencontres politiques organisées en France dans le but de prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.
21. La reproductibilité de projets exemplaires était à l'ordre du jour lors de dernières Rencontres de la performance énergétique organisées à Paris en octobre dernier par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie en partenariat avec le Groupe Moniteur.
22. N. Seraji, 2010, «Au nom du neutre, on va finir par arriver au néant», *d'architectures, le magazine professionnel de la création architecturale*, no 191, mai, p. 35.
23. La réglementation thermique (RT) française a pour but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage.
24. P. Charbonnier, 2007, «Ces architectes qui nous changent la ville», *Le Rennais*, n° 384, mai, p. 16.
25. *Ibid.*
26. Pour un traité portant sur la caractérisation de l'identité urbaine rennaise, voir Prochazka, *op. cit.*
27. *Ibid.*
28. La chef du Bureau de la qualité et de la réglementation technique de la construction au ministère français du Développement durable (MEEDDM) s'est prononcée ainsi aux 4e Rencontres de la performance énergétique tenues les 13-16 octobre 2010 au Centre de nouvelles industries et technologies (CNIT), Paris, La Défense.
29. «La RT 2012 [réglementation thermique] utilisera les mêmes algorithmes que la 2005, les mêmes fichiers météo élaborés à partir des années allant de 1960 à 1990 et ignorera toujours les phénomènes d'îlots de chaleur urbains» (É. Leysens, 2010, «La RT 2012 ramera-t-elle avec bâtiments basse consommation?», *LeMoniteur.fr*, publié sur Internet le 19 octobre.)
30. Madec, *op. cit.*

RÉINVENTONS LA RUE

UNE EXPOSITION PRÉSENTÉE À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC, DU 27 MAI AU 20 DÉCEMBRE 2011

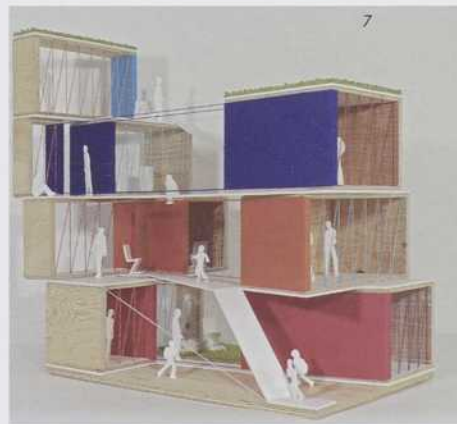
PIERRE BOYER-MERCIER

Vingt-deux créateurs ont reçu pour mandat de réinventer la ruelle qui borde nos fonds de cours depuis sa naissance en 1845 sur la propriété de la ferme McTavish. Inspirante la ruelle? Pour ces vingt-deux exposants « triés sur le volet pour représenter la fine fleur de la nouvelle garde en architecture » les cordes à linge des arrière-cours de jadis ont fait place à plus d'un scénario.

Petite ferme entre amis propose des espaces de culture en serre aux étages et un poulailler au niveau du sol dans un vieux hangar transformé en ferme urbaine. Cette ferme étagée devient un lieu de socialisation tout en répondant à des « besoins de proximité nécessaires au maintien de villes vivables » (Atelier Barda / Morand, di Bacco, Combelle, Pinard). Suresh Perera (Studio Perera) propose l'idée d'une **longue marche** dans le jardin en entretenant un rapport dialogique tour à tour avec la maison et sa projection dans le jardin, avec des couches de végétation qui apparaissent et disparaissent au fil de la marche jusqu'à la rencontre avec la ruelle où un espace particulier est aménagé à cet effet. Henri Cleinge et Michel Lefebvre entreprennent le parcours de la ruelle vers la maison en décrivant « des couches architecturales fonctionnelles qui cadrent des expériences distinctes selon leurs fonctions, leur matière et leur degré de transparence » : d'une façade végétale sur la ruelle se succèdent une serre 3 saisons, un écran ajouré derrière lequel se trouvent le salon et un bassin de récupération des eaux, un second écran où se trouvent un observatoire, la salle à manger extérieure et l'extension de la cuisine et enfin le mur de la maison. **(ni-ni) (neither-nor)** de « Ubiq habitat » (Louis Laperrière, Myrienne Tissot-Chénier) (fig.4) préconise un lieu de convivialité en « cherchant à offrir la possibilité d'isolement et

d'ouverture pour rendre possibles des échanges et améliorer les liens de voisinage » mettant ainsi de l'avant les « valeurs de proximité » malgré la densité du lieu. Guillaume Vanderveken et Yannick Roberge déploient un plan végétal « du toit du bâtiment jusque dans l'espace de la ruelle » dans un jardin où se succèdent des ambiances végétales » dans une hiérarchie d'espaces ouverts, semi-ouverts et fermés à partir du privé jusqu'aux espaces publics. **Duplex+** de Pierre Gendron s'inspire « de l'univers bricolé et hétéroclite de la ruelle qui échappe aux conventions formelles de la rue. » Duplex+ est un projet hybride composé de deux habitations superposées dont l'une s'étire vers la ruelle par où elle accède. L'espace résiduel au sol devient une cour arrière « à la fois pratique et contemplative » **Densifions la ruelle. Tissons des liens. Tricotés serrés**, Dominique Laroche et Maxime Gagné explorent la ruelle (végétation luxuriante, riche biodiversité, catalyseur de rencontres, espace de jeux fantasmagorique, microcosme de la vie, etc.) avant de proposer de la densifier pour qu'y vivent de nombreuses familles qui profiteraient de son potentiel : vie urbaine riche en contacts, convivialité, sécurité, « havre de tranquillité au cœur du foisonnement de la vie urbaine ». La présence d'un bâtiment qui ferait front sur la ruelle ramènerait « une présence humaine » et lui conférerait un rôle dans l'expérience urbaine.

1. *Petite ferme entre amis. Atelier Barda*
2. *La longue marche. Studio Perera*
3. *Henri Cleinge et Michel Lefebvre*
4. *(ni-ni) (neither-nor). Louis Laperrière et Myrienne Tissot-Chénier*
5. *Vanderkeven et Roberge*
6. *Duplex+. Pierre Gendron*
7. *Densifions la ruelle. Tissons des liens. Tricotés serrés. Laroche et Gagné*



OUSS QU'ON S'EN VA?

LA RELÈVE EN ARCHITECTURE

CARL LATULIPPE-HÉBERT & ALEXANDRE HAMLYN

Tout a commencé par une réunion endiablée, prolifique, créative. Et puis le projet est tombé aux oubliettes le temps de dire Noël. Mais Paf!

C'est fait. Un colloque étudiant de trois tables rondes, comprenant plus d'une centaine de participants avides et curieux, quinze panélistes dévoués et passionnés, trois animateurs chevronnés. Mélangez bien tous ces ingrédients et vous aurez une fin de semaine remplie en rencontres, discussions, querelles et émotions, deux jours riches en connaissances et en souvenirs. À coup de 15 heures semaines et de dizaines voire de centaines de courriels, il s'est matérialisé, ce projet. C'est fait, le premier pas pour établir une communauté d'étudiants en architecture unie. C'est fait, l'événement qui, le temps d'une fin de semaine, a réuni toutes les écoles d'architecture du Québec.

Par les étudiants. Pour les étudiants. L'occasion rêvée de faire ce qui nous tenait à cœur. Enfin nous avons pu aller chercher l'expertise où elle existe, sur des sujets qui nous intéressent: l'architecture numérique, la relation entre paysage(s) et architecture(s), et les opportunités s'offrant à la relève pour une pratique jeune et novatrice. Dès la première table ronde l'ambiance voulue s'est installée. Le rôle des animateurs fut presque de second plan, leurs compétences outrepassées par l'appétit de la foule à obtenir réponses à toutes ses interrogations. Une dynamique panélistes-public s'instaurait, dépassant toutes attentes, tributaire de discussions et d'interactions de qualité, synonyme d'accomplissement et de réussite. Des efforts pleinement récompensés par l'immense gratitude de tous les acteurs, saluant honorablement l'initiative et l'organisation.

Nous aussi, on en a du monde à remercier, pas rien qu'un peu: les panélistes, les animateurs, tous les étudiants présents, et particulièrement Mme Myriam Blais, directrice de l'École d'architecture de l'Université Laval, pour son soutien indéfectible. C'est à ceux-ci qu'est dédiée cette page, à chaque intervenant, aussi petit soit-il, peu importe sa contribution, ce succès lui est tout autant redevable.

Voilà! Créer une communauté architecturale forte et unie, ça commence dès le départ, dès l'université. Établir des liens entre les étudiants des différentes facultés d'architecture de la province, ça ne se fait pas tout seul, ça se travaille, et ça commence par ce genre d'événement. Chacun vient partager ses idées, son savoir, ses façons de faire; chacun vient exprimer ses inquiétudes et ses joies sur le domaine et la formation académique qui y mène, ses colères, ses satisfactions et ses désirs.

Le premier contact est établi. L'année prochaine, ce sera à l'Université de Montréal — et à McGill en 2013 — de porter le flambeau afin d'assurer la pérennité et la qualité de l'événement. Ce sera à leur tour de nous impressionner et de nous faire vibrer. Que leur créativité, leurs efforts et leur innovation leur permettent d'attirer davantage de participants et de ressources pour organiser une deuxième édition encore plus réussie, qui saura résonner et grandir en chacun de nous.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Étienne Coutu-Sarrazin, Alexandre Hamlyn, Carl Latulippe-Hébert, Roxann Daplé-Morin, Élisabeth Gouin, Francis Poirier, Mélissa Héon, Érica Lepage, Francis Lacelle, Sébastien Dumas & Michael Doyle.

Images, de haut en bas:
- affiche de l'événement, graphisme par Étienne Coutu-Sarrazin;
- photo de Alexis Légaré;
- photo de Carl Latulippe-Hébert.

LA RELÈVE EN ARCHITECTURE:

OUSS QU'ON S'EN VA?

YOUTH AND ARCHITECTURE:
WHERE'RE WE GOIN' ?

MARCH 26 - 27 MARS
colloque étudiant
student symposium
2012 QUÉBEC

three discussions
virtual architecture
architecture and landscape
emerging practices

Please register on the
website of EA
<http://www.arc.laval.ca>

trois tables rondes
architecture numérique
architecture et paysage(s)
jeune pratique novatrice

inscriptions sur le site web
de l'école d'architecture
<http://www.arc.laval.ca>

UNIVERSITÉ
LAVAL

lamangue verte
resto pâtisserie traiteur

COOP
zone

archimage

Pinnacle
DOMAINE

Asseter
Café



Panneaux métalliques isolants de Vicwest : Beau temps, mauvais temps.



Les systèmes PMI de Vicwest : une idée rafraîchissante

Que le temps soit très froid, très chaud et sec ou très humide, les enveloppes de bâtiment sont continuellement mises à l'épreuve. C'est pourquoi les panneaux métalliques isolants sont conçus spécifiquement pour contrôler la température intérieure peu importe les conditions météorologiques extérieures. De plus, ils offrent l'avantage d'un assemblage rapide et efficace en une seule opération sur tout le pourtour du bâtiment, ce qui réduit le temps d'installation et les coûts de main-d'œuvre. Offerts en divers profilés, couleurs, dimensions et finis, les panneaux métalliques isolants de Vicwest vous permettront de donner libre cours à votre inspiration créatrice.

www.vicwest.com

 **vicwest**

RRQ: 8256-5621-32

CÉRAMIQUE
PORCELAINE
ARDOISE
PIERRE
MOSAÏQUE
REVÊTEMENT SOUPLE
PISCINE
FAÇADE VENTILÉE



DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION DU PROJET, NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE.



M O N T R É A L Q U É B E C O T T A W A T O R O N T O H A L I F A X

CERAGRES.CA